



Bastogne

COMMUNE DE BASTOGNE

EXERCICE 2020

RAPPORT ANNUEL

SYNTHÈSE DE LA SITUATION DE L'ADMINISTRATION
ET DES AFFAIRES DE LA COMMUNE

*Présenté au Conseil communal par le Collège communal,
en exécution des dispositions de l'article L1122-23
du Code de la démocratie locale et de la décentralisation.*

TABLE DES MATIÈRES

LE COLLÈGE COMMUNAL	5
LE CONSEIL COMMUNAL	6
ADMINISTRATION COMMUNALE	7
Agence Locale pour l'Emploi (ALE)	7
Espace public numérique (EPN)	7
Écrivain public	8
Jeunesse	9
Accueil	11
Occupation du domaine public	12
Secrétariat du Bourgmestre	13
Secrétariat général	13
Communication	14
Informatique	17
Population	18
État civil	20
Étrangers - Élections	20
Auxiliaires professionnelles	21
Fêtes et Manifestations	22
Achats	24
Aînés	25
Culte	25
Logement	26
Sports	26
Subsides	27
Finances	27
Juridique	28
Enseignement	30
Gestion des ressources humaines	34
CENTRE TECHNIQUE ET ADMINISTRATIF COMMUNAL	36
Division Communale du Patrimoine et Infrastructures	36
Environnement	43
Cellule des Agents constatateurs	51
Urbanisme	55
Énergie	57
Archives	57

CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE (CPAS)	58
Accueil	58
Service administratif	58
Service social général	58
Fonds Mazout	59
Médiation de dettes	60
Insertion socio-professionnelle	60
Distribution des denrées alimentaires	61
Participation et activation sociale des personnes usagères des services du CPAS	61
Pensions - allocations personnes handicapées	62
Guidance sociale énergétique	63
Restaurant social "Coté Jardin"	64
Service "Samaritel"	64
Logement	65
Plan de cohésion sociale (PCS)	67
Accueil de la Petite Enfance	75
Service Famille, Enfance et Petite Enfance	81
Éduc2rue	84
Mithridate	87
Service d'encadrement des mesures judiciaires (semja)	89
Résidence Sans Souci	92
AGENCE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL (ADL)	94
INSTITUT COMMUNAL D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE (ICET)	100
ACADÉMIE COMMUNALE DE MUSIQUE (ACM)	103
BIBLIOTHÈQUE ET LUDOTHÈQUE PUBLIQUES	106
CENTRE CULTUREL	112
CENTRE SPORTIF	120
MAISON DE JEUNES - ANIM'JEUNES ASBL	122

VIE POLITIQUE

LE COLLÈGE COMMUNAL

Benoît LUTGEN - cdH

Député Bourgmestre en charge de la Sécurité, de la Police, des Pompiers, du Personnel communal, de la Communication, de l'État civil, de la Population et des Relations publiques.

Philippe COLLIGNON - cdH

Premier Échevin en charge de l'Enseignement, de la Jeunesse, de la Vie associative, du Sport, des Manifestations, de la Chasse et de la Pêche.

Coralie BONNET - cdH

Échevine en charge du Développement durable (Énergie, Environnement, Emploi, Économie), du Commerce, du Tourisme, des Indépendants, de l'Urbanisme, de la Nature et de la Biodiversité.

Karin STILMANT - cdH

Échevin en charge de la Culture, de l'Académie Communale de Musique, du Culte et des Associations patriotiques.

Françoise WELES-GEORGES - cdH

Échevine en charge des Travaux, du Petit patrimoine, de la Propreté publique, de l'Embellissement, des Cimetières, des Foires et des Marchés.

Bertrand MOINET - cdH

Échevin en charge du Budget, des Finances, de l'Agriculture, de la Ruralité, de la Forêt, du Bien-être animal, de la Mobilité, de l'Informatique, de la Transition numérique, des nouvelles technologies, des Grandes infrastructures et du Patrimoine immobilier.

Jean-Michel GASPART - cdH

Président du CPAS en charge des Affaires sociales, des Personnes handicapées, du Logement, de la Santé, de la Petite Enfance, de l'Enfance, des Aînés, de la Solidarité internationale, du Volontariat, du Plan de Cohésion sociale, de l'Égalité des chances et de l'Espace Public Numérique.

Kévin GUEIBE

Directeur général.

LE CONSEIL COMMUNAL

Benoît LUTGEN, Bourgmestre-Président
Philippe COLLIGNON, cdH
Coralie BONNET, cdH
Françoise WELES-GEORGES, cdH
Bertrand MOINET, cdH
Karin STILMANT, cdH
Gaëlle FALISSE, cdH
Ziad EL HUSSEINI, cdH
Philippe DOUCET, cdH
Jean-Pol BESSELING, cdH
Philippe LEPINOIS, C+
Jessica MAYON, indépendante MR depuis le 2 juin 2020
Alexis DELSALLE, cdH
Cindy COBRAIVILLE, cdH
Jacques LOUIS, cdH
Frédéric WELSCHEN, cdH
Ludovic MOINET, C+
Carine DE GREEF, cdH
Stany ROSSION, cdH
Michel STAES, C+
Nicolas GERARDY, C+
Frédéric LAMBERT, C+
Florian BAIKRICH, C+
Chloé MAUXHIN, cdH
Aude HENRION, C+
Kévin GUEIBE (Directeur général)

VIE ADMINISTRATIVE

ADMINISTRATION COMMUNALE

Rue du Vivier, 58

061 24 09 00 | info@bastogne.be

AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI (ALE)

Sabrina ROCK - 061 24 09 12

Présidente : Carine DE GREEF - 061 21 39 99

ale@bastogne.be

L'ALE poursuit comme objectif la réinsertion professionnelle des chômeurs de longue durée.

Cette réinsertion se traduit par différentes actions, telles que la réalisation d'activités rendant service à la population dans ses tâches au quotidien (garde d'enfants, petits entretiens extérieurs, tonte de pelouse, etc.) ; l'aide à la recherche d'un emploi, la réalisation de CV, etc. ; l'organisation et la recherche de formations ; l'orientation vers les différents services compétents ; la mise en place de séances d'information sur les différents plans d'aide à l'embauche ; la diffusion d'informations sur la législation du chômage et le marché de l'emploi ; la mise à disposition d'ordinateurs et d'un formateur (traitement de texte, Internet, etc.).

CHIFFRES 2020

En 2020, 42 demandeurs d'emploi ont presté des heures dans le cadre de la réglementation ALE, dont 35 bénéficiaires d'allocations de chômage et sept, du revenu d'intégration du CPAS.

Ceux-ci ont presté 9.573 heures pour des activités au profit de personnes privées (27), des services communaux (trois), des écoles (quatre) et des ASBL (quatre).

ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE (EPN)

Pascal PONLOT - 061 24 09 60

e pn@bastogne.be

Outre la mise à disposition d'ordinateurs de bureau, de portables et de Chromebook (avec ou sans assistance - avec accès à Internet et aux imprimantes), l'EPN propose un accompagnement individuel, une initiation à l'informatique et au Web ainsi que des ateliers spécifiques.

L'EPN est un support pour les écoles dans le cadre du numérique et des réseaux sociaux. En 2020, une conférence sur le thème du cyber harcèlement a été proposée dans les écoles. Vingt classes de première

secondaire ont participé. Avec la crise sanitaire, l'intervention de l'EPN dans une des écoles programmées a dû être reportée.

L'EPN est également le partenaire de différentes associations, comme les Mutualités chrétienne et libérale et le CPAS.

Malgré sa fermeture durant plusieurs mois suite aux consignes sanitaires fédérales, l'EPN a accueilli 980 personnes. Une permanence en télétravail a également été mise en place pendant les fermetures des locaux.

En 2020, l'EPN a organisé :

- une formation informatique courte (Internet, email, photo, smartphone et tablette) ;
- une conférence sur le cyber harcèlement dans les écoles (vingt classes ont participé) ;
- une formation senior en groupe de dix personnes (accès au numérique et smartphone) ;
- une initiation à l'informatique ;
- une formation et une aide aux indépendants pour la gestion de leurs réseaux sociaux ;
- une formation réseaux sociaux tout public (Facebook, Instagram, Messenger, WhatsApp, Skype...) ;
- une formation autour de l'application « Itsme » (passage au tout numérique) ;
- l'installation du support « apprendre à conduire théorique » ;
- une formation « Faire son CV et lettre de motivation » pour les demandeurs d'emplois.

L'EPN a également participé à l'action Job Day, menée par Infor-Jeunes, en collaboration avec l'ADL (100 participants).

ÉCRIVAIN PUBLIC

Marianne MONGIAT - 061 24 09 60
ecrivain.public@bastogne.be

Respectant l'anonymat de ses utilisateurs, l'écrivain public propose un soutien dans la compréhension et l'écriture de texte ; la rédaction de courriers administratifs ou personnels (rappels, préavis, avocat, cv, lettres d'embauche, récit de vie, etc.).

Au vu de la fermeture de nombreux services due à la crise de la Covid-19, le numérique a pris le dessus pour la grande majorité des démarches sociales et administratives à accomplir. Son service a démontré une fois de plus sa grande utilité.

En 2020, l'écrivain public a eu des contacts avec 167 personnes et a réalisé 190 missions (rédaction de lettres, consultation de mails, mise à disposition d'internet, du téléphone...).

JEUNESSE

Vincent BARTHELEMY et Emilien RENQUIN - 061 24 09 77, Jessica BRACQUEZ - 061 24 09 08
et Aurore HARTMAN - 061 24 09 73
enfance@bastogne.be

Le service traite l'ensemble des dossiers concernant la population âgée de zéro à seize ans (avec des exceptions). Il répond à la demande relative à l'occupation des enfants pendant leur temps libre en mettant en place des activités variées et éducatives pour chacun.

Les tâches des coordinateurs du service ont été réorganisées en 2020, un nouvel agent a rejoint le service.

Jessica BRACQUEZ et Aurore HARTMAN veillent au bon déroulement et à la qualité des projets, gèrent les équipes sur le terrain, coordonnent les centres de vacances...

Vincent BARTHELEMY et Emilien RENQUIN travaillent en binôme et se consacrent à l'administratif au sein du service, à la gestion du matériel au sein des différents accueils, au remplacement en 1^{re} ligne pour l'Accueil S'Passe-Temps et Potes*En*Ciel, à la mise à jour du site internet, à la coordination sur le terrain des centres de vacances Récréa'Kids, Plaine et Mobi'Plaine, la Chasse aux œufs, Well'Camp, Conseil des Jeunes (CJB)...

LA PLAINE ET MOBI'PLAINE

Vu la crise sanitaire Covid-19, la Plaine et la Mobi'Plaine ont été réorganisées et ont fusionné avec le Centre Sportif afin de pouvoir proposer des semaines de stages durant les neuf semaines de l'été 2020.

Les enfants ont été répartis en bulles de 50 personnes (animateurs et enfants compris) en fonction des âges. Ils ont pu vivre des expériences sportives (piscine, initiation à l'escalade, sports divers, etc.), des animations et activités créatives et culinaires. Avec les mesures de sécurité strictes, aucune activité extérieure (excursions et/ou des hikes) n'a pu être mise en place.

522 enfants différents ont participé aux « Plaines et Sports » (de deux ans et demi à quinze ans) pour un total de 4.786 présences d'enfants sur 43 jours d'animation (du 1^{er} juillet au 31 août excepté le week-end et le jour de la Fête Nationale). En moyenne, 110 enfants ont été accueillis chaque jour malgré la crise sanitaire.

Une subvention de l'ONE d'un montant de 15.642,71 € a été perçue pour la Plaine (juillet) et Mobi'Plaine (août).

CHASSE AUX ŒUFS

En collaboration avec les mouvements de jeunesse et Radio Nostalgie, la Chasse aux œufs réunit chaque année des centaines d'enfants le dimanche de Pâques au parc Elisabeth où quelques 15.000 œufs du commerce durable sont dispersés. Des œufs sont également distribués dans les maisons de repos, chez les accueillantes ONE du CPAS ainsi que dans les crèches, la halte accueil et la Maison de Jeunes.

Vu la crise sanitaire, cet événement a été annulé.

WELL'CAMP

En 2020, la Commune de Bastogne a participé pour la treizième année consécutive à l'opération Well'Camp, qui consiste à proposer un suivi administratif des camps de jeunes installés sur le territoire communal durant les vacances scolaires (initiative de la Région wallonne). Pour ce faire, cinq étudiants ont été engagés en été.

Comme chaque année, les « Monsieur/Madame Camp » ont été particulièrement sensibilisés au tri des déchets par le service Environnement (un des principaux problèmes relevés lors des années précédentes). Un partenariat avec la Province de Luxembourg et le Réseau Centra-Ardenne a été également renouvelé afin que chaque ville puisse renseigner ses camps scouts sur la plateforme internet Centre Ardenne.

Bastogne a renseigné et inscrit 52 camps. Cette plateforme permet aux différents partenaires (pompiers, Police, Province, fédérations des mouvements de jeunes, responsables communaux, etc.) d'avoir une vision complète des camps installés sur les communes, de les identifier et de les localiser en cas de problème (coordonnées GPS, coordonnées du responsable, le nom du camp, le signe distinctif, etc.).

Vu la crise sanitaire, l'échevin de la Jeunesse, Philippe COLLIGNON, le coordinateur Jeunesse ainsi que les « Monsieur/Madame Camp » ont dû être plus vigilants par rapport aux camps qui s'installaient sur la commune. Ceux-ci devaient respecter des bulles de 50 personnes (enfants, animateurs et personnel de la cuisine compris) et veiller à ce qu'aucune activité ne soit organisée en dehors du camp pour éviter tous contacts extérieurs.

Comme chaque année, une farde d'information a été remise à chaque personne relais engagée. Celle-ci comprenait : le rôle de « Monsieur/Madame Camp », les personnes de contacts utiles et certaines informations importantes sur Bastogne.

52 camps ont été accueillis à Bastogne durant l'été 2020 et encadrés par les cinq « Monsieur/Madame Camp » engagés.

PARC EN FÊTE

Le service devait organiser la 19^e édition du Parc en Fête en 2020. Cet événement permet aux jeunes de la quatrième à la septième secondaire de fêter la fin de leurs exams en toute sécurité au parc Élisabeth. En collaboration avec les écoles de la commune, ce projet est un travail de prévention. Un maximum de personnes est sur le terrain pour surveiller la fête et prévenir les éventuels débordements.

Le service collabore avec la Police locale, les mouvements de jeunesse, les cafés de Bastogne, la Croix-Rouge, des agents de sécurité, la Maison de Jeunes, les éducateurs de rue, Mithridate et le Centre de Santé Provincial.

Vu la crise sanitaire, l'événement n'a pas été organisé.

COMMUNE OLYMPIQUE - AQUA PARTY

Tout comme le Parc en Fête, la Commune olympique offre la possibilité aux jeunes de la première à la troisième secondaire de fêter la fin des examens en toute sécurité au Centre sportif.

Cette 8^e édition aurait permis aux jeunes de participer gratuitement à des activités ludiques et sportives dans la piscine (gonflables, activités par le sauvetage et water polo).

Vu la crise sanitaire, cette édition n'a pas été organisée.

WALIBI HALLOWEEN

Le service organise chaque année une journée d'excursion à Walibi au moment d'Halloween en collaboration avec les mouvements de jeunesse. En moyenne 150 jeunes participent à cette activité.

Cet événement devait être organisé le samedi 24 octobre 2020, il a dû être annulé.

CONSEIL DES JEUNES BASTOGNE (CJB)

Le CJB (troisième mandat de mi-mars 2019 à mi-mars 2021) regroupe neuf jeunes de douze à seize ans habitant la commune de Bastogne (villages et ville).

Cette structure de participation à la vie communale est mise à la disposition des jeunes afin de leur permettre de développer une citoyenneté active par leur implication dans la vie locale.

Les objectifs sont de donner la parole aux jeunes de notre commune et de leur offrir la possibilité : d'interpeller les responsables communaux ; de formuler des propositions concrètes, d'apporter des idées en matière de jeunesse ; d'organiser des événements ou d'autres activités à destination des jeunes ; de participer à la vie sociale et culturelle de la commune ; de vivre une expérience de démocratie ; d'être un citoyen actif dans sa commune et de représenter la Commune de Bastogne lors d'échanges avec d'autres Conseils de Jeunes ou lors de toutes manifestations.

Un beau projet « Zéro déchet », avec des ateliers de création d'accessoires et/ou de récipients réutilisables et une campagne de sensibilisation devaient être organisés en 2020 mais avec la crise sanitaire, ce projet dort encore sur papier.

ACCUEIL

Chantal DEGRAND'RY - 061 24 09 00

accueil@bastogne.be

ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE ET DU PUBLIC

Les appels téléphoniques sont nombreux et leur fréquence varie en fonction des manifestations et des événements. L'accueil du public consiste à renseigner toute personne et l'orienter vers le service adéquat.

PERMIS DE CONDUIRE - SACS POUBELLES - DISQUES DE STATIONNEMENT

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020 :

- 649 permis de conduire ont été délivrés ;
- 16.111 rouleaux de sacs poubelles bio, 14.297 rouleaux de sacs poubelles à fraction résiduelle (3.454 de 50 litres et 10.843 de 60 litres) et 7.753 rouleaux de sacs PMC ont été distribués ;

- 3.563 rouleaux de sacs poubelles bio, 8.164 rouleaux de sacs poubelles à fraction résiduelle (1.612 de 50 litres et 6.552 de 60 litres) et 2.253 rouleaux de sacs PMC ont été vendus, ainsi que 21 rouleaux de sacs pour les tontes de pelouse et 50 sacs pour les ®Eternit ;
- 797 jetons pour le P'tibus de la Croix-Rouge ont été vendus.

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Brigitte ROLAND - 061 24 09 72 et Viviane SCHLIM - 061 24 09 05
odp@bastogne.be

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC - AUTORISATIONS ET AIDES DIVERSES

284 dossiers ont été présentés au Collège en 2020.

Suite à la pandémie du coronavirus Covid-19, de nombreuses demandes de renseignements ont également été traitées directement par mail. Ces demandes concernaient les mesures sanitaires en vigueur permettant ou non l'organisation des activités suivantes :

- l'occupation du domaine public communal par les cirques, les ventes de muguet/croustillons, des stands d'information, des actions commerciales, des ventes/collectes de fonds ;
- l'occupation de la voie publique par des festivités locales avec fermeture de voiries communales ;
- l'affichage publicitaire temporaire (affiches, banderoles et panneaux) ;
- l'autorisation de passage sur le territoire communal de rallyes de régularité, de randonnées vélo, de marches ;
- des demandes d'autorisations et d'aides communales avec prêt de matériel pour l'organisation : d'activités de village (fêtes, kermesses, grands feux...), d'activités de quartiers (fêtes, barbecues, soupers, ...), d'activités sportives (Nuts Night Run, War Race, Military Run, cuistax trophy, motocross, quads ...), d'activités culturelles et folkloriques d'associations locales (JCI, ASBL « Quartiers de Vie », Centre culturel de Bastogne, Pat'Carnaval...), de bals, de brocantes, de marchés artisanaux...

RÉSERVATION DES SALLES COMMUNALES

En 2020, le service a enregistré 112 réservations de la salle du Conseil, 33 de la salle des Fêtes et 73 de la salle de réunions.

En plus des salles disponibles à l'Hôtel de Ville, le service gère également les réservations des locaux de l'Institut Communal d'Enseignement Technique, de l'Académie Communale de Musique et des écoles.

En raison de la pandémie du coronavirus, ces locaux n'ont pas été occupés en 2020.

KERMESSES ET FOIRES AUX CAMELOTS

Le service établit le calendrier des Foires aux Camelots et des Kermesses. Il gère également les contrats conclus avec les forains.

ENCADREMENT DU PERSONNEL ALE

Le service assure la gestion administrative et le paiement des prestations des douze surveillants habilités engagés par la Commune sous le régime ALE (titres-services). Il a également en charge le paiement des prestations des dix travailleurs engagés par la Commune sous le régime ALE (titres-services) : accompagnateur(-trice)s de bus et/ou surveillant(e)s extrascolaires, ouvriers au CTAC, techniciennes de surface.

DIVERS

En cas de congés annuels, de maladie ou toute autre absence justifiée, Viviane SCHLIM assure le remplacement :

- de Chantal DE GRAND'RY, à l'accueil (distribution des sacs poubelles, délivrance des permis de conduire, accueil téléphonique et du public) - 35 jours en 2020 ;
- de Barbara BARNABÉ, à l'affranchissement du courrier communal - 36 jours en 2020.

SECRETARIAT DU BOURGMESTRE

Céline GUEBENNE - 061 24 09 54
bourgmestre@bastogne.be

Outre la gestion des rendez-vous du Bourgmestre, le secrétariat est en charge de/du/des :

- la tenue de l'agenda ;
- l'organisation des réunions et la préparation des dossiers y afférant ;
- suivi administratif global des dossiers inhérents aux compétences spécifiques du Bourgmestre ;
- la préparation des dossiers pour différents Conseils d'Administration ou réunions ;
- diverses communications avec les membres du Collège et du Conseil ;
- relations avec les responsables de la zone de police Centre Ardenne.

SECRETARIAT GÉNÉRAL

Anita DUMONT - 061 24 09 07, Stéphanie MARTIN - 061 24 09 40,
Christiane DELPERDANGE - 061 24 09 33,
Maryse DUTROUX (remplacée par Viviane SCHLIM en cours d'année) - 061 24 09 75
et Barbara BERNABÉ - 061 24 09 46
secretariat@bastogne.be

Le Secrétariat général assure le suivi administratif des Collèges et Conseils communaux ainsi que des dossiers inhérents aux compétences du Bourgmestre et du Directeur général.

Il se charge également :

- d'encoder les courriers entrants et de les distribuer aux services concernés ;
- de l'affranchissement du courrier sortant et de son transfert au bureau de la Poste ;
- du transfert des signataires entre l'Hôtel de Ville et le Centre Technique et Administratif.

COLLÈGES ET CONSEILS COMMUNAUX

En 2020, dix séances du Conseil communal ont été tenues (le 27 janvier, le 2 et le 24 juin, le 13 et le 30 juillet, le 7 et le 28 septembre, le 27 octobre, le 25 novembre et le 17 décembre). Afin de respecter les mesures sanitaires en vigueur, plusieurs d'entre elles ont été tenues en visioconférence et diffusées en direct sur la chaîne Youtube de Bastogne.

Le Collège communal, quant à lui, s'est réuni à 59 reprises (les 10, 17, 24 et 31 janvier, les 3, 7, 13, 21 et 28 février, les 6, 13, 20 et 27 mars, les 3, 10, 17, 20, 21, 24 et 29 avril, les 4, 6, 8, 15, 21 et 29 mai, les 5, 10, 12, 19 et 26 juin, les 3, 10, 17, 24 et 30 juillet, les 7, 14, 21 et 28 août, les 4, 9, 11, 18 et 25 septembre, les 2, 9, 16, 23 et 30 octobre, les 6, 13, 20 et 27 novembre, les 4, 11, 18, 23 et 30 décembre).

COMMUNICATION

Liévine SCHUTZ - 061 24 09 34, Jennifer LAMBOTTE - 061 24 09 09
Dimitri LÉONARD, Stéphanie RÉGIBEAU - 061 26 26 20
communication@bastogne.be

Le service Communication informe les habitants, via le bulletin communal notamment, et se charge de promouvoir la commune et ses acteurs de tous les jours (associations, commerces, entreprises, etc.). Il accompagne également les différents services de l'administration en répondant à leurs besoins en communication (réalisation d'affiches, de tracts ou de brochures d'information, mise à jour des informations sur le site Internet, etc.).

DOSSIERS TRAITÉS EN 2020

Communication de crise – Covid-19

Comme partout dans le monde, à Bastogne, la crise sanitaire a bouleversé le quotidien de l'ensemble de la population. Le confinement et la privation des libertés individuelles ont plongé les Bastognards, tous âges confondus, dans un profond désarroi.

Parmi la multitude et la fréquence des informations émises par le Gouvernement fédéral, mais aussi par le Gouvernement wallon et le Gouverneur de la Province, la Commune a eu un rôle essentiel à jouer.

Au-delà de coordonner, de vulgariser et de diffuser les différentes communications officielles relatives aux règles sanitaires à respecter, la cellule Communication a été mise pleinement au service des citoyens pour répondre à leurs interrogations et leurs doléances.

Le flou, l'incompréhension et le manque de cohérence entre les différentes décisions du fédéral n'ont pas facilité la tâche !

Les premières semaines de la crise ont été intenses : plusieurs dizaines de messages ont été traités chaque jour via Messenger, mail et téléphone. Il s'est agi d'analyser les directives fédérales, wallonnes et provinciales pour pouvoir apporter les réponses adéquates à chaque Bastognard.

Si le service Communication a pu compter sur l'aide des services provinciaux qui transmettaient régulièrement les Foires aux Questions (FAQ) réalisées par le Centre de crise national, il a travaillé, plus que jamais, en étroite collaboration avec le Bourgmestre pour fournir des messages clairs et précis à la population.

Pour ce faire, différents canaux de communication ont été utilisés : courriers ciblés, site Internet, page Facebook, capsules vidéos, communiqués de presse, Vlan, signalétiques spécifiques dans les bâtiments communaux...

- La communication de crise en chiffres :
 - Communiqués de presse - 10 ;
 - Courriers ciblés (population, écoles, associations, personnes isolées) - 20 ;
 - Signalétique (affiches dans les bâtiments communaux, y compris dans les écoles) – 27 ;
 - Visuels – 16 :
 - Ces visuels concernaient différentes campagnes de promotion : Horeca, commerce local, "click and collect", heure gratuite de stationnement, suppression des taxes pour les commerces, prolongation de l'échéance pour les chèques commerces...
 - Publications Facebook ciblées sur la crise sanitaire – 50 ;
 - Interpellations ciblées sur la crise sanitaire traitées via Messenger et Facebook – plus de 400 :
 - Les interpellations relatives à la crise sanitaire ont été majoritairement reçues via Messenger (seule une dizaine de mails "Covid" a été réceptionnée, autant d'appels téléphoniques).

Création de la page Facebook officielle de Bastogne

La situation sanitaire alarmante a nécessité une communication officielle plus directe, plus rapide et à plus grande échelle. Pour ce faire, une page Facebook a été créée en mars 2020.

Création de la chaîne Youtube officielle de Bastogne

En collaboration avec le service Informatique, une chaîne Youtube a été créée pour la Ville de Bastogne afin de mettre en ligne les différentes vidéos officielles de la Commune (messages du Bourgmestre, notamment).

Plusieurs Conseils communaux ont été transmis en direct via cette chaîne, qui comptabilise 60 abonnés.

Nuts info - bulletin communal d'information

Le service Communication réalise le journal communal trimestriel (quatre éditions par an), tant son fond que sa forme. La rédaction se fait sur base des dossiers traités en Collège communal, en collaboration avec le

Bourgmestre, les Échevins et les services communaux.

En 2020, la situation sanitaire n'a pas permis au service de publier l'édition de printemps.

Gestion de l'agenda

Le service répertorie toutes les activités organisées sur le territoire communal (recherche des informations et des contacts, encodage et diffusion). Un premier encodage est réalisé en interne (sur un document Word). Cet agenda interne est ensuite envoyé par mail à de nombreux destinataires, environ deux fois par mois. Les informations sont ensuite encodées sur le site Internet de la ville.

En 2020, le service a consacré la majorité de son temps « agenda » à mettre à jour les activités publiées sur le site et qui ont été annulées, reportées ou modifiées suite à la crise sanitaire.

Réalisations graphiques

Le service réalise la majorité des supports de communication des services administratifs, ce qui permet quelques économies.

En 2020, 121 visuels (affiches, flyers, badges, logos, brochures, autocollants, bâches, flocages, invitations, etc.) ont été composés par le service - dont 43 supports relatifs à la crise sanitaire.

Dans le cadre de la mise en application de la charte graphique, une vingtaine de documents administratifs ont également été adaptés.

Rédaction et envoi des courriers « toutes-boîtes »

Le service Communication a en charge la rédaction et l'organisation de l'impression et de la distribution des courriers toutes-boites (destinés aux citoyens de Bastogne – par quartiers, villages ou pour l'ensemble du territoire – « grande distribution »).

En général, ces informations concernent des travaux, des bonnes nouvelles pour un quartier/village, un changement dans l'organisation des collectes...

141 courriers ont été traités par le service en 2020, dont vingt courriers ciblés sur la crise sanitaire.

Aide logistique au service Manifestations

Pour différentes activités telles que les Journées du Patrimoine, la Foire aux Noix, la marche du Périmètre, les réceptions et les inaugurations diverses (rues, expositions, kermesses, etc.), le service Manifestations sollicite l'appui du service Communication.

En 2020, seules l'inauguration du Sanglier Hubert et la Foire aux Noix ont nécessité le renfort du service Communication.

Missions journalières

- gestion quotidienne des emails entrants et des demandes d'informations diverses ;
- gestion du site Internet de Bastogne (création de contenus et mise à jour) ;

- gestion de la page Facebook (création de contenus, veille et traitement des messages privés) ;
- gestion quotidienne des revues de presse (récolte des articles de presse et envoi aux échevins) ;
- rédaction des communiqués de presse officiels :
 - 27 communiqués réalisés en 2020, dont dix concernaient la crise Covid-19 ;
- organisation des points presse :
 - quatre points presse mis en place par le service en 2020 ;
- réalisation du rapport d'activités soumis à la Tutelle ;
- affranchissement du courrier en cas d'absence de l'employée qui en est en charge ;
- réservation des distributions des grands envois (toutes-boîtes) via BPost et l'ALE ;
- distribution du budget et des comptes aux Conseillers communaux ;
- réalisation de reportages vidéos et photos relatifs aux événements organisés par l'administration : constitution et alimentation d'une photothèque.

INFORMATIQUE

Christophe MEUNIER - 061 24 09 35 et Gaëtan BINAMÉ - 061 24 09 15

Arnaud PRETLOT (stagiaire) – 061 24 09 01

informatique@bastogne.be

En 2020, le service a réalisé plus de 1.300 interventions.

Ces interventions sont diverses et variées, allant du helpdesk, à la réparation/préparation d'un ordinateur, la mise en place de matériel...

La rédaction, l'analyse et l'étude des appels d'offres ainsi que le suivi administratif et les projets de plus grande ampleur ne sont pas repris dans ces interventions.

En dehors de ces interventions, le service s'est chargé de/du :

- la mise en place de matériels et de l'infrastructure informatique pour le télétravail des agents communaux et du CPAS suite à la crise Covid-19 :
 - achat d'ordinateurs portables et solutions informatiques pour un montant de 21.816 € ;
 - renouvellement du parc informatique annuel pour un montant de 12.745 € ;
- remplacement complet du système de sécurité de la ville (114.324,25 €) pour une durée de quatre ans :
 - mise en place de deux firewalls sur le site principal de la ville permettant l'interconnexion des 17 sites connectés (CPAS, MRS, CTAC, caméras, Police, Finances...) ;
 - renouvellement complet des 250 licences antivirus ;
 - mise en place d'un Sandbox ;
 - création d'accès permettant la connexion VPN de plus de 120 personnes pour le télétravail ;
- l'appel à projets « Territoire Intelligent » - Attribution des Lots 1,2 et 3 pour quatre ans :

- Lot 1 : plateforme de gestion Smart City pour un montant de 91.391,30 € ;
 - Lot 2 : bornes d'information interactives pour un montant de 72.428,27 € ;
 - Lot 3 : application mobile communal pour un montant de 64.130 € ;
- remplacement de fibres optiques suite aux travaux sur Bastogne :
 - fibre optique à la route de Marche pour un montant de 8.969,73 € ;
 - fibre optique à la rue du Vivier pour un montant de 11.637,29 €.

POPULATION

Frédéric PEREMANS – 061 24 09 37, Claudia PASAU – 061 24 09 66,
 Marie-Noëlle ABINET – 061 24 09 79
 et Delphine LANNOY – 061 24 09 18
population@bastogne.be

Le service Population s'est adapté en fonction de la crise sanitaire (permanences, prises de rendez-vous...).

Ce service délivre :

- les certificats de domicile, de vie et de nationalité ;
- les compositions de ménage ;
- les extraits du casier judiciaire (anciens certificats de bonne conduite, vie et mœurs) ;
- les autorisations de quitter le territoire pour les enfants mineurs ;
- les documents de prise en charge pour les étrangers ;
- les cartes d'identité électroniques (Kids-ID) pour les enfants belges de moins de douze ans ;
- les cartes d'identité électroniques (eID) pour les Belges de plus de douze ans ;
- les cartes de séjour pour les étrangers inscrits au registre de la population ;
- les déclarations de perte de cartes d'identité électroniques pour les Belges ;
- les passeports pour les Belges et les titres de voyage pour les personnes inscrites au registre de la population.

Il enregistre les mouvements de la population :

- les naissances, les entrées et les mutations intérieures ;
- les décès, les sorties, les radiations pour l'étranger et les radiations d'office.

Il effectue :

- la modification de l'adresse sur la puce de l'eID ;
- le traitement des demandes de nouveaux codes Pin et Puk pour les eID ;
- les changements de profession ;
- les légalisations de signature ;
- les vérifications de la vaccination complète contre la poliomyélite pour les enfants de 18 mois ;
- les déclarations de don d'organes (volonté expresse ou opposition) ;
- les déclarations anticipées concernant l'euthanasie ;

- les déclarations de cohabitation légale et les cessations de cohabitation légale ;
- les encodages au Registre national (adresse, état civil, profession, etc.) ;
- les statistiques, les listes de population, etc. ;
- le traitement des demandes de Token auprès de FEDICT pour les ressortissants de nationalité étrangère et pour les citoyens belges qui le souhaitent ;
- les vérifications des adresses et des rues dans le système de gestion ICAR.

CHIFFRES 2020

Au 31 décembre 2020, la population de la commune de Bastogne comptait 16.297 habitants (8.207 femmes et 8.090 hommes).

Le service Population a enregistré 1788 mouvements de population :

- 547 nouveaux ménages se sont installés ;
- 478 ménages sont partis en Belgique, 53 radiations pour l'étranger, 57 radiations d'office et 169 décès ;
- 484 ménages ont emménagé dans une autre partie de la commune.

Le service Population a délivré 3.599 cartes d'identité :

- 377 Kids-ID ont été délivrées aux enfants belges de moins de douze ans ;
- 802 EID ont été délivrées aux Belges de plus de douze ans ;
- 127 Cartes de séjour ont été délivrées aux personnes étrangères.

Le service Population a délivré 222 passeports :

- 161 à des adultes ;
- 61 à des enfants.

Nombre de documents réalisés pour la population :

- Nombre de réimpression code puk : 509 ;
- Nombre de déclaration de cohabitation légale : 76 ;
- Nombre de déclaration de cessation de cohabitation : 19 ;
- Autorisation parentale de quitter le territoire : 321 ;
- Nombre de composition de ménage : 4.602 ;
- Nombre de certificat de résidence : 1.224 ;
- Nombre de certificat de nationalité : 47 ;
- Nombre de certificat de vie : 82 ;
- Demande de Token : 76.

ÉTAT CIVIL

Katty CALAY - 061 24 09 38
etat-civil@bastogne.be

NOMBRE D'ACTES DRESSÉS EN 2020

- Une déclaration de naissance ;
- 220 déclarations de décès (survenus à Bastogne) ;
- 25 mariages ;
- 0 transcription de divorce ;
- 72 reconnaissances prénatales et postnatales ;
- 27 acquisitions de la nationalité belge.

ANNIVERSAIRES DE MARIAGE / DE VIE RELIGIEUSE

En 2020, quatre couples ont fêté leurs noces de palissandre (65 ans de mariage) ; douze couples, leurs noces de diamant (60 ans de mariage) et 35 couples, leurs noces d'or (50 ans de mariage).

Révérant Père Charles a fêté ses 50 ans de vie religieuse.

ÉTRANGERS - ÉLECTIONS

Maryvonne BESSELING - 061 24 09 36
etrangers@bastogne.be - elections@bastogne.be

INSCRIPTION DES RESSORTISSANTS ÉTRANGERS RÉSIDANT DANS LA COMMUNE DE BASTOGNE

Les ressortissants étrangers sont inscrits au registre des étrangers pendant une période de cinq ans. À l'échéance, le service Étrangers demande à l'Office des Étrangers, de réexaminer le dossier afin de vérifier si l'étranger est toujours dans les conditions pour l'établissement en Belgique et ainsi obtenir le séjour permanent afin d'être inscrit au registre de la population.

Les étrangers européens ou non-européens ne peuvent pas être à charge de l'État belge, d'où l'obligation pour la personne établie en Belgique de présenter les preuves de revenus, un contrat de bail enregistré ou un titre de propriété et une attestation de soins de santé valable pour la Belgique.

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020, le service a inscrit 165 personnes, dont 141 dossiers traités avec l'Office des Étrangers.

GESTION DES DOSSIERS SUIVANTS :

- européens en tant que travailleurs (intérimaires, indépendants, titulaires de moyens de subsistance suffisants, conjoints, descendants, cohabitants légaux) ;
- mariages (belge et non-européen ; européen et non-européen) ;
- permis de travail (non-européen) ;
- carte professionnelle (non-européen) ;
- parcours d'accueil primo-arrivant (décret du Gouvernement Wallon).

AUTRES

- Encodage au Registre national (création du numéro national pour les ressortissants étrangers) ;
- délivrance de différents documents : compositions de ménage, certificats de nationalité, certificats de domicile, extraits de casier judiciaire, certificats de résidence, certificats de milice, légalisations de signature, engagements de prise en charge ;
- délivrance de la carte A / B / E / F aux ressortissants européens et non européens ou annexe 8 ;
- délivrance d'attestations d'immatriculation.

REDEVANCE

Le service gère du suivi du paiement de la redevance afin de pouvoir introduire la demande d'établissement.

ÉLECTIONS

Le service est en charge de l'organisation générale des élections (envoi des convocations, organisation des bureaux de vote et de dépouillement, coordination et logistique).

Les prochaines élections sont prévues en 2024.

AUXILIAIRES PROFESSIONNELLES

Myriam ROLAND, Judith MARCHAL et Jennifer PIERRARD (Hôtel de Ville),
Judith MARCHAL et Suzanne RENOY (Centre culturel),
Berthe CROUQUET, Murielle BOUVY et Sylviane DUMONT (CTAC),
Bernadette PECHÉ (Espace23),
Loredana MIHALI (Bibliothèque et ACM), Sandra NININ (ADL et ACM),
Francine DOUCET, Muriel GUISSARD, Viviane MONCOUSIN et Nelly CROES (ICET),
Nathalie ANDRÉ, Nathalie MERCIER, Sylvie GEORGES, Mounia RGUYEG, Sandra NININ, Marina LAMBERT,
Claudine NOIRHOMME et Isabelle ZIADA (Centre sportif),
Nicole FORMAN (Syndicat d'initiative et toilettes publiques de la place McAuliffe).

Un bâtiment propre est un bâtiment accueillant. C'est pourquoi les différents établissements communaux sont quotidiennement nettoyés par une équipe de techniciennes de surface qui, dès l'aube, s'attachent à leurs fonctions avec beaucoup de rigueur.

L'équipe des auxiliaires professionnelles se charge quotidiennement du/de la/de l'/des :

- intendance complète des réunions et mariages à l'Hôtel de Ville, en ce compris la préparation et le rangement des salles ;
- appui au service Fêtes et Manifestations lors d'activités diverses ;
- mise en œuvre de mesures nécessaires en cas de sinistres (accident, tempête, orage, etc.) ;
- petits travaux d'entretien et nettoyage des abords de l'Hôtel de Ville (trottoirs, appuis de fenêtres extérieurs au rez-de-chaussée, bacs à fleurs, etc.) ;
- déneigement du trottoir et des entrées du bâtiment ;
- nettoyage des nappes, des essuies de vaisselle, des torchons, etc.

FÊTES ET MANIFESTATIONS

Lysiane THONUS - 061 24 09 30 et Patrick DAUVIN - 061 24 09 17
manifestations@bastogne.be

LE SERVICE ORGANISE ET GÈRE :

- les commémorations patriotiques (Memorial Day, Foire aux Noix, MESA, Armistice, messe des victimes civiles, messe des fusillés, hommage aux soldats français, Roi Albert, Cady, Fête du Roi, Fête nationale, etc.) ;
- la marche du périmètre, en collaboration avec le service Communication et la base US de Chièvres ;
- les inaugurations des kermesses de Pentecôte et de juillet (réunions avec les forains, contacts avec les majorettes et Bastogn'Harmony, impression des affiches, etc.) ;
- des manifestations annuelles diverses comme le Télévie, les Journées du patrimoine, les Journées églises ouvertes, etc. ;
- l'accueil des vétérans américains, des autorités et autres associations en visite à Bastogne ;
- les contacts avec les différentes associations patriotiques belges et étrangères, avec les ambassades, l'armée belge et américaine, les fédérations touristiques, la Base Bastogne, la base US de Chièvres et toutes les personnes portant un intérêt particulier à la ville ;
- la maintenance du Bois de la Paix (plaquettes des vétérans, arbres, panneaux informatifs, etc.).

CALENDRIER DES ACTIVITÉS 2020

Avec la crise sanitaire, le calendrier des manifestations a été totalement chamboulé. Si quatre activités ont pu être organisées de manière traditionnelle en début d'année, d'autres ont été adaptées, voire annulées.

Activités organisées

- 17 janvier : messe des victimes civiles ;
- 24 janvier : réception du personnel communal ;
- 3, 4 et 5 février : théâtre « Derrière le Front » ;
- 17 février : hommage au Roi Albert ;

Activités annulées

- 8 mai : commémoration de l'Armistice 40-45 ;
- 10 mai : hommage au Caporal Cady ;
- 24 au 26 mai : festival de la caricature ;
- 29 mai : Memorial Day ;
- 8 juin : kermesse de Pentecôte ;
- 27 juin : MESA ;
- 3 au 5 juillet : Circuit des Ardennes ;
- 10 au 13 juillet : voyage à Auschwitz ;
- 13 juillet : hommage aux soldats français ;
- 25 juillet : inauguration de la kermesse de juillet ;
- 31 juillet : visite à la maison de repos avec les forains ;
- 7 et 8 septembre : journées du Patrimoine ;
- 10 septembre : première libération de Bastogne ;
- septembre : souper du personnel communal ;
- 11 novembre : commémoration de l'Armistice 14-18 ;
- 15 novembre : Fête du Roi ;
- novembre : visite de Saint-Nicolas à l'Espace23 ;
- 12 décembre :
 - marche du périmètre ;
 - commémoration du siège de la ville : cortège patriotique et jet de noix ;
 - défilé de véhicules militaires ;
 - messe des fusillés.

Activités adaptées et organisées dans le respect des règles sanitaires

- 8 et 10 mai : seul et unique représentant de la commune, un échevin a déposé une gerbe de fleurs au monument aux Morts le 8 mai et au monument Cady le 10 mai ;
- 11 novembre : un dépôt de fleurs aux monuments aux morts de Bastogne et de Bourcy a été organisé sans public, dans les mêmes conditions que les 8 et 10 mai ;
- 13 juillet : la Commune a fleuri les tombes des soldats français ;
- 21 juillet : Te Deum de la Fête Nationale ;
- 25 juillet : inauguration du sanglier « Hubert », œuvre réalisée par Laurent TOUSSAINT et symbolisant les Chasseurs Ardennais ;
- du 25 juillet au 4 août : grande kermesse de Bastogne (avec limitation du nombre de visiteurs, mise en place d'un sens de circulation, port du masque obligatoire et distanciation sociale de mise) ;
- Sans présence de public, plusieurs commémorations ont été transmises en direct sur la page Facebook de la Commune :
 - 11 décembre : inauguration du monument des Infirmières ;
 - 12 décembre : inauguration des panneaux de remerciements aux donateurs au Mardasson ;
 - 12 décembre : dépôt de fleurs aux monuments McAuliffe et Patton ;
 - 12 décembre : dépôt de fleurs en hommage aux fusillés au monument aux morts ;
 - 13 décembre : inauguration du Fortin Boggess rénové et des panneaux de la percée Patton ;
 - 20 décembre : messe des victimes civiles à Noville.

ACHATS

Lysiane THONUS - 061 24 09 30
achats@bastogne.be

Mis en place depuis janvier 2001, le service globalise et rationalise les achats des différents services communaux et des écoles communales.

GESTION DES/D'/DE/DU :

- marchés publics pour les services de l'Hôtel de Ville ;
- stocks en fonction des besoins (fournitures bureaux, papier, enveloppes, mazout, etc.) ;
- commandes du gasoil de chauffage ;
- bons de commande pour l'ensemble des services ;
- marchés annuels en vue de globaliser les achats, (principalement les fournitures de bureau, les produits d'entretien, le mazout de chauffage, le papier, les enveloppes, les sachets de Saint-Nicolas, les pharmacies des écoles communales, le papier toilette et les essuie-mains, les vêtements de travail, etc.) ;
- l'achat du mobilier pour l'administration, le CTAC, les écoles communales, l'Académie Communale de Musique (ACM), etc. ;
- achats ponctuels (matériel pour les écoles communales, transport de fonds, totem horaire, élections, etc.) ;
- achats des vêtements pour le personnel ouvrier, d'entretien et des agents constatateurs ;
- différents contrats (la timbreuse, les abonnements divers, la location de tapis, le lavage des vitres, etc.) ;
- véhicule communal (l'entretien, les réservations, les pleins) ;
- la location de la sonorisation mobile ;
- stock de cadeaux et des livres.

MARCHÉS DE FOURNITURES PASSÉS EN 2020

37 marchés de fournitures ont été passés pour un montant approximatif de 260.000 €.

MARCHÉS DE SERVICES PASSÉS EN 2020

Cinq marchés de services ont été passés pour un montant approximatif de 2.500 €.

GESTION DE LA CRISE COVID-19

La Commune de Bastogne a dégagé un budget approximatif de 225.000 € dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire.

Marchés spécifiques

- Masques jetables de type chirurgical (64.079 €)

- Masques tissu (43.039,7 €)
- Thermomètres frontaux (2.420 €)
- Gel hydroalcoolique (6.360 €)
- Gel en bidon (1.196,37 €)
- Gants jetables (987,36 €)
- Distributeurs de gel (2.943 €)
- Visières (1.529,44 €)
- Sécurité Foire aux Camelots (5.086,84 €)
- Chocolats pour le personnel soignant (6.232,80 €)
- Nettoyeurs vapeur (3.283,94 €)

Soit, un total de quatorze marchés pour un montant approximatif de 135.000 €.

Achats spécifiques

De nombreux achats ont également été réalisés pour pallier les besoins de la crise sanitaire : gel, désinfectant, produits de nettoyage, masques, panneaux d'information, impression et distribution de toutes-boîtes, lingettes, colonnes de distribution gel, savon, poubelles...

Soit des achats pour un montant approximatif de 90.000 €.

AÎNÉS

José KENLER - 061 24 09 71 et Lysiane THONUS - 061 24 09 30
aines@bastogne.be

VOYAGE ANNUEL DES "3X20 ANS"

Depuis maintenant plus de 30 ans, la Commune propose un voyage de quatre jours aux plus de 60 ans.

Vu la crise sanitaire, le voyage ainsi que le souper de retrouvailles ont dû être annulés.

CULTE

José KENLER - 061 24 09 71
culte@bastogne.be

Ce service gère les relations avec les Fabriques d'église, analyse les comptes et les budgets de celles-ci et gère, en collaboration avec le service Travaux, les demandes de travaux dans les édifices du culte.

LOGEMENT

José KENLER - 061 24 09 71
logement@bastogne.be

Le service Logement traite les demandes relatives aux primes "logement" et, en cas de besoin, oriente les personnes vers les services spécialisés, notamment ceux de la Région wallonne.

Ainsi, il a en charge :

- l'information, la réception et le suivi des demandes de primes communales au logement (construction, achat, réhabilitation et installation de chauffe-eau solaire) ;
- l'information et l'aide à l'introduction des demandes de primes régionales au logement (rénovation, restructuration, installation chauffe-eau solaire, prime énergie, assurance contre la perte de revenus, allocation de déménagement et de loyer, etc.) ;
- le suivi des dossiers relatifs à l'insalubrité des logements ;
- l'inventaire des logements publics.

En 2020, 23 primes au logement ont été attribuées pour un montant total de 5.740 €.

SPORTS

José KENLER - 061 24 09 71
sports@bastogne.be

Chaque année, le service organise avec différents partenaires plusieurs activités sportives, comme « les 20 km de Bastogne », le trophée communal du Mérite sportif et la Bougeotte grandeur nature.

Il joue le rôle de relais entre la Commune et les organisateurs des grands événements sportifs suivants :

- Liège-Bastogne-Liège pour les élites, pour les femmes et pour les espoirs ;
- l'étape du Tour cycliste de la Grande Région ;
- « Avril à Vélo » ;
- L'étape de l'Arden Challenge ;
- les « Legend Boucles @ Bastogne » ;
- le cross de Renvai ;
- la Military run.

En 2020, l'agenda des activités sportives ayant été chamboulé, le service n'a contribué qu'à l'organisation des « Legend Boucles @ Bastogne » programmées avant la crise sanitaire.

SUBSIDES

José KENLER - 061 24 09 71
subsidess@bastogne.be

Le service analyse et assure le suivi des demandes de subsides communaux ordinaires et exceptionnels.

En 2020, 137 subsides ont été octroyés pour un montant total de 158.112 €.

FINANCES

Béatrice WUIDART - 061 24 09 59, Gwendoline DUBOIS - 061 24 09 03,
Hélène BEAUFILS - 061 24 09 50, Emmanuelle TOUBON - 061 24 09 48
et Sarah GENIN - 061 24 09 02
comptabilite@bastogne.be

Ce service a pour rôle de tenir la comptabilité de la Commune de Bastogne, dont les missions sont :

- l'élaboration du budget, des modifications budgétaires et de leurs annexes obligatoires ;
- la gestion des services ordinaire et extraordinaire ;
- la gestion des emprunts, des déclarations TVA, des taxes communales, de la comptabilité de l'ADL, de la facturation des différentes prestations, des baux de chasse, des ventes de bois, des loyers, etc. ;
- la réalisation du compte budgétaire et de ses annexes.

À l'ordinaire, la comptabilité budgétaire comprend :

- les recettes de prestations (rémunérations de services rendus, etc.) ;
- les recettes de transferts (fiscalité, dotation générale, subsides) ;
- les recettes de dette (revenus de placements, dividendes) ;
- les dépenses de personnel ;
- les dépenses de fonctionnement ;
- les dépenses de transferts (subsides de fonctionnement versés à des associations, aux ménages...) ;
- les dépenses de dette (intérêts, amortissements).

À l'extraordinaire, les dépenses et les recettes concernent le patrimoine communal à l'exclusion de son entretien courant. Il comprend également les subsides et prêts consentis à ces mêmes fins, les participations ainsi que les remboursements anticipés de la dette. La comptabilité générale ou patrimoniale est un système comptable découlant de celui utilisé dans le secteur privé.

COMPTE 2020

DÉPENSES ORDINAIRES		RECETTES ORDINAIRES	
Personnel	8.713.793,66 €	Prestation	798.534,28
Fonctionnement	4.626.351,20	Transferts	22.570.600,11
Transferts	5.707.480,46	Dette	203.128,70
Dette	3.545.595,95	Prélèvements	700.000,00
Prélèvements	873.600,00	Total (exercice propre)	24.272.263,09
Total (exercice propre)	23.466.821,27	Exercices antérieurs	2.345.880,26
Exercices antérieurs	458.913,52	Prélèvements	0
Prélèvements	0	Total général	26.618.143,35
Total général	23.925.734,79		
		Évolution des résultats	
		Exercice propre	805.441,82
		Global	2.692.408,56

JURIDIQUE

Laurence NICOLAS - 061 24 09 63 et Fidèle NDESHYO - 061 24 09 47
juridique@bastogne.be

GESTION DU PATRIMOINE

- Domaine des Marcassins à Neffe – acquisition d'une parcelle (conseil communal du 27/01/2020).
- Fortin Boggess (lieu de mémoire) – constitution d'un bail emphytéotique (conseil communal du 27/01/2020).
- Acquisition d'un immeuble rue du Sablon 167-169 (conseil communal du 02/06/2020).
- Acquisition d'un terrain à Bras à côté de la maison de village (conseil communal du 02/06/2020).
- Vente d'un terrain à Arloncourt d'une contenance de 02 a 61 ca (conseil communal du 02/06/2020).
- Acquisition des locaux des mouvements de jeunesse Rue des Maies +120 (conseil communal du 28/09/2020).
- Vente d'un excédent de voirie à Benonchamps (conseil communal du 28/09/2020).
- Constitution d'un bail emphytéotique au Bois Jacques (conseil communal du 27/10/2020).
- Vente d'une bande de terrain à Lutrebois (conseil communal du 25/11/2020).
- Vente d'une partie du chemin vicinal n° 31 déclassé aux riverains (conseil communal du 25/11/2020).
- Vente d'une partie du sentier vicinal n° 71 déclassé aux riverains (conseil communal du 25/11/2020).

TAXES ET REDEVANCES

- taxe sur les mines, minières et carrières pour l'exercice 2020 - compensation régionale (conseil communal du 27/01/2020).
- Redevance communale pour la vente de sacs destinés à la collecte sélective des déchets ménagers, pour la vidange des conteneurs destinés à la collecte des déchets ménagers assimilés, pour la location et l'enlèvement de conteneurs-camion (conseil communal du 03/07/2020).
- Taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques – exercice 2021 (conseil communal du

27/10/2020).

- Centimes additionnels au précompte immobilier – exercice 2021 (conseil communal du 27/10/2020).
- Taxe sur la collecte et le traitement des déchets ménagers – exercice 2021 (conseil communal du 27/10/2020).

RÈGLEMENTS DE POLICE - VOIRIES

- Arrêtés de police relatifs à la crise sanitaire Covid-19.
- Reprise des voiries- extension au zoning I (conseil communal du 02/06/2020).
- Suppression du sentier vicinal n° 44 (conseil communal du 02/06/2020).
- Règlement général de police – zone de police centre Ardenne (conseil communal du 27/10/2020).

ASSURANCES

Le service gère les contrats d'assurance, les déclarations et le suivi des sinistres avec l'assureur (Éthias).

CONVENTIONS

- Convention relative au remplacement de luminaires sur le domaine public régional sur le site du Mardasson (conseil communal du 02/06/2020).
- Gare du Sud – accord transactionnel relatif à la libération des lieux par l'occupant (conseil communal du 02/06/2020).
- Convention de mise à disposition d'un entrepôt communal au zoning I à l'ASBL «PICONRUE – MUSÉE DE LA GRANDE ARDENNE » (conseil communal du 02/06/2020).
- Autorisation relative à l'ancien captage de Michamps (conseil communal du 24/06/2020).
- Convention de mise à disposition du complexe cinématographique Cinextra Porte de Trèves (conseil communal du 24/06/2020).
- Avenant n° 2 à la concession à l'ASBL Royal tennis club de Renval relative à la gestion et de l'animation d'équipements collectifs communaux, comprenant les quatre terrains de tennis en terre battue sis au Domaine de Renval (conseil communal du 28/09/2020).
- Convention d'octroi d'une subvention à l'ASBL Et si la musique (conseil communal du 17/12/2020).
- Lutte contre le sans-abrisme – convention de partenariat avec le CPAS pour la mise à disposition du 1^{er} étage de l'immeuble communal sis Rue des Remparts 53 (conseil communal du 17/12/2020).

DIVERS

- Règlement relatif à l'octroi d'une prime communale relative à la préservation des zones humides (conseil communal du 07/09/2020).
- Parc éolien grand- "Harel-Walter-Eeschpelt" - suite de l'autorisation d'ester en justice (conseil communal du 27/10/2020).
- Suppression du sentier vicinal n° 44 – recours devant le Conseil d'Etat à l'encontre de la décision du Gouvernement wallon – autorisation d'ester en justice.

ENSEIGNEMENT

Nadine FRÉDÉRIK - 061 24 09 45, Nadine SONNET - 061 24 09 06
et Maryline ANTOINE - 061 24 09 64
enseignement@bastogne.be

Michaël PICARD (chauffeur),
Anne-Françoise CONRARD, Fabienne LAFORGE et Marie-France FLAMANT (convoyeuses)

Bastogne est un centre scolaire fréquenté par plus de 6.000 élèves. Pouvoir organisateur de l'enseignement officiel subventionné, la Commune joue un rôle primordial puisqu'elle a sous sa responsabilité directe les écoles fondamentales rurales, l'Institut Communal d'Enseignement Technique (ICET) et l'Académie Communale de Musique (ACM).

En permettant aux écoles de subsister et de se développer dans les villages, le pouvoir communal souhaite offrir un service de proximité performant et attrayant et contribuer ainsi à la qualité de la vie au village.

Bien conscient de la richesse de l'école au village, le service Enseignement offre sa collaboration la plus étroite possible au personnel enseignant et met tout en œuvre pour répondre aux souhaits des parents.

LE SERVICE ENSEIGNEMENT ASSURE :

- la gestion quotidienne et le suivi administratif des dossiers inhérents à l'enseignement ainsi que les dossiers liés aux compétences spécifiques de l'Échevin de l'Enseignement ;
- la consultation journalière et la mise en application des circulaires de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- l'accueil et le relais d'informations pour les enseignants, les parents, etc. ;
- au niveau de l'enseignement fondamental :
 - la rédaction des accusés de réception des candidatures (fondamental, ICET, ACM) ;
 - le recrutement des enseignants, relations avec le FOREM – publications sur les réseaux (Facebook) obligations PRIMOWEB ;
 - la rédaction et l'encodage des documents chômage, mutuelle, attestations de revenus, attestations des allocations familiales, attestations diverses, tableaux, listings, etc. ;
 - la gestion des dossiers de demande d'engagement des aides complémentaires puéricultrice, assistante maternelle, psychomotricienne, informaticien, etc. (APE, PTP, etc.) ;
 - la gestion des dossiers des enseignants temporaires dans des emplois non vacants, temporaires dans des emplois vacants, APE, PTP, définitifs (dossiers traitements, ONEM, mutuelle, allocations familiales, programme CREOS), à l'entrée en fonction, à la fin des fonctions et à la fin de chaque mois ;
 - la gestion des interruptions de carrière et de travail à temps partiel ;
 - la médecine du travail (MENSURA) ;
 - la gestion des congés et des absences ;
 - la gestion des congés de maladie (CERTIMED) ;
 - la gestion des dossiers d'accidents de travail ou sur le chemin du travail des enseignants ;

- l'encodage des dossiers d'accident scolaire des élèves du fondamental, de l'ACM, de l'ICET, de l'école des devoirs, de la halte garderie et des plaines de jeux ;
 - la gestion des formations continuées des enseignants ;
 - la gestion des dossiers de restructuration des écoles, des mises en disponibilité, des réaffectations, des rappels à l'activité, de disponibilité précédant la pension de retraite (DPPR), d'admission à la retraite, etc. ;
 - la notification des emplois vacants et des appels aux candidats ;
 - la gestion des dossiers de nomination des enseignants ;
 - la gestion des dossiers de fonction de promotion, de fonction de sélections ;
 - le calcul et la répartition du capital-périodes en maternel et en primaire, de l'augmentation de cadre en cours d'année scolaire en maternel ;
 - la gestion des dossiers de subventions-traitements, des dossiers DDRS (DIMONA et déclaration des risques sociaux), PRIMVER (gestion des structures et du cadre de l'enseignement fondamental), PWEB (gestion des disponibilités pour des fonctions dans l'enseignement), SM (gestion des dossiers subventions surveillance de midi), des dossiers de subventions pour manuels scolaires et logiciels scolaires (MANOLO);
 - le contrôle des dépêches ;
 - l'établissement et la préparation des points à inscrire à l'ordre du jour et les dossiers à présenter au Collège communal et au Conseil communal (en relation directe avec le Directeur général) ;
 - la rédaction des délibérations ;
 - l'organisation (calendriers, autorisations, feuilles de routes, facturations, etc.) des déplacements en bus communal sollicités par les écoles (piscine, gymnastique, excursions, classes de découvertes, visites expositions, musées, échanges interscolaires, etc.), par les services communaux ;
 - l'organisation du service de transport scolaire (MET -TEC) ;
 - la gestion des documents de transport scolaire (circuits, listes des élèves, encodage avis d'entrée et de sortie, facturation) ;
 - la gestion des déclarations ONSS (DIMONA) ET DDRS, DRSI ;
 - la gestion des bons de commandes, des appels d'offres (manuels scolaires, fournitures classiques, logiciels scolaires) ;
 - la gestion des licences REPROBEL ;
 - les déclarations AFSCA pour les neuf écoles fondamentales ;
 - l'organisation et le secrétariat des réunions (ordres du jour, convocations, procès-verbaux) : Commission Paritaire Locale (COPALOC) de Bastogne, Conseils d'entité et de proximité, Conseils de participation, Directions et enseignants, Commission de sélection ACM, Commission de sélection ICET ;
 - les dossiers d'appels aux candidats.
 - les dossiers liés à la situation due au Coronavirus (Covid-19)
- au niveau de l'Institut Communal d'Enseignement Technique et de l'Académie Communale de Musique :
 - l'établissement et la préparation des points à inscrire à l'ordre du jour et des dossiers à présenter au Collège communal et au Conseil communal (en relation directe avec le Directeur général) ;
 - la rédaction des délibérations ;
 - la gestion des dossiers de nomination des enseignants, de fonction de promotion, de fonction de

- sélections et des dossiers de candidatures ;
- les dossiers d'appels aux candidats.

GESTION DU PLANNING DES DÉPLACEMENTS DU CHAUFFEUR DU BUS COMMUNAL

Celui-ci assure :

- le ramassage scolaire des élèves des écoles communales fondamentales de Rachamps, Noville, Arloncourt, Moinet, le matin, le soir et le mercredi midi, dans le cadre d'une convention qui lie la Commune avec le TEC ;
- le transport des élèves afin de les conduire aux cours de langues (regroupement des élèves), d'éducation physique, de psychomotricité, à la piscine, aux expositions, au théâtre, en excursion, etc. ;
- le transport des enfants pendant les vacances dans le cadre de la Plaine.

GESTION DU PLANNING DES DÉPLACEMENTS DES CONVOYEUSES

Celles-ci assurent la sécurité lors des débarquements/embarquements des enfants :

- dans le bus communal qui dessert les écoles de Rachamps, Noville, Moinet et Arloncourt ;
- dans le bus TEC ligne 163 B5 qui dessert les écoles de Mageret et de Wardin sur le circuit Bastogne, Mont, Neffe, Mageret, Bizory, Benonchamps, Harzy et Wardin ;
- dans le bus TEC ligne 163 B4 qui dessert les écoles de Wardin et de Mageret sur le circuit Bastogne, Marvie, Bras, Wardin, Harzy, Benonchamps et Mageret.

CHIFFRES 2020

Durant l'année scolaire 2019-2020 (chiffres arrêtés au 1^{er} octobre 2019), 665 élèves étaient inscrits dans nos écoles fondamentales communales (dont 262 en maternel et 403 en primaire).

Ceux-ci étaient répartis dans les trois écoles communales fondamentales de Mageret (implantations de Mageret et de Marvie), Noville (implantations de Foy, de Noville et de Rachamps) et Wardin (implantations de Lutremange, d'Arloncourt, de Moinet et de Wardin).

POPULATION SCOLAIRE À LA RENTRÉE SCOLAIRE (1^{ER} OCTOBRE 2019)

IMPLANTATION		MATERNEL (26 P*)	PRIMAIRE (24 P*)	
École fondamentale de Noville - Directrice : Martine COBRAVILLE - 24 P				
Noville	34	Dominique PIERRE (20 P) Noémie FRENOY (26 P) Christel VANDE WIELE (6 P)	46	Séverine KAIRIS (22 P) Vanessa JUMET (12 P + 6 P) Aurélie LENAERTS (2 P) Camille GEORGES (18 P)
Foy	28	Laurence JONKEAU (13 P) Céline PONDANT (26 P) Shirley MACORS (13 P)	52	Renée MASSEN (19P) Véronique DEMEUSE (24P) Joëlle HILSON (24P) Aurélie LENAERTS (5P) Emilie ANNET (6P)
Rachamps	26	Francine KRACK (13 P) Laurence SIMON (26 P) Laurence JONKEAU (13 P)	29	Jean-François PONCIN (24P) Kéziban YUKSEL (18P) Camille GEORGES (6 P)
École fondamentale de Mageret - Directrice : Sandrina THONUS - 24 P				
Mageret	69	Françoise DEWEZ (13 P) Stéphanie PIERLOT (13 P) Monica CLARK (13 P) Anglais Marie GRESSE (26 P) Maureen PIETTE (26 P)	69	Fabienne CORNET (24 P) Karine DUJARDIN (24 P) Christelle EVRARD (24 P) Monica CLARK (12 P) Anglais Hilde DE PAPE (24 P) Anglais
Marvie	36	Chantal REMY (13 P) Christel MEUNIER (26 P) Marie VAN DE WIELE (26 P)	59	Danièle PIRENNE (24 P) Vanessa MAYON (24 P) Stéphanie CLÉMENT (24 P) William TABAR (12 P)
École fondamentale de Wardin - Directeur : Patrick TABAR - 24 P				
Wardin	38	Anne-Françoise RIES (20 P) Angélique SMETS (26 P) Édith CORMAN (13 P) Christel VANDE WIELE (6 P)	81	Isabelle LAFONTAINE (24 P) Nadine GRÉGOIRE (18 P) Michèle BOMBOIR (12 P) Martine PIERSON (12 P) Aurélie LENAERTS (16 P) Mathilde COLLARD (24P)
Lutremange	11	Isabelle HINCK (13P) Sagaya HEINZIUS (13P)	28	Bruno LUTGEN (24P) Sylvie COLLIGNON (12P) Audrey HINCK (12 P)
Moinet	20	Michèle PARISSÉ (13 P) Delphine WUIDART (26 P)	0	
Arloncourt	0		39	Ingrid RASKIN (24 P) Marie-Christine QUOITIN (18 P) Martine TUMSON (12 P) Émilie ANNET (6 P)

* P : périodes de cours par semaine

GARDERIES, TEMPS DE MIDI ET NETTOYAGE DES LOCAUX SCOLAIRES

Une trentaine de personnes assure à temps partiel l'accueil extrascolaire le matin et le soir, la surveillance du temps de midi, la distribution des repas, la remise en ordre des réfectoires et l'entretien des locaux scolaires des écoles communales fondamentales.

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Charlène MAQUA - 061 24 09 62,
Remy ANNET et Camie MARTIN - 061 24 09 67 et Sabrina MARTIN - 061 24 09 52
grh@bastogne.be

L'Administration communale est l'un des principaux employeurs sur le territoire communal. La gestion des ressources humaines revêt donc une importance capitale.

LE SERVICE A EN CHARGE :

- le calcul du traitement du personnel communal (à l'exception des enseignants) et des mandataires ;
- le suivi des subsides et des conventions liées au personnel ;
- le recrutement, la nomination et la promotion du personnel : contrat, examens d'embauche, formation, évolution de carrière, etc. ;
- la gestion des remplacements du personnel absent ;
- le développement des compétences : conférences et formations pour les agents ouvriers et employés selon les besoins et les obligations légales ;
- les contacts et la production de documents administratifs pour l'ONEM, le FOREM, les mutualités, l'Office des Régimes Particuliers de Sécurité Sociale (ONSS), les allocations familiales, etc. ;
- les relations avec les syndicats, les autorités de tutelle, etc. ;
- la santé et la sécurité : les relations avec la médecine du travail, le service de santé administratif ;
- la gestion des congés (vacances, maladies, accidents, etc.) et du temps de travail via le système de pointeuse, identique dans les différents sites communaux ;
- l'adaptation et la mise à jour des statuts administratif et pécuniaire du personnel communal, du cadre du personnel ;
- la poursuite de la réorganisation des services suivant les recommandations de l'étude d'optimisation des services ;
- l'examen des demandes de stage ainsi que des candidatures spontanées : employés, ouvriers et étudiants ;
- la préparation et le suivi du budget pour les frais de personnel et l'élaboration du plan d'embauche ainsi que sa mise en œuvre.

En 2020, cinq agents ont été engagés via des procédures de recrutement et huit agents ont été mis à la pension (quatre contractuels, quatre statutaires).

GESTION DE LA CRISE SANITAIRE

La crise sanitaire et les exigences de sécurité ont imposé une réorganisation des effectifs et du travail de manière générale. Le télétravail est, notamment, devenu la norme pour les employés de bureau.

Afin de les remercier pour leur investissement durant la première vague de la pandémie, la Commune a octroyé une prime sous forme de chèques commerces à tous les membres du personnel communal et du CPAS soignant et de première ligne. Cela représente un budget de :

- 33.784,15 € pour le personnel communal ;
- 125.614,95 € pour le personnel du CPAS.

Enfin, 8.200 € ont été dégagés en 2020 pour octroyer une prime mensuelle de télétravail à l'ensemble des employés qui ont assuré leurs missions à domicile.

CENTRE TECHNIQUE ET ADMINISTRATIF COMMUNAL (CTAC)

Rue de l'Arbre, 6 (Parc d'Activités Économiques 1)
061 26 26 00 | ctac@bastogne.be

DIVISION COMMUNALE DU PATRIMOINE ET INFRASTRUCTURES

ÉQUIPE ADMINISTRATIVE

Fabrice PIERLOT - 061 26 26 60

Coordination et planification de l'organisation du département des travaux et de l'environnement et des services techniques, élaboration des rapports stratégiques, gestion du personnel du département, du budget et collaboration à la définition du plan de formation du personnel dans leur domaine d'activité

Philippe THILL - 061 26 26 76

Suivi, encadrement et contrôle des travaux réalisés par la brigade (fiche travail, planning, fournitures, problèmes, congés, absences, etc.) ; suivi, encadrement et contrôle des chefs d'équipe de la brigade ; suivi, encadrement et contrôle des travaux réalisés par les sous-traitants ; présence sur le terrain ; gestion du patrimoine communal ; gestion des voiries agricoles et forestières ; gestion des déchets ; gestion du matériel ; gestion des aspects logistiques liés aux manifestations ; suivi de l'entretien des plaines de jeux ; gestion du déneigement

Sophie LAMBERT - 061 26 26 33

Suivi administratif des dossiers ordinaires et extraordinaires (investissements) ; gestion des dossiers subventionnés et des contacts avec les pouvoirs subsidiants ; secrétariat et archivage des différents avis urbanistiques et environnementaux ; suivi des décisions de Collège, Conseil et administrations, passation des marchés publics ordinaires et extraordinaires et suivi administratif de la procédure tous services confondus

Luc CAPRASSE - 061 26 26 35

Gestion des dossiers d'investissement (organisation des projets ordinaires et extraordinaires, suivi des dossiers financiers et planification des budgets) ; suivi des décisions du Collège et du Conseil ; suivi et classification de l'inventaire du patrimoine (voiries, bâtiments) ; avis techniques sur les permis d'urbanisme de lotir ; géomètre communal (levés de terrains et mesurages) ; coordination "sécurité/santé" niveau B ; gestion des impétrants et surveillance de leurs travaux ; gestion des contacts avec Ores, la SWDE, VOO, Proximus et suivi de leurs investissements et gestion des déneigements

Pascal JOYEUX - 061 26 26 37

Suivi des chantiers ; étude de projets (voiries, aménagement d'espaces publics, égouttage, aqueducs, entretien et rénovation de bâtiments) ; coordination "sécurité/santé" niveau B (chantiers de bâtiments et voiries) ; suivi de dossiers inscrits aux plans triennaux ; gestion des impétrants et surveillance de leurs travaux

Loïc ANTOINE - 061 26 26 34

Dessins techniques (bâtiments, voiries, espaces publics) ; étude de projets (bâtiments, voiries, espaces publics, égouttage) ; suivi des chantiers jusqu'à la réception ; petit patrimoine

Dimitri WUIDART – 061 26 26 38
(Entré en fonction en août 2019).

Dessins techniques (bâtiments, voiries, espaces publics) ; étude de projets (bâtiments, voiries, espaces publics, égouttage) ; suivi des chantiers jusqu'à la réception ; petit patrimoine

Sonja MATHIEU - 061 26 26 78

Secrétariat général du responsable du service travaux ; gestion des demandes de travaux (publics, services communaux et associations) et encodage des fiches de travail pour les équipes techniques ; logistique des manifestations organisées par les services communaux ou les associations ; suivi des dégâts aux biens communaux ; suivi des contrats "article 60" en collaboration avec le CPAS et communication

Christelle ROSIÈRE - 061 26 26 00

Gestion des doléances relatives à l'éclairage public ; secrétariat du service des employés ; traitement du courrier, des signataires et suivi des points du Collège ; accueil des visiteurs ; suivi et gestion des demandes d'intervention des impétrants sur le territoire communal ; collaboration au PCDN ; encodage de l'enlèvement des conteneurs des particuliers, des heures prestées par le personnel ouvrier ; gestion de la pointeuse ; suivi des dossiers de déclaration de classe 3

Karine THIELEN - 061 26 26 30

Réception et accueil téléphonique ; gestion des congés, des congés maladies, des heures supplémentaires, du personnel employé et ouvrier ; responsable des bons d'achats, des facturations, de la réception, du secrétariat, de la facturation des sous-traitants du service d'hiver, de la mise à jour des factures

Florence HENRION - 061 26 26 32

Conseillère en mobilité et secrétariat général du manager des services techniques ; rédaction et gestion des rapports de réunion ; gestion du tableau de bord et du rapport d'activité ; organise et coordonne, la collecte, le traitement et la transmission des informations ; assure le suivi des emails, des courriers et des demandes.

ÉQUIPE TECHNIQUE

Philippe JACQMIN, Pierre BREVERS (chefs d'équipe),
Laurent LAFORGE, Luc FRAZELLE, Sébastien HENRI, Ismaël KUS, Jonathan PARMENTIER et René POUGIN
(voirie - manifestations : entretien des voiries communales, réalisation de dalles et de coffrages à la demande et transport du matériel - camps scouts, chapiteaux communaux, matériel manifestations, etc.)

Dany PHILIPPIN (chef d'équipe),
Bruno CHARNEUX, Jean-Paul COLLARD, Thierry DEWEZ, Jean-Paul MOLITOR, Anne-Mélissa PAQUAY, et
Rudy ROOS (bâtiments : petit entretien et aménagement des bâtiments communaux - écoles, bâtiments administratifs, Centre sportif, etc.)

Dominique COLLET (signalisation)

André LEONARD (chef d'équipe),
Dylan LUISTERMANS, Éric GASPARD (cimetières : entretien des 19 cimetières de la commune, mise en conformité avec la législation de la Région wallonne - pelouse de dispersion, columbarium, caverne, parcelle des étoiles, etc.)

Thierry SPIROUX (chef d'équipe),

René ENSCH (maintenance : entretien du charroi communal - véhicules et machines)

Alain LUYTEN (magasinier : gestion du stock de matériel pour l'ensemble du CTAC, mise à disposition du public de panneaux routiers, interdictions de stationnement, barrières nadar, etc.)

Gérard MONSEUR et Patrick TORDEUR
(entretien des bâtiments communaux - Centre sportif et Espace23)

VOIRIES ET PARKINGS

- Réparation des nids de poule sur tout le territoire communal.
- Rénovation des trottoirs et parkings de la Grand'rue.
- Travaux à la rue des Hêtres (réhabilitation du réseau d'égouttage et reprise des raccordements particuliers, pose du collecteur d'eau usées, installation de bandes cyclables suggérées et réfection de la voirie).
- Revitalisation urbaine aux rues Chanteraine, Leclerc et Récollets : création d'une zone de rencontre et installation de mobiliers urbains.
- Travaux de rénovation de la rue de Marche - phase 2 : modernisation des conduites et des câbles des gestionnaires de réseaux d'eau, d'électricité, de gaz, de télécommunication et de télédistribution ainsi que d'éclairage public.
- Rénovation de la route de l'Ardoisière (Benonchamps).
- Rénovation de la route du Moulin (Villers-la-Bonne-Eau).
- Rénovation d'une voirie à Moinet (vers la route de Clervaux).
- Rénovation de trappillons de chambre de visite en centre-ville (rue Claude de Humyns, rue de la Roche, rue des Déportés, rue de la Californie, rue du Moulin, rue des Remparts...).
- Divers entretiens de voirie : rue de la Petite Bovire, villages de Bras, Mageret, Bourcy, Noville et Rachamps, Neffe et Arloncourt.
- Réalisation de marchés de travaux :
 - pose d'une canalisation et de filets d'eau avec un reprofilage de voirie à Harzy (près du pont) ;
 - rénovation de la rue de la Croix-Blanche ;
 - création d'un parking en épi à la place des Herdiers ;
 - création d'un parking à la place des Arbalétriers ;
 - rénovation de la rue de la Wachenaule et du Pont d'Assenois ;
 - création d'une place PMR à la rue de la Chapelle ;
 - rénovation des trottoirs à l'avenue Philippart ;
 - remplacement du revêtement au carrefour des Quatre-Bras.

EMPIERREMENTS

Plusieurs chemins concernés :

- Livarchamps (route vers Sainlez, chemin à gauche qui revient vers le village) ;
- Lutremange (carrefour et chemin empierré) ;
- Lutrebois, Lutremange et Rachamps ;
- Senonchamps - chemin communal dit le Spâgnemâ - 150 tonnes ;
- Hardigny - chemin communal dit le chemin de Webay - 50 tonnes ;
- Marvie - chemin communal dit le chemin de Marenwez - 100 tonnes ;
- Remoifosse - chemin communal - 100 tonnes.

Plusieurs parties de chemins communaux ont également été empierrées à concurrence de 30 tonnes minimum par endroit.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET ÉQUIPEMENTS

- Achat de 10 radars préventifs ; six d'entre eux remplaceront les radars désuets, quatre seront mobiles.
- Marquages routiers réalisés tout au long de l'année sur l'ensemble du territoire.
- Réalisation d'une convention avec l'ASBL Pro Vélo pour dispenser des formations vélo dans les écoles.
- Remplacement d'une vitre d'abribus vandalisée au Quartier de l'Indépendance.
- Réalisation de marchés publics de travaux : rénovation des rampes d'accès du plateau ralentisseur vers Lutrebois et installation de deux bornes rétractables à la rue Lamborelle.

ÉCOLES

- ICET : installation de barrières.
- Noville : rénovation de la façade du bâtiment.
- Arloncourt : réparation des stores extérieurs.
- Foy : aménagement des combles et rénovation de la façade du bâtiment.
- Rachamps : mise en conformité sécurité incendie et électricité, remplacement de la toiture et extension.
- Wardin : réparation de la toiture.

MAISONS DE VILLAGE/QUARTIER

- Bourcy : rénovation d'un mur de soutènement et aménagement d'un parking.
- Réalisation d'un marché pour l'étude acoustique des salles de Marvie, de Cobru, de Rachamps, de Lutrebois et de la Petite Bovire.
- Bras : aménagement d'une dalle en pavés, mise en place de portes d'accès sur l'auvent et pose de toiles de fermeture.
- Petite Bovire : réparation du crépi de l'annexe.

- Noville : réparation d'une façade.
- Longvilly : installation d'une clôture.

BÂTIMENTS COMMUNAUX

- Local des guides : attribution du marché d'auteur de projet pour la construction d'un bâtiment pour les Guides.
- Hôtel de Ville : sécurisation des entrées.
- Académie de musique : rénovation des menuiseries extérieures et début des travaux de mise en conformité du bâtiment.
- Hall de stockage sur le zoning 1 : sécurisation contre les vols, vidéosurveillance et fixation d'un garde-corps en bois.
- Cœur Sans Frontières (rue des Remparts) : aménagement de chambres et rénovation du revêtement de sol.
- RES Vaux-Noville : travaux de traitement de l'humidité dans les vestiaires et hydrofugation d'un mur extérieur.
- Ancienne caserne : démolition d'un wc et pose de deux nouvelles toilettes.
- Blokker : démolition du bâtiment et aménagements (adaptation du réseau basse tension, empierrement et pose d'une palissade).
- Buvette de football de Bourcy : remplacement de deux ensembles vitrés avec porte suite à un vol.
- Sans Souci : remplacement d'une porte extérieure (buvette du football) et réparation d'un mur.
- Maison Mathelin : remplacement du revêtement de sol.

TOITURES

Un marché a été attribué en 2019 pour trois ans, en trois lots, pour les bâtiments communaux, les églises et les écoles.

Voici les endroits qui ont été réparés en 2020 : rue Assenois 16R3 (logement CPAS) ; église de Foy ; école de Foy ; Saint-Vincent de Paul ; ancienne caserne des Pompiers ; Centre Culturel ; CTAC ; Musée en Piconrue ; école de Bourcy ; église de Wardin ; école de Mageret ; maison de village de Wardin ; ancienne gendarmerie (logements CPAS) et église de Longvilly.

BATIMENTS DU CULTE

- Église Saint-Pierre : étude relative à la restauration de la voûte, évaluation des travaux, inventaire « amiante » et lancement de la procédure pour l'obtention du certificat de patrimoine et d'éventuels subsides. Des luminaires ont également été remplacés à l'intérieur de l'édifice.
- Cimetières de Rachamps et de Marvie : attribution de marché de travaux (columbarium à Rachamps ; création d'un espace cinéraire à Marvie)
- Bourcy : remplacement du système de protection des vitraux.

PETIT PATRIMOINE

Monument Boggess : la brigade communale a réalisé des travaux de rénovation du site du monument Boggess.

ENTRETIENS ET EMBELLISSEMENTS

Fleurissement

- Un marché pour la fourniture de fleurs annuelles pour 2 ans (2019-2020) a été attribué en 2019.
- Décoration florale (conception et réalisation) du centre-ville (rond-point des Herdiers, rond-point route de Wiltz, rond-point Liège-Bastogne-Liège, bacs à la route de Marche, garde-corps de la route de Marche, parterre devant l'Hôtel de Ville).
- Attribution du marché de fleurissement été/hiver des portiques des villages, des cimetières et de la rue de Neufchâteau.

Illuminations de Noël

Installation d'un transformateur d'isolement.

Œuvre d'art Place Saint-Pierre

Réalisation d'un socle pour la mise en place d'une œuvre d'art (Hubert, le Sanglier) sur la place Saint-Pierre.

Têtes de ponts

Attribution du marché de rénovation de plusieurs têtes de ponts à Benonchamps (deux ouvrages), Bizory, Cobru, Hardigny, Lutremange, Neffe (ferme Clesse), Senonchamps et Vaux-Noville.

ÉQUIPEMENTS

- Ascenseur au CTAC : remplacement du variateur de fréquence et sa programmation.
- Attribution du marché de fourniture pour les sacs poubelles 2020-2021.
- Achat de trois fourgonnettes, d'une camionnette fourgon, d'une camionnette plateau, d'un petit camion benne et d'un tracteur d'occasion.
- Remplacement de deux camionnettes plateaux, d'un véhicule pick-up et d'une fourgonnette.
- Achat d'un bras débroussailleur et remplacement de la mini-pelle du service Environnement.

ATTRIBUTIONS DE MARCHÉS DE TRAVAUX

- Contrôle sécurité pour les bâtiments communaux et du CPAS.
- Fourniture de sel de déneigement.
- Fourniture de tuyaux hydrauliques.
- Réalisation de prélèvements et d'analyses de sols et de terres – gestion et traçabilité des terres.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

- Plan lumière place Saint-Pierre : réaménagement des luminaires pour la mise en valeur de l'Église.
- Remplacement du parc de luminaires sodium encore existants sur le territoire (10% par an jusqu'en 2029).
- Extension de l'éclairage public à hauteur du carrefour de la rue des Chasseurs Ardennais avec l'ajout de deux luminaires.
- Extension de l'éclairage public à Michamps 27NC, via ORES.
- Extension de l'éclairage public par l'ajout d'un point lumineux à Longvilly 23a/23b, via ORES
- Éclairage de la grotte de Longvilly.
- Remplacement d'un luminaire accidenté à l'avenue Roi Baudouin 12, via ORES.

PLAINES DE JEUX

- Attribution du marché de travaux pour la création d'une plaine de jeu à Savy à proximité du pont, entre la cabine électrique et le ruisseau. La zone comprend : un module tour/toboggan, une balançoire, un terrain de pétanque, une table de pique-nique et une poubelle.
- Création de terrains de pétanque à la rue du Champ de Courses, à Longvilly et à Renval.

ÉQUIPEMENTS URBANISTIQUES

- Attribution de marché pour l'équipement de lotissements (Baland et Kaiser) à Hardigny.
- Équipements installés à Neffe.
- Marché de travaux pour la réalisation d'un aqueduc drainant pour un lotissement (Winand) à Wardin.

ÉGOUTTAGE

- Endoscopie, curage et contrôle visuel du réseau d'égouttage de Noville et Bourcy.
- Approbation de la mission d'étude hydraulique sur l'ensemble de la zone urbanisable du Chenêt Vévy.
- Travaux pour résoudre les problèmes d'égouttage à la rue des Trinitaires.

- Attribution de marchés de travaux pour la pose d'un caniveau et le raccordement au réseau d'égouttage à la rue Claude de Humyn et pour la modification de l'égouttage à Bourcy.

DIVERS

- Réparation d'une porte de garage à la Place de la Bastognette suite à un accident.

Outre ses fonctions de base et usuelles, comme l'assainissement et la propreté, la préparation des manifestations, l'entretien et le maintien du cadre de vie des habitants de la ville, la brigade communale intervient quotidiennement dans diverses tâches.

Plusieurs empièvements ont d'ailleurs été réalisés par le service voirie, en plus des réparations ponctuelles des nids de poule présents dans la commune. Le service Environnement est, quant à lui, sollicité pour tout ce qui ressort du taillage des haies et des arbres communaux, ainsi que de l'arrosage et de l'entretien des bacs à fleurs et des parterres parsemés sur tout le territoire communal. Le service Bâtiment est également très actif et intervient régulièrement pour diverses tâches, notamment dans les nombreux bâtiments communaux, comme les écoles, les logements du CPAS, les salles de village et de quartier...

ENVIRONNEMENT

environnement@bastogne.be

ÉQUIPE ADMINISTRATIVE

Jean-François PIROTTE (conseiller en environnement) - 061 26 26 43

Gestion des primes à l'épuration individuelle et de la Règlementation Générale Permis Environnement (R.G.P.E. - déclarations de classe 3, permis d'environnement, permis uniques, etc.) ; gestion des infractions environnementales (concertation avec la médiatrice pour les peines alternatives) ; gestion des déchets (sensibilisation, statistiques et calcul des coûts) ; gestion de l'agenda 21 local (mise en place de la plateforme interservices) ; divers (autorisations jeux de hasard, détention de pigeons, armes, etc.) ; Suivi de la convention des Maires ; ; Coordination des diverses planifications environnementales mises en place au sein de la commune (Agenda 21 local et collaboration avec PCDN, PCDR, Maya,... » ; « Gestion différenciée des espaces verts et coopérative communale énergie ».

Jean KLEIN - 061 26 26 74

PCDN (coordination, élaboration des actions, contacts avec le DNF et associations environnementales) ; Plan Maya (élaboration des actions et suivi sur le terrain) ; organisation de la semaine sans pesticides et de la semaine de l'arbre ; gestion de divers dossiers de protection de la nature ou d'aménagement d'espaces naturels ; réalisation d'actions de sensibilisation auprès des écoles ; gestion de la campagne de nettoyage des espaces publics "Be WAPP" ; gestion des collectes de déchets dangereux.

Olivier GERARDY - 061 26 26 70

Suivi et gestion des abattages d'arbres, ainsi que des expulsions.

Anne LAMBERT - 061 26 26 71

Suivi administratif des eaux et forêts (empierrement, curage fossés, curage ruisseaux, travaux forestiers, vente de bois, chasses) ; collaboration au PCDN ; gestion des bons de commande et réception des factures pour le service Environnement.

Nathalie VAN DAELE - 061 26 26 79

Gestion du Plan Communal de Développement Rural (PCDR - secrétariat, suivi des dossiers, contacts avec la Fédération Rurale de Wallonie, visites sur le terrain) ; suivi administratif et financier des aménagements et entretiens des voiries agricoles ; organisation de la taille des haies chez les agriculteurs et de la collecte des bûches agricoles ; gestion de l'ASBL Force Verte ; collaboration avec l'Agence Fédérale pour la Sécurité de la Chaîne Alimentaire (AFSCA) ; organisation et coordination de la Fête du Sacrifice avec les différentes communautés musulmanes ; suivi des heures prestées lors de travaux d'intérêt général (contacts avec les Maisons de Justice) ; coordination de la campagne "Été solidaire, je suis partenaire" et rénovation du Petit Patrimoine Populaire Wallon.

Carine PALLANT - 061 26 26 77

Gestion des primes à l'épuration individuelle et des autorisations selon la Règlementation Générale Permis Environnement (R.G.P.E. - déclarations de classe 3, permis d'environnement, permis uniques) ; divers (autorisations jeux de hasard, BOFAS – dépôts carburants, armes, etc.).

ÉQUIPE TECHNIQUE

Jacky LOUIS (chef d'équipe),

Murat ALTAS, Franky BLEY, Stany BLEY, André GEORGES, et Éric HIRSOUX (*assainissement : collecte des double-sacs, des conteneurs commerçants, ramassage des encombrants auprès des particuliers, collecte des déchets lors des foires aux camelots et des manifestations*).

Jean-Louis GILLET (chef d'équipe),

Thomas ALBERT, Ghislain CHARNEUX, Laurent DECKERS, Daniel DEGIVES, Floriant GELDERMANS, Christophe GUEBENNE, Pierre LIFRANGE, Daniel MARON et (*plantations : entretien des 340 espaces verts - pelouses, prairies, parterres, bacs à fleurs, etc. - de la commune, taille des haies et arbres communaux, plantations de haies, entretien des deux RAVeL, gestion et pose des toiles pour potence et affichage des avis communaux*).

Raphaël PALIGOT (chef d'équipe),

Georges GUILLAUME, Sébastien MERCHE, Benoît ROSSION et Dany SATIN (*environnement : entretien du*

Jacky LOUIS (chef d'équipe),
Alain ANTOINE, Johan BAUVIR, Lukman DIKMEN, Fabrice HABAY, Jonathan HAUBLAIN, Damien JONCKHEERE, André LAFORGE, Nicolas LEDUC, Abdesslam LOUELMOUTI, Nicolas MATHIEU, Patrick MAYON, Florian MERGEAI, Dimitri TASSIN et Alix VOLCKAERTS (propreté : vidange quotidienne des poubelles en ville et hebdomadaire dans les villages, évacuation des dépôts sauvages fouillés par les agents constatateurs et passage de la balayeuse).

RGPE (PERMIS D'ENVIRONNEMENT - PERMIS UNIQUE - DECLARATIONS)

PERMIS UNIQUES	CLASSE	OBJET PRINCIPAL
PUN 2020/01	2	Démolition de quatre immeubles et construction de 41 appartements, un commerce, deux parkings souterrains et d'une cabine électrique intégrée au bâtiment.
PUN 2020/02	2	Régularisation d'un élevage porcin, forage et exploitation d'une prise d'eau souterraine et régularisation d'une modification de relief du sol.
PUN 2020/03	2	Construction d'un manège couvert et d'un rond de longe pour chevaux en extension des établissements existants des Écuries de la Californie.
PUN 2020/04	2	Modification de relief du sol par apport de terre et de pierres uniquement.
PUN 2020/05	2	Centre de regroupement et de tri de déchets ferreux et non ferreux et centre de dépollution et de destruction de véhicules hors d'usage.
PERMIS D'ENVIRONNEMENT	CLASSE	OBJET PRINCIPAL
PE 2020/01	2	Réalisation d'un forage pour prise d'eau souterraine.
PE 2020/02	2	Réalisation d'un forage avec prise d'eau souterraine pour arrosage horticole.
PE 2020/03	2	Renouvellement du permis pour l'exploitation d'un parc à conteneurs pour déchets ménagers et, le cas échéant, pour déchets des P.M.E.
PE 2020/04	2	Renouvellement du permis pour l'exploitation d'un parc à conteneurs pour déchets ménagers et, le cas échéant, pour déchets des P.M.E.
PE 2020/05	2	Renouvellement du permis pour une exploitation agricole et adaptation des capacités d'hébergement des installations d'élevage bovin.
PE 2020/06	2	Exploitation agricole pour 370 bovins de plus de six mois.
PE 2020/07	2	Renouvellement du permis pour l'exploitation d'un atelier de travail de la pierre, du marbre et du granit.
PE 2020/08	2	Réalisation d'un forage pour prise d'eau souterraine.
PE 2020/09	2	Réalisation d'un forage pour prise d'eau pour alimentation en eau d'une prairie pour le bétail.
PE 2020/10	2	Nouvelle activité au sein de l'entreprise de production de poudre de blanc d'œuf pour ajouter à son process une nouvelle étape

		d'extraction de lysozyme du blanc d'œuf, avec augmentation de la quantité et de la charge des eaux usées industrielles.
--	--	---

Remarque : les permis d'environnement et uniques mentionnés ici ont fait l'objet d'une demande qui a été traitée par le service Environnement. Cela ne signifie pas qu'ils ont été octroyés, ni même que la procédure a atteint son terme.

DÉCLARATIONS PE CLASSE 3	
(NOMBRE)	OBJET PRINCIPAL
2	Antennes stationnaires d'émission
1	Exploitation d'un garage automobile/ Réparation véhicules
4	Chantiers d'enlèvement d'amiante
58	Dépôts de gaz propane/butane
29	Dépôts de liquides inflammables
5	Hébergements de bovins / élevages de bovins/ovins
2	Hébergements de poulets / élevages de poulets
2	Hébergements d'équidés
2	Ruchers
1	Commerce de détail en magasins non spécialisés
4	Transformateurs électriques statiques
12	Unités d'épuration individuelle
1	Chantier de construction ou de démolition : stockage temporaire de déchets
2	Parcs de stationnement de véhicules
2	Forages géothermiques
1	Hall de stockage de produits de la ferme et de produits phytos
2	Remblayages de terre et de pierres / Stockages temporaires de déchets

Au total, le service a assuré le suivi administratif de cinq permis uniques ; dix permis d'environnement et 130 déclarations.

Outre l'instruction des ces demandes, le service Environnement collabore avec le Département de la Police et des Contrôles (SPW – DGARNE) et d'autres services pour contrôler le respect des permis en cours de validité.

Par ailleurs, l'organisation des réunions préalables (à l'étude d'incidences environnementales) d'information (RIP) et leur secrétariat incombe également au service Environnement.

DÉCHETS

- Établissement des statistiques relatives à la gestion des déchets : quantités collectées, coûts, évaluation de la taxe et coût-vérité. La collecte des déchets ménagers et assimilés est réalisée par le personnel et les véhicules communaux.
- Gestion des déchets des commerces, PME et autres collectivités : réorganisation de la collecte communale (tarif proportionnel, collectes centralisées).
- Établissement du calendrier des collectes, adaptation des collectes papiers-cartons, gestion des bulles à verre enterrées, réponses à divers appels à projets (optimisation des poubelles publiques et de la collecte, projet pilote en collecte innovante, Plan Local de Propreté & Mesure de la propreté publique...).

ÉNERGIE

- Convention des Maires : rédaction d'un plan d'actions (PAEDC) et mise en place d'un Comité de Pilotage.
- Réponse à l'appel à projets POLLEC 2020.

AGRICULTURE

- PCDR : secrétariat, contacts avec la Fondation Rural de Wallonie (suivi des dossiers en cours). Organisation des réunions en présentiel et en visio de CLDR, organisation de groupes de travail « valorisation des espaces villageois ».
- Projet « Hall relais agricole » : ouverture à de nouveaux partenaires, appel à projets « Soutenir la relocalisation de l'alimentation en Wallonie », élaboration projet final.
- Clôture du dossier de la création de la maison de village d'Arloncourt.
- Suivi et clôture du dossier de l'aménagement du bûcher de Lutrebois.
- Projet « Aménagement Place de Bourcy » : réalisation d'esquisses en collaboration avec le bureau Lacasse.
- Préparation de la nouvelle opération de développement rural prévue en 2022.
- Aménagement et entretien des voiries agricoles à Bizory et Oubourcy, suivi administratif et financier.
- Organisation de la taille de haie pour les parcelles agricoles en collaboration avec l'ASBL Atelier Environnement de Durbuy.
- Ramassage des bâches et plastiques agricoles deux fois par an, en collaboration avec Idelux. Organisation d'une collecte de déchets de type B2 (déchets vétérinaires).
- ASBL Bastogne Force Verte : secrétariat et actions réalisées chaque année.
- Octroi d'une prime de 125 € sur présentation de la facture de compostage de fumier et analyse de terres en collaboration avec le centre de Michamps.
- Travail au quotidien avec l'AFSCA.
- Organisation de la surveillance vétérinaire lors de rassemblements d'animaux sur la commune (concours, marchés...).
- Organisation de la Fête du sacrifice pour les communautés musulmanes.
- Délivrance de certificat d'abattage pour les particuliers.
- Gestion des différentes « calamités » (sécheresse été 2020) et suivi des dossiers agricoles

(renouvellement de la commission d'expertise de dégâts aux cultures) privés ou publiques (tempête, inondation...).

- Suivi du dossier de coopération internationale avec le Burkina Faso et la commune de Tikaré. Demande de subsides, suivi des projets et organisation de visios pour le suivi sur place
- Aides administratives pour certains agriculteurs.

EAUX ET FÔRETS

- Suivi des demandes de prime pour l'épuration individuelle (3) et l'épuration collective.
- Suivi des pollutions ponctuelles de cours d'eau.
- Élaboration et suivi du Plan de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI) et Programme d'Actions sur les Rivières par une approche Intégrée et Sectorisée (PARIS) en collaboration avec le service Technique Provincial.
- Curage en urgence suite à de la pollution à la petite Bovire.

Travaux forestiers

Cantonnement de La Roche-en-Ardenne, Commune de Bastogne :

- travaux de dégagement à "LA CRIMOGE" ;
- entretien de voiries : achat, transport, nivellement et compactage de pierres ;
- tuteurage après l'hiver, abattage/écorçage des bois scolytés et chablis, petits achats divers et imprévus.

Cantonnement de Nassogne

- entretien des fossés bordiers ;
- enlèvement des semis naturels d'EP aux bords des ruisseaux ;
- abattage arbres dangereux, chablis, aqueducs...
- divers : entretien petit mobilier, bancs, barrières, palissade d'observation...

Vente de bois 2020

- Cantonnement de Nassogne : le 26/10/2020.
- Cantonnement de La Roche : le 16/11/2020.

Vente de gré à gré de produits forestiers

- Cantonnement de Nassogne
- Vente de bois (chablis) scolytés en avril.

Taille de haies

Abattage et élagage d'arbres

- 22 interventions en urgence via la brigade ou via entreprise.
- enlèvement d'un arbre tombé sur un abri au Domaine des Marcassin.

- Taille du houppier d'un hêtre pourpre Senonchamps.
- Abattage d'arbres hautes tiges sur les parcelles B538N, B538C6 au domaine des Marcassins.
- Abattage de résineux, chablis et scolytés sur le territoire forestier de la commune.

PLAN COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT DE LA NATURE (PCDN)

Depuis 1998, la Commune de Bastogne a mis en place un Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) dans lequel les bénévoles prennent une série d'initiatives visant à préserver la nature.

En 2020, le PCDN a proposé :

- une distribution d'arbres à l'occasion de la Sainte Catherine : une centaine de poiriers lors de l'opération "Un bébé, un arbre" (pour les parents des enfants nés dans l'année), trente arbustes mellifères dans le cadre de "Bienvenue Commune Maya" (pour les nouveaux habitants), une vingtaine de poiriers (aux mariés et cohabitants légaux de l'année) ;
- une distribution de vivariums de papillons (20 vivariums et 4 recharges) et de kits d'élevage d'œufs de grenouille (12) aux écoles primaires, tous réseaux confondus, après les vacances de Pâques ;

En ce qui concerne la lutte contre les plantes invasives, près de 30 zones de Berces du Caucase ont été traitées durant les mois de mai et juin 2020. Par ailleurs, le PCDN a pu compter sur l'aide du SPW pour lutter contre les Berces le long du RAVeL Bastogne-Gouvy (plus précisément le long du tronçon Bizory-Bourcy).

ANIMAUX INVASIFS

Contrairement à d'autres communes de la province du Luxembourg, le PCDN n'a pas détecté de présence de colonies de chenilles processionnaires à Bastogne. Le service a été amené à contrôler des suspicions de présence de ces animaux en juin et août 2020 mais à chaque fois le contrôle s'est révélé négatif (chenilles tisseuses de toiles et chenilles bucéphales, deux espèces inoffensives).

En collaboration avec le DNF et la Région wallonne, le service assure le suivi de diverses colonies de castors établies sur le territoire de la Commune, notamment à Losange, Hardigny et Hemroulle.

ACTIONS DE SENSIBILISATION EN MATIÈRE DE DÉCHETS

Grand Nettoyage de Printemps (Be Wapp)

La participation de la Commune de Bastogne à la 6^e édition du Grand Nettoyage de Printemps a été considérablement impactée par la pandémie du coronavirus.

En effet, initialement prévue fin mars 2020, elle a finalement été reportée au week-end des 26 et 27 septembre 2020. Les équipes inscrites ne pouvaient y participer qu'à raison de 10 membres maximum par équipe inscrite et les écoles ne pouvaient plus y participer.

Une centaine de personnes ont finalement participé à cette édition.

Ensemble, ils ont collecté 800 kg de déchets (dont 100 kg de PMC).

World Clean'up Day

Pour la seconde année, à l'initiative de la Jeune Chambre Internationale, la Commune de Bastogne a participé au World Clean'up Day qui s'est déroulé le samedi 19 septembre. Une équipe d'agents constatateurs et d'ouvriers du service Propreté était présente pour épauler et encadrer les bénévoles participant à cette journée (10 personnes).

300 kg de déchets ont été collectés au cours de cette journée

CIMETIÈRES

Inhumations en 2020 : 159.

Quelques petits travaux réalisés :

- remise en état de l'entrée du cimetière de Mageret : barrières et maçonnerie ;
- création d'un emplacement columbariums, cavurnes et pelouse de dispersion au cimetière de Moinet ;
- réfection des couvres mur et des joints au cimetière de Noville ;
- fabrication et remplacement de la petite barrière en fer forgé au cimetière de Marvie.

L'équipe chargée des cimetières s'est occupée, comme chaque année, de l'entretien des 18 cimetières communaux, les tâches comprennent le désherbage, la gestion des poubelles, l'entretien des allées et la pose de grenailles supplémentaires.

DIVERS

- Enquêtes et consultations sur divers Plans wallons : cours d'eau et conservation de la nature, projets de « plan d'exploitation des éoliennes » et de « plan relatif à l'acoustique des éoliennes », Plans de Gestion par Districts Hydrographiques (phase 3), projets de cartographie des zones soumises à l'aléa d'inondation...
- Enquêtes et consultations sur des projets d'établissements classés (éoliennes principalement) sur des communes/pays voisins – défenses des intérêts de la Commune de Bastogne.
- Renseignements et procédures diverses : détention d'explosifs ou d'armes, conventions pour jeux de hasard, permis pour taxi,...
- Dossiers analysés dans le cadre de la collaboration avec le Service Urbanisme : projet d'urbanisation, avis officiellement sollicités dans le cadre de demandes de permis d'urbanisme,...
- Concours PCDR, PCDN et CCATM.
- Collaboration Parc Naturel HSFA.
- Achat des sapins de Noël à l'entreprise ART JARDIN SPRL.
- Démolition d'un chalet au domaine des Marcassins.
- Collaboration avec IDELUX concernant les projets à l'ancienne caserne du 1A ainsi que pour l'École du feu (cours d'étañonnage).
- Receveur pour les commerçants (volants) du marché aux camelots.
- Recensement des immeubles abandonnés deux fois par an.
- Recensement des panneaux publicitaires deux fois par an.
- Recensement des anomalies du programme ICAR.
- Recensement des parcelles communales au domaine des Marcassins.

QUELQUES CHIFFRES

- Gestion et stockage des expulsions suite à un jugement : sept expulsions, trois effectives.
- Gestion et stockage des véhicules mis en fourrière : 18 véhicules contrôlés et huit placés en fourrière.
- États des lieux avant et après un débardage : six états des lieux avant débardage.
- Gestion des aires de débardage : douze contrôles des 28 aires de débardage.

CELLULE DES AGENTS CONSTATATEURS

Jean KLEIN et Pascal LEBRUN - 061 26 26 74,
Cindy DUGAILLIEZ et Olivier GÉRARDY - 061 26 26 70,
Ludovic MEUNIER et Éliane WINAND - 061 26 26 73
agentsconstatateurs@bastogne.be

PROCÈS-VERBAUX ET CONSTATS ADMINISTRATIFS

172 procès-verbaux ou constats administratifs ont été rédigés pour des infractions environnementales :

- aucun dossier n'a été traité directement par les Substituts du Procureur du Roi. Contrairement au passé, où les dossiers étaient tous traités au sein du Parquet de Première Instance, la plupart des dossiers sont à présent traités au sein du Parquet de Police.
Les agents continuent à collaborer étroitement avec les Substituts du Procureur du Roi de Neufchâteau et identifient de plus en plus de contrevenants suite à l'utilisation de leur carte bancaire ou de leur carte de fidélité (des commerces), les substituts délivrant des réquisitoires pour ce faire.
32 PV contre X ont été transmis à l'agent sanctionnateur, à l'exception de trois dossiers classés sans suite pour non identification du contrevenant. 10 dossiers sont toujours en cours de suivi (au 5 mars 2021) ;
- sept dossiers ont été traités par l'agent sanctionnateur régional ;
- 152 dossiers ont été traités par l'agent sanctionnateur zonal et ont abouti à :
 - 27 amendes ;
 - 0 dossier sans amende (à la connaissance des agents constatateurs) car le moyen de défense a été accepté ;
 - 21 dossiers avec un courrier d'avertissement (les contrôles des papiers et cartons sortis par les particuliers en dehors des jours de collecte ont été intensifiés) ;
 - 0 médiations (à la connaissance des agents constatateurs) ;
 - 104 dossiers en cours (à la connaissance des agents constatateurs), dont quatorze dossiers concernent des constats administratifs environnementaux. Sur ces 104 dossiers, 42 dossiers sont hors délai (à la connaissance des agents constatateurs).

Pour rappel, sous peine de nullité, le délai de traitement des procès-verbaux est de six mois.

80 constats administratifs ont été dressés pour d'autres sanctions administratives et ont été traités par

l'agent sanctionnateur zonal, dont :

- 76 dossiers ont abouti à une amende ;
- 0 dossier hors délai ;
- quatre dossiers toujours en cours au 5 mars 2021.

Pour rappel, le délai de traitement des constats administratifs est d'un an sous peine de nullité.

La totalité de ces constats concerne des infractions d'arrêt et de stationnement.

Outre le traitement des procès-verbaux et des constats administratifs, dont chacun d'eux demande une à deux heures de travail (enregistrement, recherche, rédaction, envoi, classement), les agents constatateurs assurent une permanence quotidienne afin de répondre aux appels téléphoniques et d'effectuer le travail administratif.

SANCTIONS ADMINISTRATIVES COMMUNALES ET INFRACTIONS ENVIRONNEMENTALES

Propreté publique

562 missions ont été effectuées, dont :

- 309 en matière de recherche de dépôts sauvages et 77 concernant l'entretien de domaines privés. Les contrôles sont effectués cinq demi-journées par semaine. Cela représente approximativement 1.016 découvertes de dépôts, dont 859 en milieu urbain et 157 en milieu rural. 17% des dépôts ont abouti à un procès-verbal. La fermeture des recyparcs durant la crise sanitaire a engendré une nette augmentation de ces dépôts sauvages ;
- 97 contrôles relatifs au tri des déchets ou sortis en dehors des heures réglementaires (déchets ménagers, PMC et cartons). Ces contrôles sont effectués deux à trois demi-journées par semaine. Il s'agit principalement de sensibilisation au tri des déchets (prise de contact en direct ou petit mot dans la boîte aux lettres), accompagnée d'un suivi avec vérification de la bonne compréhension des remarques lors des tournées suivantes. Un constat administratif peut-être établi en cas de récidive. Les contrôles ont été renforcés en fin d'année ;
- 18 contrôles de conteneurs commerçants. Ceux-ci sont effectués de manière ponctuelle, principalement suite au passage du camion ayant rencontré des soucis lors du ramassage (conteneur cassé, mal trié, etc.) ou suite à des plaintes du voisinage ;
- seize missions en matière d'affichage sauvage sur le domaine public (affiches placées sans autorisation communale) : repérage, prise de contact avec les organisateurs pour les faire enlever dans un délai imparti, établissement d'un constat administratif en cas de non respect de ce délai. Le contrôle est effectué une demi-journée par semaine. Avec la crise sanitaire, ce contrôle s'est avéré superflu vu l'arrêt des activités culturelles et festives ;
- 43 contrôles axés sur les incivilités diverses. Il s'agit principalement de la prévention concernant les déjections canines, les mégots de cigarette jetés sur la voie publique, l'incinération, les dépôts de tonte de pelouse, les haies non taillées empiétant sur les voiries, le tri des déchets dans les camps scouts, la participation à Be Wapp, la propreté lors des grands feux, la vérification des encombrants, etc.

Arrêt et stationnement

Deux à trois demi-journées par semaine sont consacrées aux contrôles en matière d'arrêt et de stationnement.

En 2020, 126 missions ont été effectuées ; 172 avertissements (509 en 2019) ont été délivrés oralement ou par écrit et 80 constats administratifs (307 en 2019) ont été dressés.

Les agents ont mené plusieurs missions de prévention et de sensibilisation, surtout vis-à-vis de la problématique de stationnement dans les zones bleues (rues des Remparts et de Neufchâteau).

À présent, les agents peuvent verbaliser les véhicules étrangers suite à un accord avec le commissaire Philippe GOBERT du Centre de Coopération Policière et Douanière qui leur transmet la DIV étrangère.

Ils n'ont malheureusement pas encore accès au programme de vérification de la validité des cartes PMR.

Durant le mois de septembre, à la demande du Bourgmestre, la Zone de Police et la cellule des agents constatateurs ont mené une campagne de sensibilisation en matière d'arrêt et de stationnement. La première phase a été consacrée à la sensibilisation des automobilistes, la deuxième, à la répression.

Les agents ont effectué une trentaine d'avertissements et une petite dizaine de constats administratifs.

Tranquillité publique

Les agents constatateurs sont sur le terrain quatre demi-journées par semaine pour veiller à la tranquillité publique.

En 2020, 420 missions ont été effectuées, dont :

- 160 patrouilles effectuées à pied ou en voiture, Il s'est agit principalement de prévention dans les lieux touristiques et sur le RAVeL ;
- 11 vérifications d'autorisations d'occupation du domaine public (terrasses, démarcheurs, chantiers, etc.) ;
- 33 concernant la sécurité publique (arbres ou branches tombés, respect des gestes barrières dans le cadre de la crise sanitaire, essaims d'abeilles, taques soulevées ou trous dans la chaussée, etc.) ;
- plusieurs rappels des obligations aux propriétaires d'animaux divagants, principalement des chiens sans laisse ;
- quelques suivis de plainte.

Conservation de la nature et bien-être animal

177 missions ont été effectuées, dont :

- treize en matière de lutte contre les plantes invasives. Il s'agit principalement du recensement et de l'élimination de la Berce du Caucase et du recensement de la Renouée du Japon (information transmise à la Cellule Interdépartementale Espèces Invasives de Namur) ;
- un échardonnage ;

- 18 relatives à la lutte contre les animaux invasifs et nuisibles (principalement le suivi de la progression du castor et deux interventions pour la vérification éventuelle de la présence de la chenille processionnaire) ;
- quinze concernant le bien-être animal (suite à une plainte). La plupart des dossiers est transmise à la Police et à l'Unité du bien-être animal ;
- 77 dans le cadre des campagnes de stérilisation des chats errants organisées régulièrement sur le territoire. En 2020, 79 chats errants ont été stérilisés (40 mâles et 39 femelles) et 23 chats domestiques ou déjà stérilisés, relâchés immédiatement ;
- une cinquantaine concernant la gestion du chenil communal : lorsque des personnes de la zone de Police Centre Ardenne (Bastogne, Bertogne, Fauvillers, Légglise, Neufchâteau, Sainte-Ode, Vaux-sur-Sûre) trouvent un chien, ils peuvent se présenter à l'un des postes de Police (ou chez un vétérinaire) de la zone afin de vérifier si le chien est pucé pour pouvoir entrer en contact avec le propriétaire. Si le chien n'est pas pucé, les policiers l'amènent au chenil de Bastogne où il est hébergé et pris en charge durant quatre à cinq jours durant lesquels les agents recherchent activement ses propriétaires (via la page Facebook, notamment). Passé ce délai, si personne ne s'est manifesté, le chien est évacué par la Croix-Bleue de Floriffoux et proposé à l'adoption après le délai d'attente légal de quinze jours. Depuis la création de la page Facebook en 2016, le nombre de chiens évacués vers le refuge animalier de Floriffoux a fortement diminué. De nombreux habitants de la commune contactent les agents via cette page pour signaler un chien errant ou leur animal disparu. Souvent, les chiens ne restent que quelques heures au chenil avant d'être récupérés par leurs propriétaires. Enfin, les agents collaborent étroitement avec la Police locale dans le cadre de la gestion des chiens trouvés. Tous les propriétaires de chien(s) non pucé(s) sont invités à se mettre en ordre d'identification dans les quinze jours, faute de quoi un procès-verbal est dressé pour défaut d'identification par la Police. En 2020, 26 chiens ont été hébergés au chenil dont quatre ont été évacués vers le refuge de Floriffoux - deux sur saisie policière - et 22 ont été récupérés par leurs propriétaires ;
- la délivrance de dix autorisations de détention de chiens de catégorie 1.

Dans le cadre du bien-être animal, le service organise chaque année la campagne « Quinzaine du bien-être animal ». Vu la crise sanitaire, l'opération 2020 n'a pas pu avoir lieu.

AUTRES MISSIONS

Contrôle des horodateurs et comptage des tirelires (deux à trois demi-journées par semaine)

En raison de la crise sanitaire, moins de contrôles ont été effectués cette année.

Notons également que de juin à décembre 2020, le disque de stationnement gratuit est passé d'une demi-heure à une heure en vue de favoriser l'accès aux commerces.

76 missions ont été effectuées et ont résulté à l'établissement de 1.017 taxes, dont 883 à des Belges et 134 à des étrangers (13 % des taxes dressées).

Encadrement des enterrements

En 2020, le service a encadré 24 enterrements.

L'encadrement d'un enterrement demande un minimum de trente minutes (si les agents n'effectuent que l'entrée à l'église) et un maximum de 2h30 (comprenant l'entrée et la sortie de l'église ainsi que la marche jusqu'au cimetière) selon le nombre de personnes présentes, le type de cérémonie, l'officiant, etc.

Service à la population

Les agents se rendent parfois auprès des personnes isolées ou non motorisées afin leur faire signer des documents administratifs (carte d'identité...).

Trois missions de ce type ont été effectuées en 2020.

SUPPORT PONCTUEL DES AGENTS DANS DIFFÉRENTS DOSSIERS COMMUNAUX

Certaines missions sont attribuées aux agents afin de soutenir les employés d'administration.

Interventions ponctuelles et/ou sur demande

Un peu moins de 160 missions ont été effectuées :

- déclarations d'abattage, élagage d'arbres en urgence ;
- déclarations d'abattage d'animaux ;
- contrôles des zones de débordage ;
- relevé des véhicules abandonnés, suivi de mise en fourrière ;
- suivi d'expulsion et gestion des clés de la caserne et du stockage ;
- recensement des immeubles abandonnés, des panneaux publicitaires et ICAR ;
- gestion des cimetières en cas d'absence du responsable et de la Foire aux camelots ;
- accompagnement d'un service provincial sur le terrain ;
- gestion du PCDN ;
- dossiers concernant le service Environnement ;
- distribution des rouleaux de doubles sacs et de PMC à la population.

URBANISME

Mike MINET (Chef de service) - 061 26 26 40, Catherine GILLET - 061 26 26 42,
Thomas VANDENDYCK - 061 26 26 46, Bernard VANDENDYCK - 061 26 26 53
et Barbara BERNABÉ - 061 26 26 41
urbanisme@bastogne.be

PERMIS D'URBANISME, D'URBANISATION ET INTÉGRÉS

201 dossiers ont été déposés en 2020 et 153 unités de logements ont été octroyées par le Collège communal. Le développement immobilier en 2020 a été important puisque le Collège communal a délivré 34 unités de logement de plus qu'en 2019.

En ce qui concerne les projets d'urbanisation, le Collège communal a délivré cinq permis d'urbanisation pour un total de treize lots.

INFORMATIONS NOTARIALES

603 renseignements notariaux ont été fournis et 48 divisions de biens ont reçu un avis du Collège communal.

QUARTIER NOUVEAU "CHENÊT VEVY"

Le service a en charge le suivi de l'opérationnalisation du projet. Pour rappel, à terme, environ 650 logements durables seront réalisés. Seront également créés :

- une nouvelle connexion en mode doux permettant de relier le quartier au RAVeL et au centre-ville (une grande coulée verte est également prévue dans le nouveau quartier) ;
- une zone d'activités économiques destinée à des petites entreprises ;
- des infrastructures à caractère d'utilité publique : crèche, maison de repos, maison de village, école fondamentale, ferme pédagogique, voitures partagées, etc.

URBANISATION DU SITE DE RENVAL

Le service a en charge l'urbanisation des terrains communaux situés à Renval. Ceux-ci devraient permettre la réalisation de 62 à 92 logements.

Le permis d'urbanisation a été délivré par le Fonctionnaire délégué le 26 septembre 2019.

COMMISSION CONSULTATIVE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE MOBILITÉ (CCATM)

Le service a préparé et animé l'ensemble des réunions de la commission.

INVENTAIRE CENTRALISÉ DES ADRESSES ET DES RUES EN WALLONIE (ICAR)

Le service collabore à l'enrichissement et à la vérification des données du portail régional. Il a géré la procédure de dénomination de trois nouvelles voiries (extension zoning n° 1) en 2020.

ÉNERGIE

Philippe WUIDART - 061 26 26 39
energie@bastogne.be

En 2020, le service s'est chargé du/de :

- suivi des entretiens (40) et des dépannages de chaudières et du chauffage (81) ;
- suivi des consommations des bâtiments communaux (relevé des compteurs et des factures) ;
- la programmation et changement des horaires des écoles via Internet (38) ;
- suivi des dossiers PEB déposés avec le permis d'urbanisme (118) ;
- l'aide aux personnes pour les primes "énergie" avec le Guichet Énergie.

ARCHIVES

Sabine JAMOTTE - 061 24 06 51
archives@bastogne.be

Les archives de la Commune sont installées dans les sous-sols du Centre Technique et Administratif Communal. Elles sont triées et répertoriées sur ordinateur, service par service, et classées ensuite dans des boîtes.

Ce service comprend uniquement les archives des différents services communaux, il ne comporte pas de documents historiques concernant Bastogne (anciennes photos, etc.).

CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE (CPAS)

Rue des Récollets, 12 A
061 24 09 20 | cpas@bastogne.be

Jean-Michel GASPART (Président) - 061 24 09 27, Dimitri COLLET (Directeur général) - 061 24 09 25
et Christina ANTOINE (Travailleur social en chef) - 061 24 09 56

ACCUEIL

Jacqueline MERCHE, Amélie MICHAUX et Christel JEANMART - 061 24 09 20
cpas-accueil@bastogne.be

SERVICE ADMINISTRATIF

Dany TUMSON - 061 24 09 28, Marie-Claire TABAR - 061 24 09 58, Gwenaëlle TALBOT - 061 24 09 57,
Myriam COLINET - 061 24 09 14, Alicia LOUIS - 061 24 09 56,
Christel JEANMART et Amélie MICHAUX - 061 24 09 53,
Marie KRACK 061 26 26 61 et Christine NZOTUNGISHAKA - 061 26 26 62
cpas-admin@bastogne.be

SERVICE SOCIAL GÉNÉRAL

Aurélie WUIDART - 061 24 09 10, Marie DECHAMBRE - 061 24 09 24,
Caroline HENRIET - 061 24 09 69, Victoria SEVRIN - 061 24 09 68, Catherine POITOUX (remplacée par
Maïté LAMBERT et Marine BERTRAND) - 061 24 09 44 et Coralie DEWALQUE - 061 24 09 42
cpas-ssg@bastogne.be

Dans le contexte du droit à l'aide sociale, le CPAS a pour mission d'assurer aux personnes et aux familles l'aide due par la collectivité.

Pour ce faire, les assistantes sociales du service social général assurent :

- la réception des demandes de Droit à l'Intégration Sociale (DIS), d'aides sociales, d'aides urgentes ou d'informations générales, etc. ;
- l'instruction des dossiers (DIS, aides sociales, avances sur les allocations sociales, etc.) qui leur sont confiés ;
- l'orientation des personnes vers les services spécialisés internes ou externes au CPAS, si besoin.

Ce service est amené à gérer des tâches nombreuses et variées. Une permanence sociale est prévue chaque jour de la semaine pour toute demande d'aide sociale et/ou administrative.

Chaque assistante sociale a son propre jour de permanence mais est aussi accessible tous les jours de la semaine sur rendez-vous ainsi que pour les demandes d'aides urgentes.

En 2020, 1.052 demandes d'aide sociale ont été traitées, dont 221 droits à l'intégration sociale.

FONDS MAZOUT

Victoria SEVRIN - 061 24 09 68

fondsmazout@bastogne.be

CATÉGORIE 1 : LES PERSONNES AYANT DROIT À UNE INTERVENTION MAJORÉE D'ASSURANCE MALADIE INVALIDITÉ

Afin de réserver l'intervention de chauffage aux personnes socio-économiquement faibles, il est exigé que le montant annuel des revenus bruts du ménage ne dépasse pas 19.566,25 €, majoré de 3.622,24 € par personne à charge¹.

Dans les cas suivants, il n'y a pas lieu de faire une enquête sur les revenus :

- lorsque le ménage est composé d'une personne isolée (avec ou sans enfants à charge) bénéficiant du statut de "bénéficiaire d'une intervention majorée" (BIM) ;
- lorsque l'ensemble du ménage est BIM.

CATÉGORIE 2 : LES PERSONNES AUX REVENUS LIMITÉS

Les personnes dont le montant annuel des revenus imposables bruts est inférieur ou égal à 19.566,25 €, majoré de 3.622,24 € par personne à charge. Le revenu cadastral non indexé des biens immobiliers autres que l'habitation du ménage est pris en compte.

CATÉGORIE 3 : LES PERSONNES ENDETTÉES

Dans cette catégorie, il s'agit des personnes qui remplissent la double condition suivante :

- bénéficiaires d'une médiation de dettes ou d'un règlement collectif de dettes (cf. loi de 12/06/1991 relative au crédit à la consommation, articles 1675/2 et suivants du code Judiciaire) ;
- qui sont dans l'incapacité de payer leur facture de chauffage ;
- et qui ne peuvent, en outre, faire face aux paiements de leurs factures de chauffage.

Au 31 décembre 2020, le service a recensé 479 demandes d'intervention, pour un montant de 45.038,80 €.

¹ Par personne à charge, on entend un membre de la famille qui dispose de revenus annuels nets inférieurs à 3.380 € (à l'exclusion des allocations familiales et des pensions alimentaires pour enfants).

MÉDIATION DE DETTES

Catherine CRINS - 061 24 09 11, Annabel GAUTHIER - 061 24 09 23
et Ingrid PIROTTE - 061 24 09 55
cpas-mediation@bastogne.be

Agréé et soutenu par la Région wallonne depuis juin 2000, le service permet aux personnes surendettées de retrouver un équilibre financier et, dans la mesure du possible, de rembourser leurs créances tout en continuant à vivre dans des conditions conformes au respect de la dignité humaine.

Une permanence est assurée tous les mardis et jeudis, de 8h30 à 12h. En dehors de ces périodes, les rendez-vous sont possibles.

Sur l'année 2020, 110 dossiers de médiation ont été traités, dont 48 ouvertures de nouveaux dossiers de médiation (avec ou sans gestion budgétaire) et 18 clôtures. Parmi ces 110 dossiers, on recense 70 dossiers pour lesquels une gestion budgétaire a aussi été effectuée (40 dossiers n'ont concerné qu'une médiation de dettes).

Tous dossiers confondus : 160 situations ont été prises en charge.

INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE

Sophie HORMAN - 061 24 09 78, Quentin DEWEZ - 061 24 09 74, Marguerite WILKIN - 061 26 26 13,
Anne-Laure BOURCY - 061 24 09 22 et Amandine LEONET - 061 24 09 11
et Clémence LANNERS - 061 26 26 12
cpas-insertion@bastogne.be

L'insertion socio-professionnelle fait partie des missions légales des CPAS. Il s'agit d'avoir une vision globale des personnes et de pouvoir effectuer avec elles un travail qui va de l'insertion sociale à l'insertion professionnelle lorsque cela est possible.

Si l'insertion socio-professionnelle au sens large fait partie intégrante des services du CPAS de Bastogne depuis de nombreuses années, ce dernier désirait s'inscrire davantage dans l'insertion sociale. C'est chose faite depuis mai 2011 avec l'engagement d'un travailleur chargé de développer cet aspect. L'insertion sociale a pour objectifs prioritaires de rompre l'isolement social, de permettre une participation à la vie sociale et culturelle, de promouvoir la reconnaissance sociale, d'améliorer le bien-être et la qualité de vie ainsi que de favoriser l'autonomie.

Depuis avril 2018, Marguerite WILKIN, éducatrice spécialisée, est venue renforcer l'équipe ainsi que les ateliers d'insertion sociale. Dans ce cadre, le service travaille avec différents partenaires mettant en place des ateliers répondant aux besoins des bénéficiaires.

En collaboration avec les CPAS de Sainte-Ode et de Vaux-sur-Sûre, le FOREM et la Région wallonne

(convention-cadre), le service a mis en place le projet "Pass à l'Emploi". Divers modules de formation sont proposés aux bénéficiaires des CPAS afin de les aider dans leur chemin vers l'emploi : remobilisation, orientation, recherche d'emploi, permis de conduire, etc. Ces modules, répartis sur l'année, sont organisés et animés par des opérateurs de la région (La Trêve, Emploi Mode d'emploi, CEPPST, SOS dépannage, Idéal Coiffure, etc.). Les trois travailleurs sociaux assurent la coordination des modules et le suivi individuel des stagiaires.

En 2020, l'organisation des modules collectifs a été perturbée par l'épidémie de la Covid-19.

260 personnes ont été suivies en 2020 par le service, qui a permis une cinquantaine de mises à l'emploi, dont 42 articles 60§7.

DISTRIBUTION DES DENRÉES ALIMENTAIRES

Aurélie WUIDART - 061 24 09 10 et Marie DECHAMBRE - 061 24 09 24
cpas.ssg@bastogne.be

Le Fonds Européen d'Aide aux plus Démunis (FEAD) a pour but d'apporter une aide alimentaire aux personnes ayant des revenus en dessous du seuil de pauvreté.

Depuis janvier 2012, le CPAS de Bastogne groupe son stock de denrées avec l'ASBL Saint-Vincent de Paul, une organisation active dans l'aide aux personnes sur le territoire de Bastogne.

Une convention a été créée dans ce sens entre le CPAS et l'ASBL et se renouvelle chaque année. Le CPAS fournit une attestation aux personnes ayant des revenus en-dessous du seuil de pauvreté. Munis de cette attestation, les ménages peuvent se rendre à l'ASBL Saint-Vincent de Paul afin d'obtenir un colis alimentaire.

En 2020, environ 4.000 colis ont été distribués aux familles par l'ASBL Saint-Vincent de Paul. Cette action apporte une aide alimentaire gratuite à environ 350 familles chaque année.

PARTICIPATION ET ACTIVATION SOCIALE DES PERSONNES USAGÈRES DES SERVICES DU CPAS

Aurélie WUIDART - 061 24 09 10 et Marie DECHAMBRE - 061 24 09 24
cpas.ssg@bastogne.be

Tout au long de l'année, des interventions financières sont envisagées afin que les enfants participent à des activités scolaires ou parascolaires encadrées, bénéficient de matériel de puériculture, de lunettes, d'abonnement de bus scolaire, etc.

Au vu des mesures de lutte contre la Covid-19, il n'a pas été possible d'organiser des journées en groupe comme chaque année. Le service a dès lors donné la possibilité à des familles de passer une journée de dépaysement.

20 tickets article 27 ont été distribués au public.

50 manuels théoriques pour le permis de conduire ont été acquis pour les personnes suivies par le service.

Fin août, 105 colis scolaires ont été distribués aux enfants de maternel, de primaire et de secondaire.

Enfin, le service a acquis des chèques cinéma à distribuer dans le courant de l'année 2021 et des fournitures scolaires pour la rentrée scolaire 2021-2022.

En 2020, des aides sociales dans le cadre du subside pauvreté enfantine ont été octroyées à dix personnes pour un montant total de 2.365,55 €.

Ces aides ont principalement permis à des enfants d'avoir leur abonnement de bus, une nouvelle paire de lunettes, de s'inscrire à des clubs de sport ou à des stages...

Des aides sociales dans le cadre de l'épanouissement social et culturel ont été octroyées à onze personnes pour un montant total de 1.695,99 €.

Ces aides ont également pour objectif de promouvoir l'accès à la musique, au sport, à financer des frais scolaires...

PENSIONS - ALLOCATIONS PERSONNES HANDICAPÉES

Christel JEANMART - 061 24 09 53

cpas-ssq@bastogne.be

Ce service s'occupe de l'introduction des demandes :

- de pension ;
- d'allocation ou d'avantage social pour les personnes handicapées ;
- d'allocation ou d'avantage social pour les personnes âgées ;
- de carte de stationnement.

Une permanence est assurée le lundi matin sur rendez-vous, de 8h30 à 12h.

En 2020, quinze dossiers ont été introduits, dix dossiers GRAPPA, pension de survie et pension salariés ont été traités et 25 dossiers pour les personnes handicapées ont été ouverts.

GUIDANCE SOCIALE ÉNERGÉTIQUE

Maité LAMBERT - 061 24 09 44 et Caroline HENRIET - 061 24 09 69
cpas-energie@bastogne.be

Le service Énergie répond à deux missions : l'une préventive et l'autre, curative. Il s'agit d'aider les personnes en difficulté de paiement à gérer leur budget et à trouver des solutions afin de faire face aux factures d'énergie. Il s'agit également de mettre en place des projets de prévention visant l'utilisation rationnelle de l'énergie. Ces actions sont destinées aux bénéficiaires du CPAS, mais également à la population locale.

Pour fonctionner, le service Énergie dispose de subsides :

- de la Fédération Wallonie-Bruxelles - le PAPE (Plan d'action préventive en matière d'énergie) ;
- du SPP Intégration sociale - le fonds social du gaz et électricité (FSGE) ;
- de la Fédération Wallonie-Bruxelles - le Fonds Social de l'Eau, mis en place par la Société Publique de la Gestion de l'Eau.

Durant l'année 2020, suite à la crise sanitaire liée à la Covid-19, le service Énergie s'est vu attribuer des subsides complémentaires.

En effet, les confinements ont obligé les personnes à rester chez elles et donc, à consommer plus d'énergie.

Les subsides supplémentaires ont concerné :

- une extension du Fonds Social du Gaz et de l'électricité ;
- une aide spécifique relative aux personnes utilisant un compteur à budget.

Lors des permanences ou des rendez-vous, le service :

- négocie les plans d'apurement avec les fournisseurs d'énergie ;
- intervient financièrement pour l'achat d'électroménagers ou d'appareils moins énergivores (remboursable ou non) ;
- explique et suit les placements de compteur à budget ;
- met en place la demande d'octroi du tarif social ou du statut de client protégé auprès des fournisseurs d'énergie ;
- demande le droit de tirage envers la SWDE ;
- accompagne les personnes lors des rechargements des cartes des compteurs à budget ;
- compare les différents prix des fournisseurs d'énergie via des comparateurs en ligne, etc.

Les différentes actions réalisées dans le cadre du plan préventif sont :

- les visites à domicile dans le but de donner des conseils sur l'utilisation rationnelle de l'énergie, en collaboration avec des professionnels ;
- l'organisation d'ateliers d'utilisation rationnelle de l'énergie ;
- la commande et la distribution de « kits énergie » ;
- les suivis de consommations énergétiques pour certains ménages ;
- les petits travaux réalisés au domicile de certains ménages afin d'optimiser l'utilisation rationnelle de

l'énergie, etc.

ACTIONS 2020

La crise sanitaire n'a pas permis au service de recevoir la plupart des personnes ayant besoin d'un accompagnement ou d'une aide en énergie. Cependant, toutes ces personnes ont reçu une réponse par téléphone, mail ou courrier.

En 2020, 227 personnes ont été accompagnées.

RECHARGEMENT DES COMPTEURS À BUDGET

Une station est installée à l'accueil du CPAS pour le rechargement des cartes prépayées destinées aux compteurs à budget placés par le distributeur d'électricité chez les personnes en défaut de paiement ou protégées par le CPAS. Le rechargement a lieu tous les jours, de 8h30 à 17h.

RESTAURANT SOCIAL "COTÉ JARDIN"

Caroline HENRIET - 061 24 09 69
cpas-ssg@bastogne.be

En collaboration avec la Croix-Rouge et l'AID Habilux, le restaurant social permet aux personnes en difficulté financière de se nourrir tous les mercredis et vendredis, de 11h30 à 13h30, moyennant 2 € (1 € pour les enfants).

En 2020, suite aux mesures gouvernementales liées au coronavirus, le restaurant social a fermé ses portes le 18 mars 2020. Durant les mois de janvier, février et mars, 497 repas ont été servis.

SERVICE "SAMARITEL"

Amélie MICHAUX - 061 24 09 53
cpas-ssg@bastogne.be

Le samaritel est un appareil permettant d'alerter un proche ou les services de secours en cas de problème. L'installation et le premier mois d'utilisation coûtent 30 € et une redevance mensuelle de 13,63 € est demandée. Le service assure une assistance aux personnes isolées, âgées, handicapées ou en difficulté passagère et qui utilisent cet appareil.

Au 31 décembre 2020, le service recensait 91 abonnés.

LOGEMENT

Anne-Laure BOURCY - 061 24 09 22, Coralie DEWALQUE - 061 24 09 42
et Laura HARDY - 061 26 26 68
cpas.logement@bastogne.be

Le service Logement du CPAS de Bastogne est gestionnaire de 30 logements sociaux sur la commune de Bastogne dont treize du CPAS et 17 de la Commune. Dans cet ensemble de logements, on peut en distinguer différents types :

- logement d'urgence : le logement est mis à disposition pour une première durée de quatre mois, renouvelable une fois, pour donc une durée maximum de huit mois. Une convention de mise à disposition précaire d'un logement d'urgence est donc signée entre le locataire et le propriétaire du logement ;
- logement de transit : le logement est mis à disposition pour une première durée de six mois, renouvelable une fois, pour donc une durée maximum d'un an. Une convention de mise à disposition précaire d'un logement de transit est donc signée entre le locataire et le propriétaire du logement ;
- logement d'insertion : le logement est mis à disposition pour une première période de un an et demi, renouvelable une fois, pour donc une durée maximale de trois ans. Un contrat de bail pour un logement d'insertion est donc signé entre le locataire et le propriétaire du logement ;
- logement avec bail normal : soumis à la réglementation de la loi sur les logements, un contrat de bail est signé pour la location de ce type de logement comme cela se fait dans le privé.

Le CPAS dispose de trois logements d'urgence, neuf logements de transit, neuf logements d'insertion et sept logements avec des baux de résidence principale.

Il existe également un logement d'urgence (rue de la Californie, 2) qui est en rénovation. Un projet de rénovation pour deux logements d'insertion dans l'ancien presbytère de Noville est également en cours.

Afin de travailler de manière cohérente et en concordance avec tous les locataires, le service essaie de mettre en place une méthodologie d'action. Il effectue toutes les démarches administratives relatives à la location du logement : rédaction des conventions et des contrats de bail, les reprises des énergies et les relevés des compteurs, les calculs de loyer, les états des lieux, etc.

À côté de ce travail administratif, les assistantes sociales veillent à mettre en place un accompagnement social individuel grâce à des visites à domicile et des rendez-vous au bureau. Elles effectuent également les démarches avec les locataires pour trouver un autre logement.

Lors de l'année 2019, le service a renforcé ses états des lieux et ses accompagnements sociaux avec les locataires. La ligne de conduite était également de tendre vers une rentabilité maximale de tous les logements.

En 2020, la situation sanitaire a malheureusement mis en stand-by l'ensemble des activités et des projets. La priorité de 2020 a donc été de maintenir les accompagnements sociaux, même à distance, car les situations demandaient encore plus d'attention de la part des assistants sociaux.

En 2020, le service a constaté une augmentation des demandes de logement. La situation a clairement renforcé les difficultés d'accès au logement.

UNE SITUATION EXCEPTIONNELLE

En fonction du logement mis à la disposition du locataire, l'agent logement a huit à douze mois pour accompagner la personne vers une réinsertion durable dans la société. Vu la crise sanitaire, les possibilités d'intervention ont été limitées.

Les démarches relatives à la mise en ordre administrative des locataires et la recherche d'un logement personnel ont été prioritaires.

À distance, les agents ont pu veiller aux inscriptions dans les différents services proposant des logements sociaux, ainsi qu'assurer les obligations des locataires, tels que le paiement des loyers.

En 2019, 79 % des locataires ont été réinsérés dans un logement stable et durable. En 2020, ce chiffre est passé à 85 %. Les 15 % restants ont été redirigés vers un logement d'insertion où les agents ont pu poursuivre le projet des personnes dans leur insertion sociale et professionnelle.

Durant l'année 2020, douze entrées et treize sorties ont été réalisées au sein des différents logements.

Ces chiffres se justifient par la crise sanitaire actuelle liée au coronavirus, ainsi que par la durée des conventions et des contrats de bail de plus d'un an. Les agents constatent une meilleure rentabilité une année sur deux.

LA RÉNOVATION DE LA PLACETTE

Le projet d'aménagement extérieur « Place de la renaissance » s'inscrit dans le cadre du projet du Centre culturel de Bastogne « Do it yourself ensemble ».

Cette place se situe entre la rue d'Assenois et la rue de Neufchâteau, formant au centre un carré destiné auparavant aux voitures.

Les bâtiments appartiennent à la Commune, à la Société de Logements Publics et au CPAS.

Le projet d'aménagement collectif a été mis en place via la collaboration entre le service Logement du CPAS de Bastogne, la Société de Logements Publics de la Haute-Ardenne, le Plan de Cohésion Sociale du CPAS de Bastogne et l'Athénée royal de Bastogne.

L'objectif était de redynamiser la place mais aussi de créer un cadre de vie convivial et multiculturel ainsi que de permettre aux personnes de s'approprier leur espace personnel.

EXPOSITION « LE LOGEMENT D'HIER, AUJOURD'HUI ET DEMAIN »

Une exposition « Logement d'hier, aujourd'hui et demain » devait être proposée par la Maison de l'Urbanisme Famenne-Ardenne, en collaboration avec le service logement du CPAS de Bastogne, la Société de Logements Publics de la Haute-Ardenne, l'Agence Immobilière Sociale Nord-Luxembourg et la maison d'accueil « La Moisson ».

Cette exposition avait différents objectifs tels que :

- sensibiliser les propriétaires aux normes de leurs logements et à l'occupation de ces derniers ;
- faire connaître les acteurs locaux du logement au grand public ;
- échanger sur les différentes pratiques professionnelles ;
- agir de manière préventive sur les problématiques actuelles du logement en Wallonie.

Il s'agissait donc d'une exposition basée sur la prévention, la réflexion et le partage sur la problématique du logement.

Elle s'adressait à un public large, puisque les problématiques du logement affectent autant les propriétaires que les locataires, ainsi que les professionnels du secteur social.

Suite aux mesures du gouvernement fédéral pour lutter contre la propagation de la Covid-19, cette dernière n'a pas pu avoir lieu.

RENFORCEMENT DES PERMANENCES

En 2018, n des permanences « logement » ont été mises en place. Elles étaient initialement prévues à concurrence d'une matinée par semaine afin d'assurer les inscriptions des habitants de la commune de Bastogne aux logements sociaux (AIS, SLP, CPAS).

En 2019, ces permanences ont été multipliées pour que les agents puissent être en mesure de répondre à toutes les demandes (les mercredis et jeudis de 8h30 à 12h).

En 2020, en parallèle à la gestion sociale et technique des différents logements, les agents ont traité 216 nouvelles demandes de logement.

PLAN DE COHÉSION SOCIALE (PCS)

Valérie PEIFFER (Chef de projet) - 0496 56 01 02 - 061 26 26 09
pcs@bastogne.be

L'année 2020 a signé le démarrage du PCS 3, avec son plan d'actions défini jusque 2025, pouvant néanmoins évoluer au fil des années et des nouveaux besoins identifiés.

Ce plan d'actions avait été validé par le Conseil de l'action sociale en date du 29 mai 2019 et avait été approuvé par l'Arrêté du Gouvernement wallon du 13 février 2020.

Pour rappel, le PCS permet de coordonner et développer différentes initiatives au sein des communes. Il s'agit d'un dispositif transversal, basé sur des partenariats effectifs, qui doit favoriser la participation de la population.

Le PCS se décline en actions réparties en sept axes de travail définis :

- le droit au travail, à la formation, à l'apprentissage, à l'insertion sociale ;
- le droit au logement, à l'énergie, à l'eau, à un environnement sain et à un cadre de vie adapté;

- le droit à la santé ;
- le droit à l'alimentation ;
- le droit à l'épanouissement culturel, social et familial ;
- le droit à la participation citoyenne et démocratique, aux technologies de l'information et de la communication ;
- le droit à la mobilité.

Au regard de l'ISADF et du diagnostic social réalisé en 2019 par l'équipe PCS et à la demande de la Région wallonne de concentrer sa stratégie sur des axes prioritaires, le PCS de Bastogne a orienté son plan autour de quatre axes de travail, à savoir :

- le droit à la santé ;
- le droit à l'épanouissement culturel, social et familial ;
- le droit à la participation citoyenne et démocratique, aux technologies de l'information et de la communication ;
- le droit à la mobilité.

Au sein de ces quatre axes s'articulent un ensemble d'actions répondant à des besoins locaux à mettre en œuvre entre 2020 et 2025.

Certaines de ces actions devaient donc démarrer en 2020. Quelques-unes ont pu, malgré le contexte chaotique de 2020, voir le jour. D'autres ont été amorcées par la mise en place d'un partenariat sans pouvoir être concrétisées ou par une mise en œuvre concrète mais adaptée au contexte sanitaire. Enfin, la concrétisation de certains projets n'a pas pu aboutir, ni même être réfléchi au vu du contexte incertain dans lequel on a été plongé et dans lequel on se trouve encore actuellement.

ACTIONS PROGRAMMÉES EN 2020

Mise en place d'ateliers de prévention des chutes

Une réunion de travail avec les partenaires de ce projet (à savoir Eneo et la Mutualité chrétienne) s'est organisée en janvier 2020 dans le but de préparer la mise en place d'un premier module d'ateliers au Printemps 2020.

Au vu du contexte sanitaire et au vu de l'objectif de l'action (organiser des ateliers à destination de séniors), cette action n'a pas pu se mettre en place en 2020.

Groupe de paroles Lyme

Une réunion préparatoire avec le partenaire de projet s'était organisée en février 2020 avec l'objectif de définir le partenariat et fixer l'agenda des différentes séances de ce groupe de paroles à destination de personnes atteintes de la maladie de Lyme et/ou son entourage.

Les modalités ont été mises en place pour organiser la première séance programmée en avril mais celle-ci a dû être annulée.

Organiser ces rencontres en visio-conférence où l'interaction et l'expression du ressenti de chacun sont une priorité dans le cadre de ces groupes de soutien et d'entraide n'était pas pertinent.

Projet Sport sur ordonnance

Début 2020, par différentes réunions de travail, un partenariat a pu réunir différents intervenants (Médecins généralistes, kinés, Centre sportif...). Celui-ci visait à mettre en place un dispositif d'activités physiques adaptées, encadrées et prescrites par un médecin à destination de personnes malades chroniques.

Un marché public a pu être réalisé identifiant l'ASBL Sport sur ordonnance comme prestataire de service.

L'agenda des différentes séances pour le 1^{er} module était programmé à partir du 8 avril 2020.

Eu égard au contexte épidémique et puisque ce projet vise un public vulnérable face à la Covid-19, ce projet a été postposé.

Projet Do it yourself ensemble

Ce projet fédérateur rassemble de nombreuses écoles et associations de la région de Bastogne et vise à susciter la créativité individuelle et collective au-delà de toutes les questions de genres, de classes sociales, de culture...

De l'échange entre partenaires et des convergences dans les missions respectives de chacun, s'est dégagé un thème commun : LA PLACE, le territoire, les places publiques, mais aussi notre place sociale, la place de chacun dans les espaces communs...

Ce projet revendique l'importance « d'avoir une place et de choisir sa place dans un projet collectif ». Pourquoi est-ce important et ce dès le plus jeune âge ? Comment est-ce possible ? « Avoir une place » est indispensable.

Le résultat de toutes les créations et autres moyens d'expression qui ressortait de ce chantier collectif et participatif devait être présenté autour d'un événement ouvert au public du 25 avril au 17 mai 2020.

La veille du premier confinement, en mars 2020, le projet était ficelé : les créations étaient en cours de finalisation, le planning était programmé, les outils de communications étaient prêts, la promotion allait être lancée.

Mais si la présentation au grand public du résultat de ce projet n'a pas pu se faire, cela n'a empêché à près d'une vingtaine d'associations et leurs bénéficiaires, leurs étudiants et quelques citoyens de se rencontrer et de créer ensemble. Et c'est là que se trouve l'essence même du projet et qui constitue déjà un facteur de réussite.

Projet Inclusion

Ce projet a pour but d'améliorer qualitativement et quantitativement l'accueil d'enfants à besoins spécifiques dans le cadre des activités extrascolaires organisées sur la commune de Bastogne.

Il a pu voir le jour mais a dû être adapté au contexte sanitaire incertain, qui n'a pas permis d'assurer la promotion de celui-ci comme les agents l'auraient souhaité. La situation sanitaire a compromis l'organisation de certains stages durant les vacances.

Néanmoins, les agents ont pu démarrer ce projet autour d'un partenariat avec le service Accueil Temps libre et Le Tisserand de l'ASBL Promemploi.

- **Nombre d'initiatives organisées :** deux stages ont pu être renforcés au niveau de l'approche inclusive d'enfants à besoins spécifiques durant les vacances d'été et de Noël en 2020.
- **Nombre d'enfants potentiellement concernés :** une petite dizaine d'enfants.
- **Nombres d'organismes de stage différents/partenaires :** seuls la Plaine communale & récréakids ont pu être renforcés en 2020. D'autres partenaires extérieurs aux services communaux ont pu être contactés et sensibilisés à ce projet. Une petite dizaine d'associations a marqué un intérêt à pouvoir participer à ce projet. Une séance d'information et une formation à destination de ces opérateurs devaient être organisées mais n'ont pu être mises en place au vu du contexte sanitaire.
- **Nombre de professionnels-bénévoles ayant une implication directe dans l'action :** les animateurs de la Plaine communale, le service Familles, le service Promemploi, le service d'Aide précoce « L'ASBL le Premier pas » ont eu une implication directe dans l'action.
- **Nombre d'enfants inclus vivant des activités au même titre que d'autres enfants :** quatre enfants ont pu être inclus en 2020 et vivre des activités au sein de deux stages organisés par le service Famille.
- **Nombre de personnes dont les préjugés ont évolués :** le service évalue à dix le nombre de personnes dont les préjugés ont évolués. Les animateurs qui ont entouré les enfants ont pu être outillés, approcher le monde du handicap et dépasser leurs préjugés.
- **Degré de satisfaction des enfants en situation de handicap par rapport à leur sentiment d'inclusion (1 à 10) :** le degré de satisfaction des enfants est difficilement évaluable car il s'agit pour la plupart, d'enfants ayant des troubles du spectre autistique. Les parents étaient très satisfaits car les enfants étaient bien pris en charge et en sécurité. Les professionnels sont satisfaits aussi car leur canevas commence à s'étoffer. Ils prennent aujourd'hui plus de temps à la préparation avec les parents, ont davantage d'outils... Toutefois, le service Famille regrette qu'il n'y ait eu que si peu d'enfants à avoir reçu de l'aide. Ils espèrent avoir davantage de lieux de stages et d'enfants après la crise sanitaire.

Réseau d'échanges de savoirs intergénérationnels

Ce projet fait partie du Plan de Cohésion Sociale depuis quelques années déjà. Il a comme objectif l'organisation de moments de rencontres, de partages intergénérationnels.

Mais dans le cadre du contexte pandémique, aucune rencontre n'a pu s'organiser en 2020.

Seule la réunion de présentation de la nouvelle saison en date du 5 mars 2020 a pu avoir lieu et avait rencontré un franc succès puisque plus de 100 personnes avaient répondu à l'appel à la salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville.

Projet Comité de quartier

Ce projet porte sur un quartier de logements sociaux de Bastogne appartenant à la Société de logements publics de la Haute Ardenne (Quartier de l'indépendance) et a comme triple objectifs :

- encourager l'émancipation et la participation citoyenne des habitants du Quartier de

l'Indépendance ;

- renforcer le lien social, intergénérationnel et interculturel entre les habitants du quartier ;
- développer un sentiment d'identité collective au sein de ce quartier.

L'année 2020 a permis de construire la collaboration avec les opérateurs de cette action par la mise en place d'une convention de partenariat établie entre le CPAS et son service du PCSSP, l'ASBL Lire et écrire Luxembourg, le CIEP-Luxembourg et la Société de Logements publics de la Haute Ardenne.

Une prise de contact avec les habitants a pu également s'opérer cette année, en présentiel ou non. Des projets ont pu être discutés et analysés avec les habitants mais évidemment, aucun n'a pu voir le jour.

- **Nombre de création de comité de quartier** : 1
- **Nombre d'habitants impliqués dans la création des comités de quartier** : 5
- **Nombre de personnes présentes aux réunions** : 4
- **Nombre de personnes participant aux activités de quartier** : 3
- **Nombre de comités quartier créés** : 1
- **Nombre de personnes impliquées dans les comités de quartier** : 8
- **Nombre de comités de quartier autonomes** : 0

Projet Maison source – Lutte contre l'isolement

L'objectif de ce projet est de rompre l'isolement de familles précarisées socialement à travers des activités sociales, culturelles, éducatives, de sociabilisation propices à l'épanouissement familial.

Le partenariat avec l'ASBL La Maison Source et le PCS a pu se mettre en place durant 2020.

Au regard du contexte sanitaire, l'ASBL a pu démarrer ses activités en les adaptant et les en axant plus sur des accompagnements individualisés.

- **Nombre d'activités différentes organisées** : deux journées par semaine, soit une moyenne de 90 journées/an (52 semaines = 104, décompter les congés et journées de formations, réunions). En temps de Covid-19 : activités d'une heure trente organisée soit en matinée soit en après-midi : possibilité de balades, de sorties dans le parc de la propriété suivant la météo. Deux animatrices prennent en charge les familles de manière individuelle.
- **Nombre de participants** : quinze familles dont sept provenant de Bastogne et deux du centre de réfugiés de Senonchamps.
- **Nombre d'enfants** : dix enfants sont concernés directement par l'accompagnement (présents aux ateliers).
- **Nombre de participants réguliers** : onze familles régulières sur quinze. Sont considérées comme régulières : les familles avec lesquelles le contact est maintenu et qui sont reprises comme ceci :
 - très régulière : plus de deux fois par mois ;
 - régulière : une à deux fois par mois ;
 - peu régulière : entre une et deux fois tous les deux mois (d'où l'importance des suivis de dossier individuel pour démonter les contacts réguliers) ;
 - irrégulière: moins d'une fois tous les deux mois (uniquement en contact téléphonique).

Salon des aînés

Cette action visait une collaboration avec le Conseil consultatif des aînés dans le but d'organiser un salon des aînés le premier week-end d'octobre. Au vu de la situation sanitaire, cela n'a évidemment pas pu se mettre en place.

Conseil consultatif de la personne handicapée

Afin de pouvoir lancer ce projet, le service avait invité les organismes spécialisés dans l'accompagnement de personnes en situation d'handicap œuvrant sur le territoire de Bastogne afin de pouvoir récolter leur avis sur la mise en place de ce Conseil et garantir un bon démarrage.

Cette réunion, qui a pu se faire en présentiel le 11 février 2020, a permis de recevoir quelques conseils et des pistes d'intervention pour toucher et mobiliser le public-cible.

Vu la situation sanitaire, le projet est resté en stand-by en attendant un retour à une situation où le présentiel sera à nouveau envisageable pour y inviter les futurs candidats.

Ecrivain public

Ce service a été mis en place dans le cadre du PCS 2 et se poursuit dans le PCS 2020-2025.

Malgré la situation sanitaire et les périodes de confinement successives, l'écrivain public étant qui plus est à risque face à la Covid-19, a pu faire preuve d'adaptabilité et a pu continuer à rendre ses services à la population à distance. Elle a organisé une permanence téléphonique et se tenait également à disposition par mail afin de répondre aux différentes demandes.

Au vu de la fermeture de nombreux services, le numérique a pris le dessus pour la grande majorité des démarches sociales et administratives à accomplir durant cette année de crise sanitaire. Son service a démontré une fois de plus sa grande utilité.

- **Nombre de personnes différentes qui ont sollicité le service :** Madame MONGIAT a eu 167 prises de contact et elle a réalisé 190 services (cela comprend la rédaction de lettres, la consultation de mails, la mise à disposition d'internet ou de téléphone, etc.).
- **Nombre d'heures de disponibilité :** elle a travaillé 120 heures en 2020, soit trois heures tous les lundis après-midi.
- **Degré de satisfaction des personnes (de 1 à 10) :** les personnes fréquentant son service sont très satisfaites.
- **Nombre de documents qui ont été rédigés :** 160.
- **Nombre de documents compris :** environ 75 % des personnes ont compris les documents rédigés par l'écrivain public. Cela relève d'un avis personnel et n'est pas quantifié dans la réalité.

Le PCS à l'épreuve de la crise sanitaire : initiatives solidaires

Comme tous les services communaux et du CPAS, le PCSSP n'a pas été épargné par la crise sanitaire. Cette dernière l'a amené à faire preuve de réactivité, de créativité et de pragmatisme.

La majorité de ses actions ayant été postposée ou annulée, le télétravail étant la règle, les agents ont dû réorienter leurs missions vers des actions solidaires pour répondre dans un premier temps à certains besoins sociaux urgents liés au contexte épidémique.

Dans ce sens, le Ministre des Pouvoirs locaux, Pierre-Yves DERMAGNE, par circulaire ministérielle, a d'ailleurs assoupli les directives envers les PCS afin de permettre aux communes de réaffecter temporairement des moyens financiers des PCS à des actions solidaires ponctuelles.

Cette position rejoignait la volonté du Pouvoir local qui a sollicité, dès le début de la crise, l'équipe du PCSSP pour apporter une aide aux personnes fragilisées par cette crise.

L'équipe a œuvré à :

- la création d'un **dispositif de détresse sociale** par la mise en place :
 - d'une ligne d'écoute et de soutien ;
 - d'un système d'aide à la réalisation de courses de premières nécessités ;
 - d'une aide à la livraison de repas à domicile de personnes vulnérables mises en quarantaine ;
- la mise en place d'un **renfort psycho-social** au sein de « La Résidence sans souci », maison de repos et de soins du CPAS ;
- la création d'un **projet solidaire** par la distribution de boîtes de cadeaux de Noël en faveur d'un public en situation précaire.

La création d'un dispositif de détresse sociale

Au-delà de l'aspect sanitaire qui a limité tout un chacun dans l'accès aux services, aux autres... la crise Covid-19 a entraîné son lot de dommages collatéraux avec des impacts sur la santé mentale, le bien-être et la sécurité.

C'est dans ce sens que l'équipe du PCSSP a réagi à cette situation en mettant en place, dans des délais très courts, un nouveau dispositif d'aide d'urgence, de soutien psychologique et logistique.

- **Ligne d'écoute et de soutien**

La situation sanitaire a amené pendant de nombreux mois la population à être confinée chez elle. Dans certains cas, l'isolement était important et a provoqué des difficultés pour faire face à cette situation inédite et compliquée pour subvenir à certains besoins élémentaires.

Pour faire face à cette situation, le service du PCSSP a mis en place et a assuré une permanence téléphonique d'écoute et d'entraide dès le début du 1^{er} confinement. Joignable sept jours sur sept, de 8h30 à 17h, un numéro de téléphone a été créé : 061 26 26 26.

- **Aide à la réalisation de courses**

En plus d'apporter un soutien psychologique, l'objectif de ce dispositif innovant était également de protéger un public vulnérable face à la Covid-19 et limiter la propagation du virus. Dans ce sens, l'équipe a pu organiser un système d'aide à la livraison de courses pour répondre aux besoins élémentaires (pharmacie,

courses alimentaires...) de personnes mises en quarantaine, en attente de résultats, isolés et/ou à risques face à la Covid-19.

- **Aide à la livraison de repas à domicile**

Fin octobre, l'ASBL La Source, Centre résidentiel pour personne en situation d'handicap situé à Bizory, a été touchée de plein fouet par l'épidémie. Elle a sollicité l'aide de notre Commune, notamment pour les repas qu'ils n'arrivaient plus à assurer. Et au vu du contexte de cette année, elle n'a pu organiser aucune de ses activités qui lui permettaient d'avoir des rentrées financières.

Au même moment, en date du 20 octobre 2020, le Gouvernement wallon a fait paraître une nouvelle circulaire autorisant les PCS à mettre en place ou à soutenir des actions solidaires liées à la crise sanitaire.

Dés lors, grâce à cette circulaire et au financement du PCS, du 27 octobre au 8 novembre inclus, période de quarantaine de l'ASBL, 30 repas par jour ont pu être livrés aux résidents.

Renfort psycho-social au sein de « La Résidence sans souci »

Comme toutes les maisons de repos, celle gérée par le CPAS a été fortement impactée par la crise.

Les résidents des Maison de repos faisant partie du public le plus vulnérable face à ce virus, il y avait lieu de les protéger rapidement.

Le confinement total pour les résidents a rythmé leur quotidien presque près d'une année.

Face à cette situation qui isolait les résidents, les privant de tous contacts extérieurs et d'activités, en syndrome de glissement pour certains, avec un personnel réduit et/ou en surcharge de travail, il fallait éviter d'aggraver l'état de santé des résidents.

C'est dans ce sens que l'équipe du PCSSP ainsi que d'autres services du CPAS, ont été rappelés en renfort au sein de la maison de repos afin d'apporter un accompagnement psycho-social aux résidents.

Ce renfort psycho-social s'est traduit à travers plusieurs missions :

- **soutien aux résidents** : les confinements et déconfinements successifs ont impacté durement la santé mentale des résidents de la maison de repos qui, confinés dans leur chambre, se sont retrouvés sans autre interaction possible qu'avec le personnel soignant. Le service a pu être présent pour soutenir et écouter les personnes les plus affectées par cette période ;
- **contacts via des tablettes** : les résidents ne pouvaient pas voir leur famille lors de la crise sanitaire. C'est pourquoi la maison de repos a décidé de proposer des rencontres virtuelles avec les familles. Le PCSSP avait donc pour rôle d'organiser les rendez-vous et d'amener la tablette aux résidents. L'équipe restait auprès des résidents pour garantir un appel de qualité ;
- **visites des familles** : lorsque la situation s'est améliorée, les visites des familles des résidents ont été autorisées. Ces visites nécessitaient toutefois un encadrement stricte afin de garantir les normes de sécurité à l'égard des résidents (respect de la distanciation physique, des gestes barrières...). L'équipe avait également en charge l'organisation du planning pour la prise de ces rendez-vous mais aussi l'accompagnement des résidents à leur visite ;

- **contacts avec les familles** : l'équipe a été la liaison entre les familles et la maison de repos. Dès qu'une nouvelle directive ou procédure devait être mise en place (le cohortage par exemple), le service en informait les familles et se tenait à leur entière disposition pour répondre à leurs questions. Dans ce rôle de relais, l'équipe pouvait aussi recevoir des informations, des questionnements que les familles exprimaient et en assurait le suivi vers le personnel de la maison de repos.

Projet Solidaire autour des « Boîtes à petits bonheurs »

Pour couronner cette année compliquée où la solidarité a pris toute son importance, le PCSSP a répondu à l'initiative lancée par le Centre culturel autour du projet « Boîtes à petits bonheurs ».

Ce projet visait à faire appel à la population pour la confection de boîtes remplies de cadeaux de Noël : un objet chaud, un objet gourmand, un livre ou un jeu, un mot doux et un produit de beauté. Ces boîtes étaient destinées aux personnes les plus démunies de notre commune.

Cette action a suscité une grande mobilisation de la population puisque plus de 850 boîtes ont pu être collectées et réalisées avec soin et générosité.

La distribution des boîtes a été portée conjointement par l'équipe du CPAS et du PCSSP quelques jours avant le Réveillon de Noël au domicile des usagers du CPAS.

Ces cadeaux ont également pu profiter aux bénéficiaires des associations qui ont répondu positivement à la proposition, à savoir : Saint-Vincent de Paul de Bastogne, la Maison d'accueil « La Moisson », les services d'aide et d'accueil éducatif « Le Vieux Moulin » de Fauvillers et « La Ruche » à Flamierge, la maison de repos Sans Souci, les centres Fedasil de Senonchamps, Sainte-Ode et Hotton, l'ASBL « La Maison Source », le service « Sésame », l'ASBL Lire et Ecrire.

ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE

LES POUSSINS DE RENVAL

Domaine de Renval

061 68 99 47 | poussinsderenval@bastogne.be

Nathalie VANDAELE (Directrice - assistante sociale),
Véronique TOUSSAINT, Carine VERDUYCKT, Mélissa DECKER,
Nathalie FERON, Jessica HENKINET et Julie POITOUX (puéricultrices),
Fabienne ROLAND (aide au repas et ménage)

Depuis juillet 2020, la Maison Communale d'Accueil de l'Enfant « Les Poussins de Renval » est devenue une crèche qui accueille chaque jour une quinzaine d'enfants de zéro à trois ans dans ses installations situées à Renval.

La composition de l'équipe est de :

- une responsable, assistante sociale ;
- six accueillantes de formations différentes (puéricultrices, aspirantes en nursing et institutrice maternelle) ;
- une personne s'occupant des repas et de l'hygiène et l'entretien des locaux.

La structure a pu, au cours de l'année 2020, faire bénéficier trente familles d'un accueil (à temps partiel ou complet) avec un accueil réduit durant le premier confinement et accessible aux parents travailleurs de première ligne.

Sous la houlette de l'ONE, la crèche fonctionne selon une pédagogie dite de « groupe d'âges mélangés ». Vivant ensemble dans un même espace quotidien, les petits (bébés de zéro à un an) apprennent des grands (de un à trois ans) et les grands des petits au travers des différentes activités proposées.

Des activités sont ainsi proposées durant l'année selon différents thèmes mensuels (le printemps, les couleurs, Halloween, le goût, l'automne, Pâques, St Nicolas, Noël, les animaux...) ainsi que des activités quotidiennes : lecture, psychomotricité, chants, dessin, peintures, bricolages, danses, promenades...

LA JARDINIÈRE - ACCUEILLANTES CONVENTIONNÉES DU CPAS

Rue du Vivier, 58 (entrée via la rue des Récollets)

lajardiniere@bastogne.be

Yolande GENON - 061 24 09 26
et Bernadette TABAR - 061 24 09 21

Le service compte actuellement treize accueillantes dont deux couples de deux co-accueillantes (deux accueillantes qui travaillent ensemble). Elles sont encadrées par deux assistantes sociales, pour une moyenne de 120 enfants.

Les accueillantes d'enfants ont un rôle essentiel dans la socialisation de l'enfant, la construction de sa personnalité, son éveil. Elles sont des partenaires privilégiées dans l'éducation des enfants, en relation avec les parents.

Les accueillantes mettent leur expérience personnelle et leurs acquis professionnels au service de l'accueil des petits. C'est un service de proximité qui assure une formation continue aux accueillantes, soit en soirée, soit en journée complète.

Cette année, en raison de la pandémie Covid-19, aucune formation n'a pu être organisée.

Les accueillantes accueillent les enfants et les parents dans une infrastructure familiale et sécurisée. La priorité est donnée aux enfants de moins de trois ans.

La collaboration avec la psychomotricienne, Madame GEORGES, a été mise en suspens en 2020 en raison de la pandémie. À la demande des accueillantes, elle se rendait à domicile pour une séance de psychomotricité avec les enfants présents.

LA PAUSE GRENADINE - HALTE ACCUEIL COMMUNALE

Avenue Mathieu, 22 R

061 28 79 96 | pausegrenadine@bastogne.be

Françoise LIGNIAN (directrice et ergo-psychomotricienne), Valérie DELAET et Claire HOGGE (puéricultrices),
Marie LIGNIAN (institutrice préscolaire), Coralie BIANCO (jusqu'en juillet),
Késia BOURG (aspirante en nursing, depuis juillet), Fabienne GALERIN (éducatrice)
et Myriam DUFOUR (entretien des locaux)

Le service a été fort impacté au niveau de la population accueillie et des projets mis en place depuis le mois de mars : un taux de fréquentation très peu élevé de mars à août, une reprise en septembre avec beaucoup de petits nouveaux à accueillir, une fermeture pendant quatre semaines fin novembre pour cause de cas de Covid au sein des membres du personnel...

Belle avancée tout de même : le service est reconnu et subventionné comme « crèche niveau 2 » (quatorze places) depuis le 1^{er} avril 2020. Tout est mis en œuvre pour arriver à une reconnaissance « crèche niveau 3 » (accessibilité sociale).

Depuis avril 2020, une assistante sociale a rejoint l'équipe à 1/4 temps afin de partager le poste de direction et d'assurer la mise en place et la gestion des familles (présentation du contrat d'accueil, aide de certaines familles dans ses tâches administratives...).

1. Actions 2020

Comportement éco-responsable

- Bienvenue aux couches lavables. Les enfants peuvent porter des couches lavables et l'équipe utilise des lingettes lavables.
- Les activités et jeux en extérieur sont privilégiés.
- Une bonne collaboration existe avec le service cuisine de la maison de repos par rapport à la préparation et la livraison des repas : produits locaux, de saison et sans déchets.

Projet inclusion de la personne handicapée

- Le service n'a pas accueilli d'enfant avec une reconnaissance d'handicap avéré cette année 2020. Mais il a pu mettre en place un suivi avec des services partenaires (SAP, centre 1002 pattes....) pour un enfant accueilli chez lui et qui présentait des troubles du comportement, un accueil qui a été fort compromis vu la situation Covid.
- Partenariat avec le service Andage : de janvier à mars, des échanges réguliers entre les deux services ont été établis (entretien des jeux par Christine tous les lundis matin, mise à disposition de leur espace snoezenlen pour nos petits...). Toutes ces activités ont été interrompues dès le mois de mars 2020.

- Préparation de l'événement clôture « projet FSE inclusion ». Événement qui devait se dérouler fin 2020 et qui consistait à la présentation des actions menées par les services partenaires durant ces cinq années, retour sur les différents voyages d'étude....il a été annulé et reporté en fin 2021.
- Le voyage d'étude à Gand a été annulé.
- Une personne porteuse d'un handicap a été reconnue comme puéricultrice renfort au sein de l'équipe de la Pause Grenadine.

Projet soutien à la parentalité

- Grâce au subside ONE, le service a proposé les ateliers la "saperlipapote" tous les mardis matins dans les locaux de la Consultation de l'ONE de janvier à mars. Une convention de partenariat a été établie entre la Consultation ONE, les jeunes musicales de la Province de Luxembourg et la Pause Grenadine afin d'animer ces ateliers. Une dizaine de familles a été accueillie à ces ateliers chaque mardi. L'activité a été interrompue au mois de mars 2020.
- Les enfants de cinq familles suivies par le SAJ sont accueillis à la Pause Grenadine. Les réunions d'accompagnement ont été interrompues en mars.
- Activités familles à la Pause Grenadine : deux petits-déjeuners avec les parents ont pu être organisés avant la crise sanitaire.... les autres activités et projets n'ont pas pu se réaliser (excursion, spectacle...).
- Le service a eu une attention toute particulière au premier accueil des parents, en privilégiant l'écoute, les échanges... dans un espace plus convivial que le bureau (petite tasse de café ou bol de soupe...). Il ne s'agissait pas simplement donner les contrats, expliquer le projet d'accueil... mais de créer une relation de confiance basée sur l'idée « parent partenaire et non consommateur ». Le projet est mis à mal puisque les parents ne peuvent plus fréquenter aussi facilement la crèche vu les normes de sécurité strictes.
- Le service a retravaillé le « mode familiarisation » afin d'être en adéquation avec les normes sanitaires à respecter.

Projet réinsertion sociale et professionnelle.

- Toutes les formations ont été interrompues depuis le mois de mars 2020, certaines ont repris en septembre.
- Certaines mamans ont pu accéder à un emploi précaire, de courte durée ou sont en réinsertion professionnelle.
- 80% de la population accueillie à la Pause Grenadine relèvent de situation reconnue pour la reconnaissance « crèche niveau 3 » (situation sociale).

Projet d'accueil et ROI pour les parents

Le règlement d'ordre intérieur de la Pause Grenadine et le contrat d'accueil ont été retravaillés afin de répondre aux exigences de l'ONE suite au passage de la Pause Grenadine en crèche

Favoriser les activités extérieures

Le projet se poursuit au niveau de la Pause Grenadine, qui vise à améliorer son petit jardin extérieur et à investir dans des équipements pour les enfants afin de faciliter l'habillage et le déshabillage pour aller dehors.

Activités culturelles

Les projets ont été annulés par la crise sanitaire.

2. Collaboration avec les services extérieurs

Région Wallonie BXL

Un bonne collaboration existe avec la chacof, notamment au niveau de l'aide fournie pour le passage en crèche, le relais des informations pour affronter la crise sanitaire...

Au niveau provincial

Les rencontres ont été suspendues et les formations, annulées.

Au niveau communal

Un bon travail est réalisé au niveau de la coordination relative à la réforme, à la crise sanitaire à gérer, à l'harmonisation des services de la petite enfance suite à l'intégration des deux autres crèches au CPAS.

La Pause Grenadine collabore avec le Centre culturel pour l'organisation du stage « Mélomamy » pour les petits de 2,5 ans à cinq ans en août. Stage qui a rencontré un beau succès et beaucoup d'enthousiasme durant cette crise sanitaire.

3. Une année difficile pour la Pause Grenadine.

Tous les projets de soutien à la parentalité sont interrompus... La Pause Grenadine a hâte de pouvoir à nouveau retrouver les familles et de poursuivre ce travail de collaboration mis en place pour des familles qui en ont grand besoin.

Reconnue comme crèche, le défi dans les années à venir sera de soutenir les objectifs mis en place à la Pause Grenadine comme l'accueil dit « atypique » :

- accueil d'urgence ;
- accueil flexible ;
- accueil occasionnel ;
- accueil d'enfants différents dans le respect de leur différence, (en étroite collaboration avec les services d'aide précoce ;
- accompagnement de certaines familles en situation de précarité en accompagnant les parents dans leur mission éducative.

COMME TROIS POMMES

Rue de la Chapelle, 72 R 1

061 61 41 81 | commetroispommes@bastogne.be

Marine GUILLAUME (Directrice - infirmière en santé communautaire),
Laurence LHERMITTE, Emilie NOISET, Élodie STILMANT, Bénédicte THEIS, Cindy GABRIEL, Clodia LOUIS,
Emeline BLERET LEGRAND (accueillantes),
Murielle STERNOTTE, Stéphanie MERCHE (aide au repas et ménage).

La crèche accueille au quotidien 25 enfants. Dans le cadre de la nouvelle réforme des milieux d'accueil, elle a reçu l'autorisation de l'ONE pour accueillir 28 enfants dès août 2020. Suite à cette augmentation d'accueil, l'équipe a pu être agrandie (un $\frac{3}{4}$ temps supplémentaire depuis octobre 2020).

Depuis le 1^{er} avril 2020, la crèche fait partie de la grande famille du CPAS de Bastogne.

Comme tous les secteurs, la crèche a été fortement impactée par le coronavirus. Durant les mois de mars et d'avril, elle a accueilli deux enfants par semaine.

Une partie de l'équipe (cinq agents) est allée donner de l'aide à la maison de repos Sans Souci. Les trois autres agents ont veillé à la continuité et à l'entretien du service.

Petit à petit, la crèche a repris ses habitudes en mai 2020 dès l'annonce du premier déconfinement.

Le plan de formation pour l'ensemble de l'équipe a été totalement annulé suite à la crise.

Le confinement n'a pas eu que des côtés négatifs. Durant cette période plus creuse, l'équipe a pu avancer sur divers dossiers/projets de la crèche en cours, comme son objectif « zéro déchet », avec la création de 50 sacs réutilisables pour les vêtements sales des enfants.

Ceux-ci ont été réalisés avec des chutes de tissus grâce aux talents de couturière de l'une des puéricultrices.

SERVICE FAMILLE, ENFANCE ET PETITE ENFANCE

Coordination

Vincent BARTHELEMY - 061 24 09 77, Jessica BRACQUEZ - 061 24 09 08
Aurore HARTMAN - 061 24 09 73 et Emilien RENQUIN - 061 24 09 77
enfance@bastogne.be

Agents de terrain EDD

Amélia MERGNY, Anne FOURNY, Chantal STASSIN, Justine COBRAVILLE et Sarah VERCRUYSSSEN

Agents de terrain Potes*En*Ciel – EDD

Anne-Chantal LEBRUN et Laetitia BODET

Agents de terrain S'Passe-Temps

Amélia MERGNY, Chantal STASSIN, Justine COBRAVILLE, Sarah VERCRUYSSSEN et Virginie BALLA
(de septembre à décembre 2020)

(changements dans l'équipe – cf. service Jeunesse p. 12)

Le service traite l'ensemble des dossiers concernant la population âgée de zéro à seize ans (avec des exceptions). Il répond à la demande relative à l'occupation des enfants pendant leur temps libre en mettant en place des activités variées et éducatives pour chacun.

LES ACTIVITÉS LUDIQUES DE SECONDE LANGUE

En vue de préparer les enfants à leur futur apprentissage scolaire en langue, le service leur propose 1h30 par semaine d'anglais. Les activités se veulent ludiques et sont donc axées sur le jeu.

Le mercredi après-midi, les enfants sont accueillis par des enseignants diplômés ou des personnes ayant une grande maîtrise de la langue et des compétences dans l'animation des enfants.

Trois niveaux d'apprentissage, répartis en trois locaux, sont proposés afin de permettre aux enfants de poursuivre leur apprentissage.

En 2019-2020, 35 enfants ont été accueillis de la troisième maternelle à la sixième primaire. L'équipe s'est composée de deux professeurs pour encadrer les trois niveaux (Morgane JACQMIN et Emmanuel VIERENDEELS et en janvier 2020, Esther ERICKSON).

À la rentrée scolaire 2020, les activités ludiques en seconde langue ont été suspendues puisqu'aucun animateur/professeur n'a été trouvé pour assurer les activités.

POTES*EN*CIEL (L'ÉCOLE DES DEVOIRS - EDD)

L'EDD doit répondre aux quatre missions du décret EDD :

- le développement intellectuel de l'enfant ;
- le développement et l'émancipation sociale de l'enfant ;
- la créativité de l'enfant, son accès et son initiation aux cultures dans leurs différentes dimensions ;
- l'apprentissage de la citoyenneté et de la participation.

Le projet offre un service ouvert à tous et de qualité avec comme objectifs : établir une relation de confiance entre l'enfant et son animateur mais aussi entre l'animateur et les parents de l'enfant ; fortifier les compétences et tenter de surmonter les faiblesses ; permettre à l'enfant d'appréhender sa place dans le groupe et dans la société et découvrir la valeur de celle-ci. Il porte les valeurs suivantes : prendre le temps ; être à l'écoute et prendre en considération la parole de l'enfant ; le respect dans tous ses aspects - envers soi-même, envers autrui, envers les locaux et le matériel, envers l'autorité... ; comprendre la différence pour mieux l'accepter ; la participation de chacun pour que (Les) Potes En Ciel reste à l'image du groupe d'enfants qui y participe.

L'EDD s'adresse en priorité aux enfants les plus fragilisés de notre société. Elle doit œuvrer pour que chaque enfant qui la fréquente à l'un ou l'autre moment de son parcours scolaire progresse et réussisse dans l'acquisition de son autonomie. Tout enfant a le droit de bénéficier d'une éducation de qualité.

L'EDD accueille 24 enfants de six à quinze ans tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis en période scolaire. Le mercredi, elle accueille environ quinze enfants en après-midi.

Vu la crise sanitaire, l'EDD a dû fermer ses portes du 16 mars au 30 juin 2020.

Une subvention théorique de 7.838,96 € a été attribuée par l'ONE pour l'année scolaire.

LA COORDINATION EXTRASCOLAIRE

Secteur régi par le décret Accueil Temps Libre (ATL) de 2003, les missions de la coordination sont les suivantes :

- coordonner la réalisation de l'état des lieux ;
- assurer le lien avec les opérateurs, les acteurs concernés et la population ;
- impulser un travail en partenariat ;
- aider à la préparation du programme Coordination Locale pour l'Enfance (CLE). Il veille notamment à ce que les dossiers soient complets et conformes au décret ;
- faire des propositions, sous la responsabilité de l'échevin, pour une politique d'accueil cohérente et globale ;
- assurer le secrétariat de la CCA (Concertation Communale de l'Accueil).

La coordination permet d'observer les besoins dans le secteur de l'accueil extrascolaire (avant et après l'école, le mercredi après-midi, les week-ends et les vacances scolaires) et amène de la réflexion entre les différents acteurs de terrain, les pouvoirs décideurs et les personnes qui confient leurs enfants afin de répondre à leurs besoins.

Le coordinateur est la charnière de la mécanique et garantit une politique d'accueil de qualité, permettant un épanouissement global de l'enfant, un accès à tous et une harmonie entre la vie active et la vie de famille.

Quatorze opérateurs d'accueil sont subventionnés par l'ONE (à raison de 0,20 €/heure/enfant - avec indexation) : Noville, Arloncourt, Mageret, Marvie, Wardin, Foy, Rachamps et Lutremange ; accueil centralisé du CPAS S'Passe-Temps ; École Libre de Bourcy ; Institut Notre-Dame et Saint Joseph ; « l'Île aux bambins » et « École pour tous ».

Chaque accueillante a obtenu sa formation de base et chacune poursuit son cursus de formation continuée à raison de 50 heures tous les trois ans.

L'ONE octroie également un subside à la coordination, qui permet d'engager une personne à mi-temps et de subvenir à ses frais de bureau, de déplacement et de téléphonie. Pour la Commune de Bastogne, ce subside s'élève à 27.921,89 € par an.

RÉCRÉA'KIDS

Durant les vacances de Noël et de Pâques, le service organise des stages pour les enfants âgés de deux ans et demi à douze ans, dans les locaux de l'ICET.

Les enfants, qui sont accueillis de 9h à 16h (avec une garderie de 7h à 18h) dans les mêmes conditions financières que la Plaine et la Mobi'Plaine, sont répartis en quatre sections : les minis-loups (pré-maternel et première maternelle), les P'tits-loups (deuxième maternelle), les Arsouilles (de la troisième maternelle à la deuxième primaire), les Délurés (de la troisième à la sixième primaire).

En 2020, il n'y a pas eu de stage durant les vacances d'hiver, ni durant les vacances de Pâques.

Un accueil a tout de même été organisé durant les vacances de Pâques, via l'accueil S'Passe-Temps pour les enfants dont les parents n'avaient aucune solution de garde ou travaillaient dans le domaine médical.

Une subvention de 1.542,82 € a été perçue.

ACCUEIL CENTRALISÉ – S'PASSE-TEMPS

Un nouvel accueil a ouvert ses portes en septembre 2019 dans les bâtiments de l'Institut Communal de l'Enseignement Technique (ICET) et accueille tous les enfants âgés de deux ans et demi à douze ans scolarisés dans la commune de Bastogne, tous réseaux confondus. Cet accueil a été ouvert afin de proposer une solution alternative à la nouvelle version de l'EDD, qui ne convenait plus à une partie des parents qui utilisaient cet accueil comme un service de garde.

S'Passe-Temps est ouvert tous les jours du lundi au vendredi de 16h à 18h et le mercredi de 11h45 à 18h en période scolaire.

L'accueil est un temps d'activités autonomes encadrées, mais il peut également :

- être composé d'activités éducatives, culturelles et sportives ;
- offrir un espace d'accueil permettant aux parents, dans l'impossibilité de garder leur(s) enfant(s) pour diverses raisons, de le confier en toute sécurité dans un endroit serein ;
- être un espace de jeux pour les enfants proposant des activités diversifiées ;
- être un espace d'épanouissement pour l'enfant tout en permettant une facilitation de l'organisation de la vie familiale et sa consolidation au travers d'un accueil de qualité ;

- être un temps transitoire où l'enfant peut notamment souffler après une journée d'école, jouer, découvrir, s'éveiller, accomplir ses travaux scolaires en autonomie et dans un endroit calme...

Cet accueil est également reconnu et subsidié par l'ONE dans le cadre du Décret Accueil Temps Libre du 3 juillet 2003, modifié le 26 mars 2009 pour l'année scolaire 2019/2020 et l'année scolaire 2020/2021.

Au début de l'année 2020, chaque jour, entre 70 et 100 enfants (tous réseaux confondus) ont été accueillis et encadrés par une équipe de cinq animatrices-accueillantes (cf. ci-dessus "Agents de terrain de l'Accueil").

Avec la crise sanitaire, la fréquentation a fortement diminué... de mars à juin, en moyenne 25 enfants ont été accueillis par jour ; entre septembre et décembre, la fréquentation a légèrement augmenté mais la moyenne reste faible... de 40 à 45 enfants en moyenne.

Dans le milieu d'accueil, les enfants ont la possibilité d'utiliser du matériel de manière libre (matériel de dessin, de sport, livres, puzzles ou jeux de société). Les accueillant(e)s veillent au bon déroulement de ces jeux libres.

De manière ponctuelle, ainsi que le mercredi après-midi, des activités spécifiques et variées sont mises en place : bricolages sur des thèmes culturels (les fêtes de l'année), match de football, découverte de livre ou jeux de sociétés...

L'accueil est un moment où l'enfant peut s'occuper en fonction de ses besoins du moment tout en respectant le cadre dans lequel il se trouve (les limites émises par l'accueillant(e), la possibilité de faire l'activité, le respect global du groupe...). L'enfant peut choisir de participer à l'activité, réaliser ses devoirs de manière autonome, se poser... En procédant de la sorte, son sens de la responsabilité et toutes ses capacités pour vivre en société sont alors mis en exergue.

ÉDUC2RUE

Rue Gustave Delperdange, 1

Fabrice COCKAERTS - 0498 12 64 77 et Amandine KAISER - 0498 12 64 78
anim2rue@gmail.com

Créé par la Commune en 2005 en réponse à différentes nuisances liées aux jeunes, le service Éduc2rue est sous la houlette du CPAS depuis 2018.

Les éducateurs de rue poursuivent plusieurs missions :

- une présence sur le terrain : leur rôle consiste à installer un dialogue permanent entre les usagers qu'ils croisent et eux. Ce dialogue se transforme (avec du temps) en relation de confiance, ce qui permet aux éducateurs d'accompagner au mieux leurs usagers ;
- favoriser un comportement citoyen : les éducateurs sont parfois témoins de nuisances ou de conflits entre les personnes. Leur rôle est d'initier une réflexion par le dialogue pour essayer de faire émerger un comportement plus citoyen. Dans un deuxième temps, ils relayent leurs observations

vers les services de la ville qui pourront répondre au mieux à ces problèmes ;

- relais d'information : un étudiants cherchant un point d'info, une maman qui s'inquiète pour son enfant, une personne en décrochage social qui souhaite se remettre en ordre, etc. Dans ce cas de figure, ils relayent une information claire et précise sur les questionnements des usagers et les accompagnent dans leurs démarches. Dans un deuxième temps, ils se placent comme un relais pour les services du CPAS et sont un lien entre l'institution et les usagers, sur le terrain ;
- problématiques sociales : dans la rue, les éducateurs rencontrent des personnes qui, au fil d'un dialogue, leur font part de leurs difficultés. Que se soit un problème de solitude, de dépendance, de logement, etc. ils orientent et accompagnent ces personnes vers les services susceptibles de les aider.

ACTIONS 2020

Été- solidaire à la Maison de Repos Sans Souci (juillet et août 2020)

Dans le cadre du volet « seniors » de son plan d'actions, le service a participé à l'édition 2020 d'été solidaire organisée à la Maison de Repos Sans Souci, l'occasion d'échanger avec tous les acteurs du projet (résidents, équipe et étudiants).

L'équipe de Sans Souci a eu parfois besoin de renfort pour certaines activités ou certains moments clés. Côté résidents, la présence des éducateurs a été bien accueillie et ressentie comme un certain vent de fraîcheur dans leur quotidien.

Des partenariats réguliers ont été mis en place pour les différentes animations réalisées à la maison de repos.

Renfort Mobiplaine

Comme chaque année, Educ2rue a renforcé l'équipe d'animation de la Mobiplaine. Placée sous le signe de la Covid-19, cette édition a nécessité un encadrement particulier justifiant encore plus la présence des éducateurs.

Relais des services du CPAS dans la politique de terrain

Éduc2rue se place comme le relais des assistants sociaux du CPAS afin de prolonger l'action sur le terrain ou via des accompagnements plus personnalisés (soutien moral ou accompagnement dans les démarches).

Que ce soit dans les domaines du sans-abrisme, de la violence, de l'accueil des candidats réfugiés ou tout autre projet de terrain, les éducateurs sont présents pour soutenir, discuter, échanger.

Collaboration avec le PCS et le PSSP

Depuis le transfert de compétences, le PCS et le PSSP travaillent en collaboration, le service des éducateurs se trouve également à un tournant par rapport à sa pratique et ses missions. Dans cette optique, ils travaillent de manière plus étroite et cohérente. En effet, le PCSSP a un rôle de coordination et les éducateurs, de terrain. Ces services sont donc très complémentaires.

Campagne de prévention dans les écoles sur le thème de la consommation

Ces animations n'ont en aucun cas le but de juger le public quant aux réponses qu'il pourrait amener. Il s'agit de réfléchir ensemble et d'informer.

En 2020, les mesures sanitaires n'ont pas permis au service d'achever la campagne 2020, seules quatre classes ont été sensibilisées (3^e et 5^e – INDSé et 3^e et 6^e – ICET).

Les écoles ont également contacté le service pour divers suivis individuels : écoute, accompagnement...

Plan canicule

Les éducateurs ont constitué un stock de bouteilles d'eau à distribuer en cas de fortes chaleurs. Ils se placent dans la continuité des services de l'action sociale sous la forme d'un relai de terrain (personnes isolées, sans abris...)

Vêtements de travail, cartes de visite et plaque murale

Pour une meilleure visibilité, le service a fait réaliser des vêtements de travail (pulls, t-shirts, vestes). Dans un deuxième temps, de nouvelles cartes de visite ont été réalisées et une plaque murale (enseigne), placée à l'entrée de leur bâtiment. Ces supports permettent une meilleure visibilité.

Projet Do it yourself ensemble

Dans le cadre du partenariat entre la Maison de Repos Sans Souci, le Centre culturel, la Maison de jeunes, le PCSSP et le CPAS, les éducateurs ont travaillé avec la Maison de Repos dans le cadre du volet « seniors » du projet.

Accueil des primo-arrivants

Les éducateurs se rendent chez les primo-arrivants pour leur souhaiter la bienvenue et faire avec eux une balade en ville pour leur indiquer les endroits « ressources ». Cette approche permet de mettre à l'aise les personnes.

Suivis des bénéficiaires

Dans le cadre de son travail de terrain et de ses différents partenariats, le service réalise des suivis à domicile.

Avec la crise sanitaire, de mars jusqu'à la fin du mois de juillet, puis d'octobre à décembre, le service a été en renfort à la maison de repos Sans Souci. Les missions générales du service ont donc été mises entre parenthèses.

MITHRIDATE

Rue Gustave Delperdange, 1

Laurence WENKIN (assistance en psychologie) et Pauline SCHUMER - 061 26 26 10

mithridate@bastogne.be

Mithridate couvre la zone de police Centre-Ardenne (Bastogne, Bertogne, Fauvillers, Léglise, Libramont, Neufchâteau, Sainte-Ode, Vaux-sur-Sûre).

Depuis le transfert de compétences opéré en janvier 2018, Mithridate travaille en collaboration avec le PCS de Bastogne, avec lequel un plan d'actions commun a été élaboré.

LES NUISANCES SOCIALES

Tel que repris dans les plans signés par le ministère, il s'agit principalement des nuisances publiques liées à l'usage de drogue, soit : la petite criminalité et les incivilités commises par les usagers marginalisés, le sentiment d'insécurité ressenti par la population et les usagers ainsi que la dégradation de leur cadre de vie.

Des suivis psychologiques et des consultations de guidance de consommateurs et/ou de leur entourage sont réalisés au sein des bureaux de Mithridate et/ou au domicile des intéressés.

Dans certaines situations, un accompagnement des personnes vers d'autres services sociaux est réalisé dans le cadre d'une remise en ordre administrative ou d'une recherche de logement, par exemple.

Dans un cadre judiciaire, l'assistante suit des personnes pour lesquelles une convention a été signée avec une Maison de Justice dans le cadre d'une mesure de probation (libération conditionnelle, bracelet électronique). Ces personnes ont donc une obligation de suivi et des rapports de fréquentation du service sont régulièrement transmis à l'assistant de justice en charge du dossier de la personne.

Des suivis sont également réalisés en ses bureaux pour des personnes bénéficiant de permissions de sortie ou de congés pénitentiaires.

Dans le cadre des nuisances sociales, Mithridate participe tout au long de l'année à différents comités et plateformes de la région :

- ProxiRélux : regroupe des personnes qui travaillent en réseaux multidisciplinaires dans le but d'offrir des soins de santé mentale centrés sur le milieu de vie ;
- plateformes de concertation regroupant des professionnels de la province de Luxembourg autour de la santé mentale pour adultes ;
- Coordination Luxembourg Assuétudes (CLA) ;
- tables-rondes "assuétudes" en province de Luxembourg ;
- "Plan fête", mis en place par le gouverneur provincial.

De nombreuses réunions ont toutefois été annulées en 2020 vu le contexte sanitaire.

Un travail de prévention sur les consommations (en collaboration avec Éduc2rue) devaient s'opérer dans les écoles de la commune. Ce projet n'a pas pu être mené à terme.

Le PSSP s'est associé à la CLA pour mettre en place des inter-visions pour les professionnels de l'assuétude en 2021. Des réunions pour préparer ce projet ont eu lieu en 2020.

LA DÉLINQUANCE JUVÉNILE

Il s'agit ici des nuisances publiques liées aux comportements et réactions inadéquats des jeunes par rapport à la société et aux relations humaines. L'objectif est la "resocialisation" des jeunes en difficulté.

Le service est amené à suivre des jeunes en difficulté (scolaire, familiale, relationnelle, assuétudes, etc.), en ses bureaux, au sein de leur école ou à domicile.

Comme pour son public adulte, Mithridate est amené à suivre ces jeunes de différentes manières :

- les jeunes sous contraintes judiciaires : il s'agit ici des personnes mineures suivies par le Service d'Aide à la Jeunesse (SAJ) ou le Service de Protection de la Jeunesse (SPJ) et qui ont l'obligation de venir rencontrer le service, suite ou non à une décision judiciaire ;
- certains jeunes sont directement envoyés vers le service par les établissements scolaires afin qu'un suivi soit mis en place ;
- d'autres jeunes se présentent d'eux-mêmes dans le but qu'un suivi se mette en place ou qu'un accompagnement vers d'autres services sociaux soit réalisé ;
- les parents de jeunes ayant besoin d'un appui et/ou d'un suivi psychologique sont également accueillis par le service.

Le contexte sanitaire n'a pas permis au PSSP de mettre en place des activités ou de créer de nouveaux partenariats.

VIOLENCE À L'ENCONTRE DES HOMOSEXUELS ET TRANSGENRES

Au sein de nos communes rurales, il y a peu de services assurant spécifiquement le suivi de jeunes en difficulté. L'éloignement des grandes villes où une aide rapide pourrait être apportée se fait fort ressentir par cette population.

Nous avons également sur notre zone, les communes avec les populations les plus jeunes de Wallonie, et le sentiment « d'incompréhension » des jeunes vis-à-vis de la population adulte est grandissant.

Les jeunes homosexuels et transgenres, dans notre province, se retrouvent très souvent seuls face à des mentalités assez rétrogrades (solitude due à l'éloignement des grandes villes).

Le service s'est associé à la Maison Arc-en-ciel pour faire de la commune de Bastogne, une commune Gay Friendly. La maison Arc-en-ciel réalise tous les mois une permanence dans ses locaux. La maison peut aussi recevoir des personnes individuellement (sur rendez-vous).

Le service a accueilli quelques permanences en 2020, qui ont dû être annulées à cause du contexte sanitaire.

Le service aimerait les remettre en place dans les prochains mois et souhaiterait proposer davantage d'actions de sensibilisation sur la commune.

PARTICIPATION AU PROJET CSIL-R

Le projet CSIL-R a pour objectifs la détection, la surveillance, le suivi et la lutte contre la radicalisation à portée violente et les groupes ou associations radicaux violents.

Au sein de nos communes rurales, il y a une méconnaissance et un amalgame qui est fait entre l'Islam et l'Islam radical. Cette incompréhension crée dans la population un sentiment d'insécurité, qui se fait ressentir dans la population musulmane.

Une formation pour les professionnels de la commune ainsi qu'une pièce de théâtre pour les élèves du secondaire (Nadia) étaient programmés en 2020. Les deux projets ont toutefois dû être annulés à cause du contexte sanitaire. La formation est reprogrammée pour l'année 2021.

RENFORT MRS ET LIGNE VERTE

Les services PSSP, PCS et Éduc2rue sont venus renforcer les équipes de la maison de repos Sans Souci pendant l'année 2020. Le PSSP a mis en place des contacts vidéo (via des tablettes) entre les résidents et leur famille. Par la suite, l'équipe a organisé des rendez-vous en présentiel entre les familles et les résidents dans une petite salle de la maison de repos. Le service a participé au cohortage de la maison de repos et a apporté son soutien aux résidents pendant cette période difficile. Le service est allé à temps plein à la maison de repos de mars à juin 2020 puis d'octobre à décembre.

Le service a assuré également la permanence téléphonique d'aide d'urgence avec les services Éduc2rue et PCS pour les citoyens isolés et fragilisés. Ceux-ci ont pu appeler la ligne lorsqu'ils ont eu besoin de courses alimentaires, de médicaments ou s'ils ressentaient le besoin de parler.

SERVICE D'ENCADREMENT DES MESURES JUDICIAIRES (SEMJA)

Catherine CAMBIER - 0496 52 67 92, Clémence LANNERS et Régine BEDUWE - 0496 56 01 26
semja@bastogne.be

PROFIL DES PRESTATAIRES

- Majoritairement des hommes âgés entre 18 et 65 ans.
- Origine sociale : ouvriers, employés, sous la mutuelle, sous le CPAS ou demandeurs d'emploi.
- Situation familiale : célibataire, famille (mono)parentale.
- Situation judiciaire : alcool, roulage, mœurs, violence, vol, fraude, stupéfiants.
- Nationalité : belge, turque, marocaine, africaine.

PEINES DE TRAVAIL

Types d'activités : manuelles, administratives et aides en cuisine, nursing (personnes âgées, enfants, personnes polyhandicapées).

Périodicité : en semaine et le week-end. Un lieu reçoit le prestataire également le dimanche.

Nombre d'heures : entre 20 et 250 heures par prestation.

OCCUPATION DES LIEUX

Académie de Bastogne	0
Accueil extrascolaire Maison de nos enfants Neufchâteau	4
AID Habilux Bastogne	3
AVIQ (Libramont)	1
Bibliothèque Libramont	2
Bibliothèque Neufchâteau	6
Centre culturel de Sibret	1
Centre Croix Rouge de Sainte Ode	2
Centre Planning Familial Pluraliste (Libramont)	3
Centre sportif de Bastogne	1
Commune de Bastogne	0
Commune Bertogne	0
Commune Fauvillers	0
Commune Neufchâteau	1
Commune de Léglise	1
Commune Sainte Ode	1
Commune Libramont	1
Croix Rouge de Longlier	1
Ecole Saint Joseph (Neufchâteau)	4
EFT Formation (Neufchâteau)	0
Eglantine (Bastogne)	1
HENALLUX (Bastogne)	4
Hôpital Bastogne	0
Institut Centre Ardenne (Libramont)	3
Ferme du Monceau (Juseret)	3
La source Bizory	3
Archée (Bastogne)	0
Entrep'eau (Bastogne)	8
Les Elfes (Libramont-Wideumont)	1
Les petits Poussins de Renvai	0
Orangerie, exposition (Bastogne)	1
Club de foot Chestrolais	3
Musée des celtes (Libramont)	0
Parc à conteneur Neufchâteau	6
Parc à conteneur Bastogne 2	2
Résidence sans souci (Bastogne)	0
Musée en Piconrue (Bastogne)	2
RFC Compogne	5

Royal Léopold Club de Bastogne	0
Séniorie de Sainte Ode	2
Centre IFAPME Luxembourg(Libramont)	1
SIEP (Libramont)	1
Société de Logements Publics Haute Ardenne	1
SI Sainte Ode	0
Cuisines vivalia Libramont	35
Service technique vivalia Libramont	6
La Moisson 210 (Houmont)	1
CISP Futur Simple (Sainte Ode)	4
Maison du Tourisme Cap Sûr Anlier (Neufchâteau)	2
Royale Etoile de Vaux sur Sûre	2
Croix Rouge de Bastogne	1

DÉROULEMENT DES PRESTATIONS

- Rendez-vous pour la signature des conventions (la prestation débute en moyenne dans les quinze jours après la signature).
- Accompagnement par téléphone et/ou visite sur place. Dans certaines situations (manquement, comportement, absentéisme, manque de travail sur le lieu), les prestataires changent de lieu de prestation au cours de leur période de peine de travail.
- Tous les mois, des échanges ont lieu avec l'assistante de justice titulaire du dossier en vue de faire le point sur la situation (nombre d'heures prestées, déroulement de la prestation).
- Tous les quinze jours, les heures prestées sont envoyées à l'assistante judiciaire.
- Clôture du dossier et envoi d'un rapport à l'assistante judiciaire.

LIEUX DE PRESTATIONS

Partenariats

Plusieurs nouvelles collaborations ont vu le jour en 2020 sur les communes de Neufchâteau et Libramont, d'autres sont en projet sur Bastogne, Bertogne et Neufchâteau.

En raison de la pandémie, les méthodes de travail ont du être modifiées afin de permettre la poursuite de plusieurs prestations dans des conditions sanitaires adéquates.

Présence dans les différents lieux

La présence des agents dans les différents lieux de prestation s'organise par l'évaluation des collaborations, les rendez-vous de pré-convention (qui permettent d'évaluer si la personne pourrait ou non convenir), les signatures de conventions, les visites de suivi ou/et de clôture.

Leur présence dans les locaux de Bastogne et Libramont leur permet d'effectuer leurs tâches administratives et de recevoir sur rendez-vous des justiciables selon leur domiciliation.

Leur présence dans les locaux de la maison de justice leur permet de collaborer avec les assistantes de justice pour le suivi des dossiers et rencontrer les nouveaux prestataires.

CHIFFRES

120 dossiers ont été traités en 2020 par le service, pour un total de 7.195 heures encadrées, et 86 dossiers ont été clôturés.

RÉSIDENCE SANS SOUCI

Chaussée d'Houffalize, 1 A

061 29 31 00 | residence.sans.souci@bastogne.be

Sylviane PLENNEVEAUX (Directrice et service technique) ;
Isabelle DELSOIR et Rudy COLLARD (Infirmiers en chef), Martine SCHOLTUS (brigadière) ;
Christine MICHEL (assistante sociale et responsable des marchés publics) ;
Michel NISEN, Julie DEVOS et Caroline BOULY (secrétariat).

ANTOINE Cécile, ARDELAN Mariuca (congé de maternité), BERCI Ioana, GURAMALTA Ana-Maria, LEYDER
Natacha, NDAYUMVIRE Constance, OCTAVE Ingrid, PLUMET Sébastien, RUIZ CASTRO Carlos,
ZELER Nicole (infirmier(e)s) ;

ABOU CHO Victorine, ALLANDRIEU Laurine, ANNET Vinciane, BANDE Pauline, BOUCHEZ Martine,
DETAILLE Aurélie, DURAN Razije (congé de maternité), GODART Julie, GRATIA Isabelle, JACQUES
Bernadette, JEAN Marjorie, JONKEAU Laura (congé de maternité), KAISER Marie-Thérèse, KECH Stéphanie,
KEYEUX Delphine, KORNMANN Virginie, KUNE Marie-Paule, MEINGUET Isabelle, MOSTADE Annick,
PAULUS Alyson, PIRSON Nadine, RIFFLART Coralie, STANCIULESCU Dorina, STILMANT Patricia, TEISE
Cassandra, THIRY Christine, TRECIAK Lisa, WILEM Vinciane et HARDY Nelly
(aides soignant(e)s) ;

MAQUET Donatienne (kinésithérapeute), GUILLAUME Kelly (kinésithérapeute), DELPERDANGE Laurence
(Logopède), GUEBEL Morgane (Educatrice A2), BEKA Sophie (Ergothérapeute) ;

JADOT Léonel (Chef Gérant SODEXO), CLAVERIE Nadine, DIALO Aliou, DUBOURG Arlette, FRAZELLE
Olivier, GEORGES Monia, LEJEUNE Murielle, LEMAIRE Eléonore, LEONARD Suzanne, LIFRANGE Véronique,
LUC Marie, PAQUAY Jacqueline, POLAERT Florence, TABAR Christiane, TAILLER Catherine
(restaurant, cuisine et repas à domicile) ;

AMPU Alexandra, ANDRE Jocelyne, ANNET Florence, BELMADIA Soukaina, BOUCHEZ Anaïs, GARROY
Maryline, GOBERT Mireille, GILLET Marie-Christine, KOEUNE Mireille, LAMBERT Carine, LEMAIRE Virginie,
PEIFFER Nicole, PLAINCHAMPS Françoise (entretien et buanderie) ;

SABBATINI Luciano et TECHY Ludovic (ouvriers techniques).

Dans le cadre de la réintégration socioprofessionnelle, différents agents viennent en tant normal renforcer les différentes équipes de la maison de repos : un au service administratif, cinq au service soins, cinq au service cuisine restaurant, huit au service volant. Cette année, ce quota n'a pas été respecté vu la situation sanitaire.

L'année 2020 a été particulière au sein de la Résidence Sans Souci. Très peu touchée lors de la 1^e vague, la 2^e vague a été plus compliquée. 60 résidents au total ont été testés positifs à la Covid-19. Les mesures de confinement et de mise en isolement ont freiné les entrées faisant baisser le taux d'occupation au sein de la Résidence. Les personnes étaient plus récalcitrantes à l'entrée en maison de repos.

La maison de repos reste cependant en deçà de 10% de diminution du taux d'occupation.

Elle a du revoir son rythme mais a pu bénéficier, comme les autres années, du renfort et du soutien des membres du Comité les amis de "Sans Souci", de la Croix-Rouge et des bénévoles volontaires dans le cadre de la crise Covid.

Les projets intergénérationnels ont par contre été mis entre parenthèses. Si ce n'est à compter les dessins offerts par les différentes écoles de la commune.

La Résidence compte 106 lits dont :

- 35 lits MRS (Maison de Repos et Soins) ;
- 71 MRPA (Maison de Repos pour Personnes Agées).

Le prix pour une chambre seule varie entre 40,11 € (dans l'ancien bâtiment) et 70,38 €. Le prix pour la chambre couple est de 70,38 €.

Dans le cadre de l'opération « Eté solidaire, je suis partenaire », douze étudiants ont été engagés pour permettre aux résidents de recevoir les visites de leur proche dans le cadre des visites encadrées. Ceci a été réalisé en collaboration avec l'équipe des éducateurs de rue, Amandine et Fabrice.

L'équipe a du apprendre à vivre autrement car là ou d'autres pouvaient bénéficier d'une liberté individuelle négociable, les résidents ont dû supporter les méandres liés aux risques de la liberté de vie en collectivité.

REPAS À DOMICILE

Ce service prépare les repas dans les cuisines de la maison de repos pour les personnes isolées, âgées ou socialement en difficulté. Seuls les repas de midi sont livrés au moyen d'un véhicule de service, à travers toute la commune. Les repas du dimanche, quant à eux, sont livrés le samedi et doivent simplement être réchauffés.

Composé d'un potage, d'une viande, d'un féculent, d'un légume et d'un dessert, le repas coûte 5,90 € à l'utilisateur du service, qui est en constante augmentation.

En 2020, 22.109 repas ont été acheminés chez les abonnés, soit en moyenne 60 repas par jour. Les repas à domicile sont également livrés à Gouvvy (40 repas par jour) et à Bertogne (8 repas par jour).

REPAS DANS LES ÉCOLES COMMUNALES ET LES CRÈCHES

En 2020, de janvier à mars (arrêt mi-mars, du à la crise sanitaire), ont été livrés :

- 7.691 repas et 1.697 litres de potages dans les écoles ;
- 7.565 repas dans les crèches.

AGENCE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL (ADL)

Rue du vivier, 58 (siège social) - rue du sablon, 79 (siège d'exploitation)
adl@bastogne.be

Élodie BOSENDORF (remplacée par Claire GAUTHIER du 1^{er} janvier au 24 avril 2020) - 061 24 09 41
et Mireille MATHIEU - 061 24 09 65

L'Agence de Développement Local (ADL) est une régie communale ordinaire (RCO) subsidiée par la Région wallonne. Une RCO est un service public déconcentré. Elle a son propre budget mais n'a pas de personnalité juridique distincte de la Commune.

L'ADL se donne comme missions de susciter, faciliter et développer des projets locaux en vue de dynamiser l'activité économique locale. Pour ce faire, l'ADL met en réseau l'ensemble des acteurs privés, publics et associatifs présents sur le terrain et soutient les projets créateurs d'activités économiques.

L'ADL a de nombreux dossiers récurrents tels que :

- la mise à jour du cadastre des cellules commerciales vide, de l'annuaire des commerçants et entrepreneurs de Bastogne sur le site de la Ville, du site Internet de l'ADL et du guide destiné aux indépendants et futurs indépendants ;
- l'accompagnement actif des porteurs de projet - accueil, conseil et orientation ;
- la promotion de la demi-heure de stationnement gratuite ;
- le relais d'information entre les commerces et entreprises du territoire ;
- la promotion des activités commerciales et des offres d'emploi via les réseaux sociaux.

ACTIONS ET DOSSIERS 2020

Chèques commerces

Une autre action récurrente est la vente de chèques commerces. Lors de la création du système le 1^{er} juin 2013, 87 commerces s'étaient affiliés. Aujourd'hui, ils sont 143 à accepter ces chèques commerces. Le succès est grandissant d'année en année. De plus en plus de particuliers, surtout en période de fêtes, viennent se procurer des chèques commerces à l'ADL ou au Syndicat d'Initiative (accessible le week-end).

Les chiffres sont éloquentes.

- 30.730 € en 2013 ;
- 62.670 € en 2014 ;
- 62.820 € en 2015 ;
- 69.065 € en 2016 ;
- 88.460 € en 2017 ;
- 106.525 € en 2018 ;
- 115.170 € en 2019 ;
- 126.335 € en 2020 + 130.000€ de chèques solidarité.

En cette période Covid, des modifications à la réglementation ont dû être apportées, notamment une prolongation de six mois de la date de validité des chèques commerce arrivant à échéance en 2020. Ceci afin de permettre au secteur Horeca et aux commerces « non essentiels » de pouvoir également en bénéficier.

De plus, le Collège communal a décidé d'offrir une prime aux agents communaux et du CPAS qui ont dû travailler au plus fort de la crise sanitaire pour prendre soin des autres. Il s'agit notamment des membres du personnel pleinement mobilisés au sein de la maison de repos Sans Souci ou ceux qui sont sur le terrain au quotidien pour assurer la propreté et l'entretien de notre commune.

Leur souhait était que cette prime soit versée en chèques commerces afin de pouvoir aider les commerçants.

Au total, plus de 130.000 € ont été distribués au personnel pour faire vivre le commerce local.

Action Job Étudiant

À la demande d'Infor-Jeunes, l'ADL collabore chaque année à l'organisation de l'Action Job Étudiant à Bastogne. L'action consiste à proposer aux étudiants un après-midi durant lequel ils ont l'occasion de consulter les différentes offres de jobs d'étudiant, de s'inscrire dans les agences intérimaires de la région, de participer à une simulation d'entretien d'embauche et de rédiger leur CV. Infor-Jeunes, l'AMO et le Carrefour Emploi Formation sont également à leur disposition pour les informer sur la législation du travail d'étudiant (répercussions sur allocations familiales, impôts, etc.).

L'édition 2020 s'est déroulée le mercredi 26 février 2020 et a réuni près de 150 personnes (étudiants et parents).

Weekend-du Client (samedi 3 et dimanche 4 octobre 2020)

Partout en Belgique, les clients ont été mis à l'honneur lors d'un week-end dédié au plaisir du shopping. La Journée du Client (Unizo et UCM) et Sunday Shopday (Comeos) unissaient leurs forces à nouveau pour la troisième édition du Week-End du Client.

Durant ce week-end, toute personne effectuant un achat chez un des partenaires de l'action recevait un cadeau, une ristourne ou encore une promotion. Il s'agit d'un événement organisé à l'échelon national.

34 commerces ont participé à l'action.

Prime à l'aménagement d'un nouveau commerce dans une cellule vide du centre-ville

Cette prime s'adresse aux nouveaux commerces qui s'installent :

- dans la rue Vivier, la rue du Sablon, sur la place Saint-Pierre et la place McAuliffe ;
- dans la zone entre le rond-point Liège-Bastogne-Liège situé rue Pierre Thomas et le rond-point des Herdiers situé rue Gustave Delperdange ;
- sur la route de Marche (depuis la place McAuliffe au pont de la route de Marche) ;
- sur la route de Neufchâteau (depuis la place McAuliffe jusqu'au carrefour avec l'Avenue de la Gare) ;
- dans la rue Joseph Renquin (depuis la place McAuliffe jusqu'à la rue Albert 1^{er}).

Cette prime s'élève à un montant équivalent à 60 % des investissements consentis par le nouveau commerçant (de minimum 2.500 € hors TVA, hors stock et loyer) avec un maximum de 6.000 €.

Les investissements admis sont :

- les travaux de rénovation et d'aménagement de l'intérieur des commerces ;
- les travaux de rénovation de la vitrine et de ses châssis ;
- les investissements mobiliers directement imputables à l'exercice de l'activité (comptoir, étagères, présentoirs, etc.) ;
- la mise en place d'enseignes.

Après avoir rempli un dossier de candidature, le futur commerçant doit venir présenter et défendre son projet devant un jury, qui décide alors de l'octroi ou non de la prime en évaluant :

- la viabilité du projet et la solidité du plan financier ;
- le caractère original du projet ;
- la qualité du projet ;
- la réponse aux besoins du quartier.

L'obtention de cette prime donne également accès à une prime provinciale. Les différentes demandes sont introduites par l'ADL et analysées par la Province de Luxembourg.

Cinq candidats ont reçu la prime communale d'un montant de 6.000 € HTVA et deux autres ont eu un avis favorable sous certaines conditions.

Prime Créashop

Le 25 avril 2019, le Gouvernement wallon décide d'élargir la mesure appelée «Créashop - villes » à d'autres communes, et notamment Bastogne, via l'appel à projets dénommé «Créashop - plus ». À travers ce projet, le Gouvernement wallon souhaite lutter contre la vacuité commerciale en favorisant la création de nouveaux commerces de qualité, novateurs, de créateurs et d'artisans.

Le programme permet aux communes d'octroyer à un nouveau commerçant souhaitant s'installer dans une cellule vide une prime d'un maximum de 6.000 €, représentant maximum 60% des dépenses effectuées pour l'aménagement du nouveau commerce.

Les agents de l'ADL ont répondu à l'appel à projet et une notification de sélection a été transmise le 25 juin.

Les quartiers définis pour l'obtention de la prime sont : la place McAuliffe, la rue du Sablon, la rue du Vivier et le Quartier Latin.

Le jury local est composé :

- d'un représentant du Comité de pilotage régional du projet CréaShop-Plus ;
- un représentant de la structure locale d'aide à la création, CreaJob ;
- un représentant de la structure locale d'aide à la création, Challenge ;
- les deux agents de l'Agence de Développement Local (ADL) ;
- un représentant du Collège communal de Bastogne, à savoir l'Echevine de l'Economie et du

- commerce ;
- un représentant de l'Association des Commerçants, Artisans et Industriels de Bastogne (ACAIB) ;
- et un membre du Conseil communal.

Le premier jury a eu lieu le 9 décembre 2020. Trois commerçants se sont présentés et 2 d'entre eux ont obtenu l'aval pour l'obtention de la prime, le troisième commerçant doit étoffer son plan financier.

Soutien à l'ACAIB

L'ADL est un soutien permanent à l'ACAIB. Elle intervient aussi bien d'un point de vue administratif (dossiers d'occupation du domaine public) que d'un point de vue logistique au niveau de la mise en place d'événements. Cette année était particulière au vu la pandémie. De nombreuses réunions en visioconférence ont eu lieu pour la mise en place des terrasses d'été, la promotion des commerces via le site web de la ville et les réseaux sociaux ou encore les informations relatives à la crise.

Commune du Commerce équitable : suivi

Depuis l'obtention du titre de "Commune du Commerce équitable", le Collège communal poursuit ses efforts au travers d'actions intra-communales, notamment par l'achat de jus, de café et de sucre équitables pour les réunions et réceptions.

Cette année, lors de la Semaine du Commerce équitable, l'ADL a proposé une soirée d'information le lundi 12 octobre : « Pourquoi et comment proposer des produits locaux et/ou équitables à mes clients ? ». Cette rencontre était destinée aux professionnels de l'Horeca, gérants de magasins d'alimentation, producteurs locaux et représentants de labels Fairtrade. Elle était organisée en partenariat avec l'ADL de Bertogne-Sainte Ode-Tenneville.

D'autres activités prévues ont dû être annulées, notamment des ateliers chocolats en partenariat avec Pierre PLAS et une pièce de théâtre jouée par le groupe théâtral « Alvéole ».

COVID-19 / SOUTIEN RENFORCÉ AU COMMERCE LOCAL

Plusieurs actions un peu particulières ont été réalisées cette année afin d'aider les commerçants à faire face à la fermeture imposée par le Gouvernement fédéral.

Échanges, accompagnement et aides aux commerçants

Dès le début de la crise, nous avons tout mis en œuvre pour soutenir un maximum les indépendants dans cette période difficile. Nous les avons notamment aidés à déployer les mesures sanitaires nécessaires pour assurer la sécurité des clients. Un listing avec les entreprises locales leur a été transmis pour leur approvisionnement en produits sanitaires.

Par la suite, nous avons rassemblé et répertorié plusieurs informations, outils et ressources utiles pour effectuer les démarches afin de bénéficier des différentes aides octroyées par le Gouvernement fédéral, le Gouvernement régional, la Province et la Commune pour faire face à la perte de revenus liée à la suspension des différentes activités durant la crise sanitaire.

Réalisation de vidéos promotionnelles « Bastogne shopping – consommez local »

Il s'agit d'une campagne promotionnelle orientée « Commerces Bastogne ». Un appel d'offres a été lancé pour la réalisation de deux spots :

- un spot télévisé de 15 secondes avec voix off et musique personnalisée ;
- un spot de 40 secondes pour une diffusion sur les réseaux sociaux.

Ce dernier spot sera réalisé de manière à pouvoir être utilisé à plus longue échéance car plus qu'un soutien à la relance, ces supports devront être utilisables de manière durable.

Au niveau des scénarios, il s'agit d'une histoire comptée qui permettra de s'identifier aux personnages et non aux commerçants (afin de ne pas mettre en avant un commerçant plus qu'un autre).

En soutien au monde culturel, nous avons fait appel aux artistes bastognards pour la réalisation de cette vidéo, notamment :

- Stany PAQUAY, comédien originaire de Bastogne, pour l'enregistrement de la voix ;
- MT PROD pour la création musicale sur mesure.

Le spot TV a été diffusé après le premier confinement sur les chaînes de la RTBF1, RTBF2, LN24, AB3, ABXplore, à raison de 5 spots diffusés par jour durant 17 jours, soit 85 passages ayant pour but de faire revenir les clients dans les commerces et leur garantir une expérience commerciale positive.

Le spot de 40 secondes sera diffusé pour la reprise en 2021.

Home'reca

Suite à la décision prise par le comité de concertation relative à la fermeture des cafés et des restaurants, l'ADL a réalisé la promotion du secteur Horeca via cette plateforme « Home'reca » : je commande dans l'Horeca de Bastogne et je mange chez moi.

Toutes les initiatives des commerces Horeca ont été récoltées et publiées sur le site de la ville ainsi que sur la page Facebook de l'ADL en épingle. Cette page a été boostée sur les réseaux sociaux. L'audience se situe entre 694 et 2000 personnes par jour dans un rayon de 25km.

Extension des terrasses sur l'espace public lors de la reprise de l'Horeca

Vu le manque à gagner engendré par la fermeture des établissements Horeca durant le confinement ainsi que par les mesures sanitaires toujours en vigueur, il a été décidé de leur permettre d'agrandir leur terrasse sur l'espace public du 12 juin au 13 septembre. Ainsi, des places de stationnement en épis de la place McAuliffe et certaines places de parkings dans le prolongement des terrasses existantes partout ailleurs se sont, pour cette occasion, transformées en espaces conviviaux prêts à accueillir le public en toute sécurité.

Afin de donner un look à ces terrasses, tout le mobilier a été uniformisé. Ce dossier a été réalisé en partenariat avec l'Association des commerçants.

Campagne click and collect – « Acheter local, c'est idéal ! »

Afin d'aider les commerçants durant cette période covid, l'ADL a proposé au Collège de créer une campagne « Acheter local, c'est idéal ! ». Le commerce à Bastogne, c'est 293 points de vente pour 1.300 emplois.

Organiser une telle campagne correspondait à lancer un appel au grand public pour encourager les Bastognards à privilégier les entreprises, les artisans et les commerces locaux pour leurs achats.

L'objectif était de prendre une part active dans la relance économique et de sauver des emplois dans la région en faisant prendre conscience aux citoyens que même si le commerce local était fermé, le commerçant pouvait servir ses clients via « click and collect » ou des livraisons. Ce concept était mal connu du public.

L'ADL a dès lors repris toutes les initiatives des commerces via leur site internet, leur compte Facebook et Instagram et les a centralisées un annuaire web unique :

www.bastogne.be/economie/commerces-independant/click-and-collect

INSTITUT COMMUNAL D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE (ICET)

rue des Remparts, 57

061 21 14 44 - icet@icet-bastogne.be

Damien ADAM, Ruggiero ALBADORO, David ANDRE, Clémentine ANNET, Philippe ANNET,
Luc ANTOINE, Chakib ASRI, Sandrine BATHY, François BECHET, Alain BERTE,
François BERTRAND, Françoise BESSELING, Allison BETTONVILLE, Laura BEYLOOS,
Jean-Michel BOCK, David BOUCHEZ, Denis CENNE, Adrien CHETTER, Damien COLLIGNON,
Julie CONDROTTE, Nathalie CORMOND, Didier CULOT, Laurence DEFRÈRE, Alain DEMANET,
Samuel DESERT, Michaël DESSET, Elsa DION, Vincent DIRICK, Christophe DORBOLO, Anais DOYEN,
Brigitte DOYEN, Eric ETIENNE, Marc GASPARD, Michel GENON, Laurent GEORGES, Méline GÉRARD,
Marie-Isabelle GEUZAINÉ, Bernadette GILLET, Valentine GILLET, Dimitri GODFROID, Aude GRAINDORGE,
Rita GREGOIRE, Rachel GUEBEN, Kévin GUILLAUME, Ludovic HAMMER, Géraldine HEINEN,
Jean-Claude HENQUINET, Philippe HENROTTE, Anne-Catherine HORMAN, Stéphanie JEANMART,
Marc JOURION, Joëlle KELECOM, Françoise LAFONTAINE, Fabien LAMBERT, Sabine LAURENT,
Michel LEJEUNE, Pascal LELOUP, Michel LEMAITRE, Jean-Marie LHOTE, Viktoriia LIAKHOVKA,
Steve LOBET, Philippe LOCKMAN, Sylviane MAGIS, François MAQUET, Bernard MONJOIE,
Fabrice MOREAU, Isabelle MOSTADE, Isabelle NASSOGNE, Jean-Michel NICOLAS, Vinciane NICOLAS,
Sarah NIJS, Laurent PAYOT, Jean-Louis PECHON, Jacqueline PIERRE, Alain PRESER, Danielle RAES,
Marine ROCOURT, Coralie SCHREIBER, Caroline SIBRET, Laurent SIMON, Marie-France SONNET,
Gwennaël SPÔTE, Martine TALBOT, Françoise THIRY, Michel THIRY, Aurore THOMAS, Mélissa VAGUET,
Pascale VALENTIN et David VINCENT.

Il convient de signaler que le contexte sanitaire a contraint l'équipe éducative à réduire et revoir les activités qui avaient été organisées au préalable.

ACTIVITÉS À CARACTÈRE PÉDAGOGIQUE

- Formation 7P CharpMorlanwez.
- Formation climatisation (7P DIESEL°).
- Projet LEGO Henallux pour la section électro-mécanique.
- Animation Faites le mur - AMO Gr B.
- Animation Click é moi.
- Animation AMO D1-D2.
- Animation assuétudes Mithridate 6Qib-tp.
- Voyage à Auschwitz (6T).
- Voyage à Londres (4Q-4T-4P).
- Voyage de langue en néerlandais.
- Formation pliage sur machine à commande numérique (5 PMEC).

CONCOURS

- Participation au Technobot (3Qem).
- Electrobrain (6QEA).
- Challenge RobotFly 6Qea.

ACTIVITÉS SPORTIVES ET RÉCRÉATIVES

- Marche ADEPS.

FORMATIONS À DESTINATION DES ENSEIGNANTS

- Formation Smartschool.
- Formation Siemens CTA Virton.

ACTIVITÉS DIVERSES

- Conseils des délégués.
- Conseils de classe.
- Réunion d'intégration.
- Concertation PMS.
- Mise en place de la cellule d'accompagnement des jeunes professeurs.

PLAN D'ÉQUIPEMENT

A - Industrie du bois

- Achat et renouvellement de matériel pour l'atelier menuiserie des 2^e et 3^e degrés, pour un montant estimatif de 9.370 €, TVAC.
- Achat et renouvellement de matériel pour la mise en conformité et la sécurité des machines pour l'atelier menuiserie, pour un montant estimatif de 2.500 €, TVAC.
- Achat et renouvellement de matériel pour la mise à jour des logiciels de commande numérique, pour un montant estimatif de 3.800 €, TVAC.
- Achat et renouvellement de matériel pour l'ensemble d'équipements de coupe pour le CNC, pour un montant estimatif de 1.800€, TVAC.

B - Industrie mécanique

- Achat et renouvellement de matériel pour l'atelier de mécanique du 3^e degré (outillage fraiseuse CNC), pour un montant estimatif de 1.580€, TVAC.
- Achat et renouvellement de matériel pour le laboratoire d'automatisme des 5^e et 6^e TQ électricien-automaticien et mécanicien-automaticien, pour un montant estimatif de 1.400€, TVAC.
- Achat et renouvellement de matériel pour les ateliers de mécanique des 2^e et 3^e degrés, pour un montant estimatif de 6.600€, TVAC.
- Achat et renouvellement de matériel pour l'atelier de mécanique du 3^e degré (compresseur et sècheur) pour un montant de 2.200€, TVAC.

- Achat et renouvellement de matériel pour l'atelier de mécanique du 3^e degré (fraiseuse 3 axes à commande numérique), pour un montant estimatif de 50.000€, TVAC, et subsidié par la FWB pour un montant de 40.000€, TVAC.

C - Éducation physique

- Achat et renouvellement de petit matériel, pour un montant estimatif de 2.000€, TVAC.

D - Informatique

- Achat et renouvellement de matériel informatique au montant de 24.998,6€, TVAC.

POPULATION SCOLAIRE

498 élèves étaient inscrits dans l'établissement au 15 janvier 2020 dont une trentaine en intégration.

ACADÉMIE COMMUNALE DE MUSIQUE (ACM)

Rue des Remparts, 45

061 21 25 01 | academie@bastogne.be

Bérenger GOFFETTE (directeur) et Maryse DUTROUX (secrétaire);

Gwendoline ANCIA (formation musicale préparatoire - éveil musical),

Célia BERTHO (guitare), Léopold BIDAINE (accompagnement),

Brigitte CHEVIGNÉ (chant individuel), Fanny CLAES (clarinette, saxophone),

Éric CONTINI (piano), Héloïse DANNEELS (violon) Agnès DELACHE (saxophone), Olivier DUGAILLEZ (percussions), Gérald EVRARD (trombone et tuba), Géraldine FASTRE (clarinette), Fanny FAUCONNIER (flûte traversière),

Anaëlle FRIQUET (formation musicale, piano),

Jean-Marie GEORGES (ensemble à cordes), Adrien GOUVERNEL (piano),

François-Xavier GRANDJEAN (orgue), Andrada IONESCU (formation musicale et chant d'ensemble),

Bernard JAMSIN (guitare), Marie LIGNIAN (formation musicale préparatoire - éveil musical), Anne LIGOT (violoncelle), Caitlin MAILLE (danse), Maritsa NEY (violon et alto), Roland MAUS (flûte traversière),

Sabine NIVARLET (violon et alto), Sabrina PALETTA (arts parlés), Francis PENNING (formation musicale, histoire de la musique, piano et musique de chambre), Élisabeth RASSON (arts de la parole),

Ella RENARD (formation musicale), Catherine RONGVAUX (formation musicale et piano), François RUELLE (harmonie de Bastogne et trompette), Freddy SCHMITZ (Harmonie Nadrin),

Christiane THIRY (piano), Albert VAN LANCKER (trompette), Alain VODERMANS (accordéon) et Sophie YERNAUX (danse).

MANIFESTATIONS 2020

- Mardi 21 janvier et mercredi 22 janvier : classes ouvertes pour les familles des élèves de formation pluridisciplinaire (Arts de la Parole).
- Fermeture de l'académie à partir du 14 mars jusqu'au 31 août.
- Depuis la réouverture en septembre, aucune activité n'a été possible suivant les directives et les mesures décidées par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

CHIFFRES 2020

Au 31 décembre 2020, l'Académie recensait 566 élèves (395 filles et 171 garçons). Ceux-ci proviennent essentiellement de la commune de Bastogne (262).

Les autres communes sont représentées comme suit :

- 99 de Vaux-sur-Sûre ;
- 55 de Houffalize ;
- 54 de Bertogne-Longchamps ;
- 21 de Fauvillers ;
- 8 de Sainte-Ode ;
- 13 de Gouvy ;
- 8 d'Arlon ;
- 9 de Léglise ;
- 3 de Libramont ;
- 9 de Tenneville ;
- 9 du Grand-duché de Luxembourg ;
- 16 d'autres communes.

RÉPARTITION DES ÉLÈVES INSCRITS PAR DOMAINE D'ENSEIGNEMENT (RÉGULIERS ET LIBRES)

N.B. : un élève peut être inscrit dans plusieurs domaines.

Domaine de la musique : 440 élèves

- Cours collectifs
 - Formation musicale : 311, dont 43 en filière préparatoire
 - Chant d'ensemble : 9
 - Ensembles instrumentaux : 30 en ensemble à cordes : 30 en ensemble de classe : 12 à l'harmonie Bastogne et 15 à l'Harmonie Nadrin
 - Histoire de la musique : 32
 - Musique de chambre : 12
- Cours individuels (ou semi-collectifs)
 - Piano : 122
 - Guitare : 55
 - Flûte traversière : 19
 - Violon : 27
 - Saxophone : 20
 - Clarinette : 17
 - Trompette : 16
 - Chant individuel : 13
 - Violoncelle : 10
 - Percussions : 10

- Accordéon : 14
- Orgue : 5
- Trombone : 7

Arts de la parole : 75 élèves

- Art dramatique : 46
- Formation pluridisciplinaire : 26
- Atelier d'applications créatives : 6
- Orthophonie : 5
- Déclamation : 6

Danse : 116 élèves

- Danse classique : 116.
- Expression chorégraphique : 20

BIBLIOTHÈQUE ET LUDOTHÈQUE PUBLIQUES

Rue Gustave Delperdange, 5 B
061 21 69 80 | bibliotheque@bastogne.be

Patricia MOSTADE (responsable), Anne-Laure KAISER, Ingrid DEROANNE,
Catherine LAUKES, Églantina BAJRAMI et Véronique DUTROUX (bibliothécaires),
David CALLANT (animateur)

Suite aux mesures de sécurité mises en place durant la crise sanitaire, la bibliothèque et la ludothèque ont été fermés au public entre le 13 mars et le 18 mai ainsi que du 27 octobre au 20 novembre 2020. En dehors de ces périodes, les heures et les modalités d'ouverture ont été adaptées afin de respecter les consignes de sécurité en vigueur.

BIBLIOTHÈQUE

En chiffres, la bibliothèque c'est :

- 45 712 ouvrages ;
- 4 634 revues ;
- 2 quotidiens ;
- 294 livres audio ;
- 1 334 usagers en bibliothèque ;
- 3 149 usagers provenant de collectivités (écoles, etc.) ;
- 672 participants aux animations scolaires ;
- 144 participants aux animations non-scolaires ;
- 31 006 prêts.

ACTIVITÉS 2020

Animations avec des classes

Un fascicule reprenant toutes les animations de la bibliothèque est envoyé aux instituteurs et professeurs dès la rentrée scolaire. Cela va de la simple découverte de la bibliothèque sous forme de jeu aux animations spécifiques telles que l'adaptation visuelle d'un roman ou l'histoire de notre civilisation.

Ponctuellement, des classes sont accueillies pour des travaux spécifiques, permettant des recherches sur place. Un exposé relatif à l'organisation de la bibliothèque peut également être réalisé. Les animations sont gratuites et généralement réservées aux écoles de la commune. Les agendas sont remplis dès le début de l'année scolaire.

Entre le 1^{er} janvier 2020 et le 13 mars 2020 (avant les différentes mesures liées au Covid-19), ce sont 33 classes, de la maternelle au supérieur (Henallux), qui ont participé à une des animations proposées par la bibliothèque. Cela représente 672 élèves, dont 433 ont franchi directement les portes de l'établissement.

L'équipe de la bibliothèque a rencontré les 239 autres dans leur école.

Grainothèque (annulation / Covid-19)

Une grainothèque (comptoir d'échanges de semences de particulier à particulier) au sein de la bibliothèque aurait dû être créée. Le projet devait se dérouler en trois phases :

- mai 2020 : présentation du projet avec une animation spécifique d'échange entre Chantal VAN PEVENAGE et le public autour de son livre « Collaborer avec la terre et ses êtres vivants » ;
- été 2020 : récolte de graines par les particuliers et dépôts à la bibliothèque ;
- automne 2020 : ouverture officielle du comptoir d'échanges comprenant une conférence animée par le Cercle Horticole de Bastogne.

Fureur de lire (annulation / Covid-19)

La Fureur 2020, portant sur le thème « Lectures et terroir », devait comprendre trois animations :

- une balade guidée à la découverte des champignons, à proximité de Bastogne, par un mycologue professionnel ;
- un atelier pâtisserie autour de la pomme animé par « Les bêtises de Nicolas » ;
- une exposition et une « Cabane aux histoires » spéciale « lectures automnales ».

Un spectacle, des livres

Mise en avant de livres sélectionnés en fonction des thématiques abordées par la programmation du Centre culturel de Bastogne.

Lectures et jeux à l'École des Devoirs (annulation / Covid-19)

Dépôts de livres et de jeux et animations pour les enfants participant à l'École des Devoirs de Bastogne (Potes en Ciel).

Prix Versele

Un comité de présélection du prix Versele (organisé par la Ligue des Familles), constitué de cinq personnes spécialisées en littérature enfantine et provenant d'horizons différents, a analysé 75 livres. Quinze ouvrages ont été choisis en accord avec les comités d'autres provinces. Ils seront soumis aux votes en 2021.

En 2020, la bibliothèque a collaboré avec 67 classes de la commune en leur proposant un dépôt d'ouvrages de qualité. 1.197 élèves ont participé et voté pour leur livre préféré.

Cabane aux histoires

De janvier à juin, un mercredi par mois, la bibliothèque devient une cabane où l'on peut écouter des histoires.

Cette activité s'adresse aux enfants de trois ans et plus. 98 personnes (parents et enfants) sont venues écouter les histoires lors des quatre séances, qui ont pu être organisées avant la crise sanitaire.

« Nos livres ont la bougeotte »

Les enseignants de maternelle, 1^{re} et 2^e primaire peuvent emprunter gratuitement des coffrets de 30 livres (albums, petits romans, documentaires). Ceux-ci sont renouvelés tous les trois mois.

Prix Chronos (annulation / Covid-19)

Ce projet intergénérationnel entre une classe de 4^e primaire (21 élèves) de l'Institut Notre-Dame et quinze pensionnaires de la Résidence Sans Souci consistait à soumettre à ces jeunes et seniors des albums illustrés sélectionnés par un jury spécialisé.

Parmi ces ouvrages, le jury intergénérationnel devait voter pour son livre préféré. L'album élu aurait servi de base d'échanges pour différents ateliers et animations intergénérationnels, notamment la création d'un spectacle. Le projet devait se clôturer par la visite des aînés à l'école.

Accueil de groupes (annulation / Covid-19)

La bibliothèque accueille des classes de formation pour adultes (La Trêve) et d'alphabétisation (Lire et Écrire). L'objectif est de faire découvrir le fonctionnement de la bibliothèque.

Allez on lit !

Fruit d'un partenariat avec l'INDSé 1^{er} degré et le Fonds Victor, ce projet a été lancé pour l'année scolaire 2019-2020. Un espace lecture, implanté dans la bibliothèque de l'école, a été utilisé comme point de départ pour des échanges hebdomadaires entre une bibliothécaire et les élèves de toutes les classes.

Ce projet a été mené sous cette forme durant l'année scolaire 2020-2021 jusqu'à la deuxième vague de la crise sanitaire). À côté de celui-ci, un club de lecture avec une classe de 1^{re} secondaire a également été créé.

Rencontre avec des auteurs (annulation / Covid-19)

Trois rencontres étaient programmées en 2020 avec :

- Jean-Claude SERVAIS, en collaboration avec le « Piconrue - Musée de la Grande Ardenne », autour de l'exposition qui lui était consacrée au musée ;
- Armand HENRION autour de sa trilogie « Bellegarde » ;
- Chantal VAN PEVENAGE autour de son livre « Collaborer avec les terre et ses êtres vivants » (cf. ci-dessus « Grainothèque »).

Atelier de calligraphie (annulation / Covid-19)

Un atelier de calligraphie, animé par Jeanine SOLD, devait être proposé sur deux jours.

Plaines de jeux (annulation / Covid-19)

Pendant les congés scolaires, dans le cadre des plaines organisées par le service Famille, Enfance et Jeunesse, la bibliothèque devait faire des dépôts de livres pour que les enfants puissent s'adonner à un

moment lecture durant les temps libres.

Par ailleurs, un animateur de la bibliothèque devait proposer une séance de lecture.

Vitrines

Des expositions temporaires ont été proposées dans les vitrines de la bibliothèque sur l'Australie, la biodiversité et la musique.

Ouvrages en grands caractères et livres audio (cd)

La bibliothèque propose plus de 550 ouvrages en grands caractères et 290 livres audio destinés aux personnes souffrant de déficience visuelle.

Dépôt du fonds régional et dialectal de Michel FRANCARD et du Musée de la Parole en Ardenne

Conservé en l'état et étoffé au fil du temps, celui-ci peut être consulté sur place. La bibliothèque poursuit également les abonnements aux revues spécialisées. Le fonds est constitué d'environ 480 ouvrages et 1.900 revues.

Fonds régional

Avec plus de 650 ouvrages qui peuvent être consultés sur place, la bibliothèque joue un rôle de conservation du patrimoine littéraire de la commune (auteurs bastognards, ouvrages sur la commune, livres sur la Bataille des Ardennes...).

Internet

En plus du Wi-fi, trois ordinateurs sont mis à la disposition du public pour l'utilisation d'internet et de logiciels de bureautique (en arrêt pendant la crise sanitaire).

Communication

La bibliothèque a redynamisé sa page Facebook grâce à la publication beaucoup plus régulière de contenus attrayants et interactifs.

Un site internet personnalisé a également été créé. Celui-ci permet aux usagers de visualiser les horaires d'ouverture (variables en raison des mesures sanitaires successives), les coups de cœur, les nouveautés et les collections spécifiques. Les usagers peuvent également y effectuer facilement des réservations de livres, vérifier leur disponibilité et être tenu informés des différents événements et s'y inscrire en ligne.

Service de prêt hors de la bibliothèque

Via une convention, la bibliothèque propose des prêts gratuits de livres aux organismes suivants : la Plaine communale, les mercredis récréatifs, les accueillantes extrascolaires, l'École des Devoirs, les crèches Pause Grenadine, les Poussins de Renval et l'Île aux bambins, l'ASBL Lire et Écrire, Anim'jeunes, l'ONE, le Centre culturel et l'AMO Média-Jeunes.

Prêts inter-bibliothèques

Suite à la mise en ligne des catalogues des bibliothèques de la province, de nombreux prêts inter-bibliothèques sont réalisés au niveau du réseau provincial ou extra-provincial.

En 2020, 776 livres ont été envoyés par Bastogne aux autres bibliothèques et 1250 ont été reçus par Bastogne.

Participation dans divers comités

La bibliothèque est représentée au sein du Conseil d'Administration du Centre culturel de Bastogne et de la Maison de jeunes.

Elle participe également au comité des usagers de la Bibliothèque centrale de Marche et au Plan de Cohésion Sociale de Bastogne.

LUDOTHÈQUE

En chiffres, la ludothèque c'est :

- 1 828 jeux ;
- 302 utilisateurs ;
- usagers provenant de collectivités (écoles, etc.) Pas de données ;
- 1 539 prêts.

ACTIVITES 2020

Lectures et jeux à l'École de Devoirs (annulation / Covid-19)

La ludothèque effectue des dépôts de livres et de jeux et propose des animations pour les enfants participant à l'École des Devoirs de Bastogne (Potes en Ciel).

Jeux avec Andage

Avec la crise sanitaire, seuls deux rendez-vous ont pu être proposés à une petite dizaine de personnes porteuses d'un handicap mental, bénéficiaires du service d'accueil de jour d'Andage, pour une découverte de jeux adaptés.

Jeux à la Résidence Sans Souci

En partenariat avec les bénévoles de la Croix-Rouge, un mardi par mois, l'animateur de la ludothèque va jouer avec les résidents de la maison de repos. Avec la crise sanitaire, seuls deux rendez-vous ont pu être proposés à une quinzaine de personnes à chaque séance.

Service de prêt hors de la ludothèque

Via une convention, la ludothèque effectue des prêts gratuits de jeux aux organismes suivants : la Plaine

communale, les mercredis récréatifs, les accueillantes extrascolaires, l'École des Devoirs, les crèches Pause grenadine, les Poussins de Rernal et L'Ile aux bambins, l'ASBL Lire et Écrire, Anim'jeunes, l'ONE, le Centre culturel et l'AMO Média-Jeunes.

À quoi tu joues ?

Un mercredi par mois, cette animation permet aux enfants de quatre à neuf ans de découvrir des jeux de société durant 1h30. Une seule animation a pu être proposée en 2020 suite à la crise sanitaire.

Accueil de classes

La ludothèque accueille régulièrement des classes et propose des animations « Découverte de la ludothèque et de quelques jeux ». Destinées à toutes les classes d'âges, ces séances sont souvent proposées en parallèle avec une animation en bibliothèque.

Participation à Bastogne Nature admise (annulation / Covid-19)

À chaque édition de ce salon nature, la ludothèque tient un stand pour présenter et animer les jeux géants en bois disponibles à la ludothèque.

Plaines de jeux (annulation / Covid-19)

Pendant les congés scolaires, dans le cadre des plaines organisées par le service Famille, Enfance et Jeunesse, la ludothèque devait effectuer des dépôts de jeux pour que les enfants puissent y jouer durant les temps libres.

CENTRE CULTUREL

Rue du sablon, 195

061 21 65 30 - info@centreculturelbastogne.be

www.centreculturelbastogne.be

Angélique PONCELET (Directrice),
Stéphanie RÉGIBEAU (animatrice jeune public / théâtre à l'école),
Virginie MATHÉ (animatrice éducation permanente),
Caroline BERTE (secrétariat, information et accueil),
Marie-Thérèse FRANCIS (service comptabilité / finances),
Suzy RENOY (responsable fournitures et locaux),
Laurence MAGEROTTE (responsable promotion / communication),
Matthieu GIELEN (régisseur),
Judith MARCHAL (technicienne de surface).

Situé au cœur du Quartier Latin, le Centre culturel de Bastogne est une équipe de neuf personnes qui se plie en quatre pour faire rire, chanter, danser, rencontrer du monde, voyager, rêver, échanger des idées et créer ! La programmation du Centre culturel de Bastogne se veut riche, variée et de qualité avec des activités destinées à un large public.

Chaque saison, des milliers de spectateurs assistent à ses événements. Du plus petit au plus grand, du bébé de 18 mois qui découvre son premier spectacle jeune public, à l'enfant de 4 ans qui participe à un stage créatif, à l'adolescent de 14 ans qui assiste avec l'école à un spectacle de la programmation scolaire, au jeune adulte de 24 ans qui va au concert de son chanteur favori, à l'homme de 35 ans qui découvre une exposition, à la femme de 45 ans qui assiste pour la énième fois à une pièce de théâtre dans la petite salle intime du Centre culturel qu'est l'espace scène, à l'adulte de 55 ans qui s'inscrit à un atelier de dessin, à la personne de 65 ans qui participe à chaque sortie culturelle du centre, aux grands-parents qui emmènent leur petit enfant de 18 mois découvrir son premier spectacle jeune public.

Depuis sa création, le Centre culturel de Bastogne poursuit et développe des projets divers en privilégiant les collaborations avec les associations et la participation de la population, en veillant à varier les genres, les disciplines et les sensibilités artistiques. Le Centre culturel assure également l'effectivité sur le terrain d'un droit à la culture et joue un rôle moteur dans le développement territorial culturel.

2020, UNE ANNÉE PARTICULIÈRE

La pandémie a marqué cette année culturelle. Elle nous aura bousculés, retournés. Elle nous aura fait remettre tout en question. Nos vies, notre travail, notre relation aux choses ont été transformés. Comment faire sens, comment garder de la bienveillance dans une situation si complexe ? Ce fut un défi au quotidien, pour chacun, pour la vie en équipe et pour le projet culturel.

Depuis le début de la pandémie, l'équipe du Centre culturel s'est souciée d'abord de deux aspects importants :

- la vie en équipe ;
- la survie du projet culturel

L'attention a également été portée sur les publics isolés et la situation des artistes.

Fermé au public à partir du 13 mars, le Centre culturel a tant bien que mal décidé de poursuivre sa mission : promouvoir la culture auprès de tous. Dès le premier confinement, il s'est mobilisé pour son public.

La préoccupation principale a été de conserver un lien avec le citoyen, tout en essayant de ne pas se contenter d'un lien virtuel. L'idée était d'amener du rêve, de l'imaginaire vers le citoyen.

Malgré les activités, le contact humain était difficile et manquant. C'est pourquoi l'été, puis le début de l'automne, ont été primordiaux dans le travail du Centre culturel. Il a permis de renouer avec le public, d'abord avec les enfants via les stages d'été puis avec le tout public avec l'ouverture de saison, la reprise des ateliers et des différentes activités. La sensibilisation du public au protocole d'ouverture s'est très bien passée grâce à une communication positive, saine et simple.

Très vite, le Centre culturel a senti un besoin d'activités, de contacts de la part du public. Un flux permanent de gens heureux de revenir. Une fenêtre ouverte qui a fait du bien à tous. Malheureusement, bien trop courte... puisque le deuxième confinement a pointé le bout de son nez le 19 octobre suivant.

Depuis, le Centre culturel a oscillé entre développement de projets et lassitude du contexte. La vie a changé, les perspectives n'ont pas été autorisées par le Gouvernement.

Coûte que coûte, l'équipe du Centre culturel a souhaité continuer à développer la culture sur le territoire de Bastogne, pour briser la solitude, l'isolement, la charge mentale, la détresse sociale et le manque de contacts de toutes natures. Avec toutes les mesures de sécurité sanitaire nécessaires, en respectant les protocoles en cours mais surtout, avec le plus grand plaisir de se retrouver autour de la culture et de voir de belles émotions.

UN CENTRE CULTUREL QUI S'ADAPTE

Malgré toutes ces difficultés, différents projets ont vu le jour durant cette année pour faire face à la crise :

Développement de la présence numérique sur les réseaux sociaux

CCB@Home : lecture, tutos, work in progress, spectacles, concerts, ateliers théâtre...

Ce projet s'inscrit dans la volonté partagée de l'équipe et du public de recueillir et de présenter les réponses, les réflexions et les pensées des participants sur la période que nous traversons.

Reprise d'activités en juillet

Dix stages durant les vacances d'été ont eu lieu, 108 enfants ont pu y participer.

Des nouveautés comme « Crée tes robots », « Mélomamy » à Benonchamps avec Marie Lignian (JM), Marine Gérard et les mamies de Benonchamps (vu le succès et la qualité du partenariat, il sera réitéré en 2021), « Road trip à Tavigny » en partenariat avec David et Pierre Callant, Anim'Jeunes, PointCulture et le Piconrue - Musée de la Grande Ardenne.

Innovation dans la diffusion

Les caravanes du rire et de la chanson avec Bruno Coppens et BJ Scott en plein air sur l'Esplanade du Parc Elisabeth. Spectacle, concert et work in progress en live Facebook, l'exposition #Confinement d'André Georges dans les vitrines vides de Bastogne.

Résidence et soutien aux artistes

Ont été accueillis dans les locaux du Centre culturel :

- la compagnie Egrégore (FR-BE) avec Clara Lambert ;
- la compagnie Lady Dascalies avec Miguel Lamoline ;
- le danseur Rémy Pagard pour le développement de son projet COVID19 pour lequel il vient d'obtenir un prix du public au Luxembourg.

Diversification du travail avec le lancement de diverses actions :

- Centre culturel solidaire des artistes ;
- les arts vivants en milieux fermés (Projet provincial).

Développement des projets solidaires pour les fêtes de fin d'année

- Boîtes à petits bonheurs : création par la population de boîtes cadeaux contenant cinq surprises à distribuer aux personnes les plus démunies. 850 cadeaux ont été collectés, une superbe mobilisation des Bastognards.
- Vœux en folie : durant les fêtes, le Centre culturel a proposé aux habitants de transmettre leurs bons vœux à leurs proches via des messages chantés, parlés, joués par des artistes locaux.

L'ensemble des projets et leur faisabilité ont été entièrement dépendants des autorisations du CNS et des autorités communales. 18 protocoles différents ont impacté le Centre culturel tout au long de l'année. Ceux-ci ont obligé l'équipe à redéfinir sans cesse les actions dans le temps.

Au total cette année, 20 spectacles tout public et scolaire et autant d'activités (conférences, reportages, voyage, cinéma...) ont été annulés et/ou reportés. C'est également plus de 100 séances d'ateliers enfants, ados et adultes qui ont dû être annulées et/ou reportées.

Le constat est difficile. Le Centre culturel a tenté de garder contact avec son public d'habités plutôt que d'attirer un nouveau public (ce qui était plus compliqué, vu la situation). Les répercussions ne sont pas encore connues mais elles seront lourdes de conséquences dans le développement du Centre culturel vers son futur contrat programme.

L'éternelle chaîne des annulations, les remboursements et les reports de dates ont été très chronophages. Le travail de l'équipe s'est transformé en manège à sensations. Des hauts, des bas, un peu d'espoir cassé par de nouvelles restrictions. Des plans A, B, C... pour permettre d'exercer son droit à la culture ! Parce que la nourriture culturelle est essentielle pour le bien-être humain, pour développer la solidarité, le partage et la créativité pour tous !

Le Centre culturel manque cruellement de perspectives positives. Le retour vers un déconfinement total est urgent !

De nouvelles réalités de terrain et de nouveaux outils permettraient à l'équipe de renouer le contact, quel

qu'il soit, entre « Culture » et « Humain ». Car souvent, l'oublié, c'est bien l'humain et son développement citoyen, qui sont au centre des préoccupations du Centre culturel.

SUBVENTIONS & VALORISATIONS DES AIDES SERVICES COMMUNALES

La Commune de Bastogne est un partenaire essentiel dans l'avenir du Centre culturel. Sa détermination et son investissement pour la culture sur le territoire sont importants. La Commune permet au Centre culturel d'être un relais de qualité vers la population. L'année 2020 signe une nouvelle évolution de la subvention ordinaire de la Commune avec un montant de 72.500 €.

Ce subside plus important a permis au Centre culturel d'augmenter le temps de travail de ses animateurs mais surtout, d'augmenter le nombre de projets de terrain et de création.

La Commune est également le garant de l'efficacité et des actions du Centre culturel sur le territoire grâce à ses aides services pour la mise à disposition du personnel communal, l'achat de matériel technique, les autorisations d'occupation d'espaces publics, l'aide des ouvriers communaux, les nombreuses collaborations avec les différents services, l'assistance informatique et le matériel communal mis à disposition.

PROJETS 2020 EN LIEN AVEC LA COMMUNE

72 500 € de subvention ordinaire communale.

- Projet « Culture-école-village » ;
- Festival International de la Caricature et du Dessin de Presse – annulé ;
- concertation extrascolaire ;
- concertation petite enfance ;
- Fête de la musique 2020 – annulé ;
- Festival Do it yourself ensemble – reporté ;
- rencontres « Pa'potages » - reporté en partie ;
- évènements dans le cadre de la semaine du commerce équitable avec l'ADL – annulé ;
- ateliers théâtre en lien avec l'Académie ;
- « Les caravanes passent... » avec Bruno Coppens et BJ Scott ;
- « Carte blanche » pour les artistes locaux : « Confusions de genre » avec Clara Lambert – reporté ;
- exposition « Les artistes s'exposent... #spécial confinement » ;
- stage Mélo-Mamy à Benonchamps (budget intergénérationnel : 735€) ;
- formation Montessori pour les enseignants de l'école communale de Lutremange.

Aides services 2020

- Mise à disposition de salles communales : l'Espace 23, l'ancienne école de Benonchamps et l'esplanade du parc Elisabeth ;
- utilisation du hall de l'ancien cinéma pour l'accueil selon les règles COVIDproof ;
- remplacement de la vitre cassée de la salle de spectacle ;
- nombreuses occupations du domaine public selon les évènements ;
- placement d'une bâche promotionnelle ;
- mise à disposition et transport de 50 chaises et d'un bloc technique pour « Les caravanes passent » ;
- petits travaux dans l'espace accueil ;

- réparation du rail lumière dans la salle d'exposition ;
- remplacement des lampes de secours ;
- gestion de la fuite d'eau venant de l'ancien cinéma.

PERSPECTIVES 2021

Évolution de la subvention ordinaire en 2021 avec un montant de 82.500 €

- Projet « Culture-école-village » ;
- Festival citoyen 2021 (type Do it yourself) et sa caravane itinérante ;
- évènements dans le cadre de la semaine du commerce équitable avec l'ADL ;
- Fête de la musique 2021 ;
- Festival International de la Caricature et du Dessin de Presse 2021 (si l'édition est maintenue) ;
- deux stages Mélo-Mamy à Benonchamps ;
- aide service pour les « Retrouvailles au Parc » (titre à définir) en septembre 2021 ;
- ateliers théâtre en lien avec l'Académie.

CHIFFRES 2020

En tout public – 2.809 participants

TITRE	DATE	TYPE	PARTICIPANTS
Voyage vers l'essentiel	13/01 au 14/02	Exposition	549
Confusions de genre	24 et 25/01	Danse -Création	195
Cauet 100% libre	01/02	Humour	350
Vietnam, les princesses et le dragon	13/02	Reportage	34
L'école des femmes	15/02	Théâtre - Création	523
Evaporés*	06-07/03 13-14/03 (Annulés)	Théâtre - Création	196
On y va !*	21/03	Théâtre jeune public	0
A chacun sa place ensemble* (Do it yourself ensemble)	25/04 au 15/05	Exposition	0
Léa Paci*	02/05	Concert	0
La guerre des buissons* (Do it yourself ensemble)	06/05	Théâtre jeune public	0
Pq Jessica a-t-elle quitté Brandon *	16/05	Théâtre	0
Fête et expo des ateliers*	27/05 au 10/06	Événement Exposition	0

La Louvière*	06/06	Sortie	0
Melting Pot's*	12/06	Concert	0
La caravane du rire - Bruno Coppens	20/09	Humour	166
La caravane du rire – BJ Scott	20/09	Concert	172
Les artistes de Bastogne s'exposent	25/09 au 30/10	Exposition	462
Homo sapiens	10/10	Humour	55
Le commerce équitable, c'est quoi cette arnaque*	14/10	Théâtre	0
Cycle Histoires d'art*	15/10, 12/11 (Annulée), 10/12 (Annulée)	Rencontres	12
Bloutch	18/10	Concert jeune public	40
Colline Hill	24/10	Concert	34
Slow reading*	10/11	Rencontre	0
Bibot distinguée*	14/11	Humour	0
Rencontre Histoires d'art*	17/11	Rencontre	0
Maestro(s)*	18/11	Théâtre jeune public	0
Norvège, sur la route du Cap Nord*	26/11	Reportage	0
Folk Nevermind*	28/11	Concert	0
WaldisNerds*	5/12	Concert jeune public	0
Enfances chercheurs d'or*	8 au 13/12	Exposition	0
Vœux en folie	26/12/20	Evénement	21

*annulé en raison des mesures sanitaires en vigueur.

En scolaire – 5.186 participants

TITRE	DATE	TYPE	PARTICIPANTS
Voyage vers l'essentiel	Du 13/01 au 14/02	Exposition	523
Grou !	30/01/2020	Théâtre	401
The Green book	4/02/2020	Cinéma	286
Zazie !	3 et 4/03/2020	Théâtre	1105

Circo Rythm'Oh (CcB et Wardin)	6 et 7/02/2020	Circo/ théâtre	299
Je n'aime plus la mer	11/02/2020	Cinéma	212
Amanda et Stefano	11/03/2020	Théâtre	110
Post scriptum	12/03/2020	Théâtre	46
Sale frousse	13/03/2020	Théâtre	84
Tapapeur ?! *		Concert	177
Léopold, roi des belges *	18/03/2020	Cinéma	39
La grande aventure de Non-Non *	18/03/2020	Cinéma	66
Bloutch *	31/03/2020	Concert	200
Green book *	2 et 3/04/2020	Cinéma	280
A chacun sa place, ensemble ! *	Du 25/04 au 15/05	Exposition	
La Guerre des buissons*	5 et 6/05/2020	Théâtre	307
Les artistes de Bastogne s'exposent ! Spécial	Du 25/09 au 30/10	Exposition	50
Maestro(s) *	19 et 20/11/2020	Théâtre	372
Hors normes *	23 et 26/11/2020	Cinéma	144
Jimmy n'est plus là *	24/11/2020	Théâtre	361
Enfances chercheurs d'or	8 au 13/12/20	Exposition	
Lou B. *	15/12/2020	Concert	124

*annulé en raison des mesures sanitaires en vigueur.

Entre professionnels – 34 participants

TITRE	DATE	TYPE	PARTICIPANTS
Histoires vivantes : savoir	11 et 18/02/20	Formation	11
Pa'potages	20/02/20	Rencontre entre professionnels	23
Pa'potages*	28/04/20	Rencontre entre professionnels	0
Pa'potages*	18/06/20	Rencontre entre professionnels	0

*annulé en raison des mesures sanitaires en vigueur.

Ateliers

Dix ateliers ont été organisés en 2020 (théâtre jeunesse, théâtre anciens, art floral, dessin naturaliste, scrapbooking, art'souilles, dessin, couture enfants, tapis bavards et robotique) et ont réuni 290 participants.

Stages

Quinze stages ont été proposés durant les congés scolaires de l'année (cinq ont été annulés en raison des mesures sanitaires en vigueur). 221 enfants ont pu participer à ces activités.

ÉVOLUTION 2019-2020

	2019	2020
Public et participants	5.147 personnes	3.354 personnes
Accueil des écoles	6.407 élèves	5.759 élèves
Représentations (spectacles, concerts - enfants et adultes)	47 activités	30 activités
Nombre de tickets vendus	30.009	1.705
Projets pluridisciplinaires	5 projets	2 projets
Ateliers, stages et formations	484 participants	522 participants
Partenaires culturels et associatifs	50 partenaires	31 partenaires
Nouveaux outils	Site web, serveur adresses mails, 4 découpes, décibel mètre, écrans, rénovation accueil & bar	Table son, console lumière, 8 ordinateurs portables pour le télétravail, rénovation bureau, projecteur vidéo, armoires rangement
Aide à la création	5 activités	5 activités

CENTRE SPORTIF

Rue Gustave Delperdange

061 21 50 57 – centresportif@bastogne.be

Francis DISLAIRE (directeur), Nathalie ANDRÉ, Régine BEDUWE, Cécile BURNOTTE, Sylvie GEORGES, Nathalie GILLIEAUX, Dominique LAMBERT, Marina LAMBERT, Nathalie MERCIER, Jennifer MOINET, Rudy MONFORT, Sandra NININ, Claudine NOIRHOMME, Pascal PARIDANS, Mounia RGUYEG, Patrick TORDEUR et Isabelle ZIADA.

LES ACTIVITÉS JOURNALIÈRES

2020 a été une année en dents de scie. Après une fermeture totale en mars, une réouverture progressive conduisait sagement vers un retour à la normale à partir des congés de la Toussaint.

Malheureusement, un nouveau coup d'arrêt en octobre n'a pas permis la réorganisation totale des activités sportives. C'est une reprise « en mode mineur » qui a été réalisée jusqu'à la fin de l'année, les activités sportives étant limitées aux enfants de moins de 13 ans.

LES ACTIVITÉS PONCTUELLES

Toutes les activités ponctuelles programmées en 2020 ont été annulées les unes après les autres. Le départ du cortège de Carnaval au Centre sportif en février aura été la dernière festivité à avoir animé les installations.

LES STAGES SPORTIFS

Les stages sportifs ont fusionné avec la Plaine et la Mobiplaine dans une structure mixte dénommée « Plaine et Sports 2020 ».

Ces animations ont connu un beau succès malgré une mise en place retardée par toutes les incertitudes de la pandémie. Le travail réalisé avec le staff communal aura permis de mieux se connaître et de découvrir une autre facette de l'accueil des enfants en période d'été.

Si les circonstances le permettent, le Centre sportif a bon espoir de retrouver une formule entièrement sportive lors des prochaines vacances d'été en 2021.

LA PISCINE

Le fonctionnement de la piscine a forcément été fort impacté par les mesures sanitaires.

À la fermeture et à la vidange des bassins a succédé une reprise à bas régime avec une réduction de la voirure pour les écoles et les clubs, une occupation par tranches horaires et une fréquentation limitée pour le tout public.

De même, tous les cours particuliers de natation ont dû être suspendus. On peut néanmoins se féliciter de la mise en place d'un système de cloisonnement et de réservation qui a permis au public et aux familles de venir se détendre dans de bonnes conditions.

TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS

Voici le texte rédigé l'an passé à pareille époque à propos des ambitions 2020 :

« Le dossier de rénovation des deux halls omnisports est bien engagé. Il comprendra le remplacement des revêtements de sol, le passage à l'éclairage LED, des travaux de ventilation, d'isolation thermique et acoustique et la fourniture de matériel plus moderne et plus performant. Une aire de jeux numérique interactive complétera l'ensemble dans le petit hall. »

Les nouvelles règles en matière de subsidiation ont ramené le projet qui était à l'étude à la case départ. Le Centre sportif attend le feu vert pour le relancer dès que possible.

Dans l'intervalle, il restera à parer au plus pressé en procédant au remplacement des éclairages des deux halls pour lesquels les pièces de rechange viennent à manquer. Une étude est en cours.

La période « de calme » a toutefois été mise à profit pour réaliser de petits travaux qui nécessitaient une fermeture partielle : rampe d'accès au jacuzzi, filets de protection devant le mur d'escalade, marquage de terrains dans le grand hall, placement d'un miroir mural en salle de tennis de table.

MAISON DE JEUNES - ANIM'JEUNES ASBL

Rue Gustave Delperdange, 1

061 51 32 41 - coordination@animjeunes.be - animation@animjeunes.be

Audrey LAURENT (coordinatrice jusqu'au 30 septembre 2020),
Nicolas SCOHIER (coordinateur depuis le 1^{er} octobre 2020),
Loris LEROY, Matthieu LAMBERT, Nicolas FIEVET et Valentine ÉTIENNE (animateurs),
Jennifer LINDEN (service Renfort - Andage ASBL)

Agréée par la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Maison de Jeunes (MJ) est ouverte à tous, sans discrimination. Elle s'inscrit dans une démarche d'éducation permanente et favorise le développement d'une citoyenneté responsable, critique et solidaire. La MJ est un lieu de rencontre, de créativité et de participation où le jeune est acteur et réalisateur.

Les jeunes de la MJ sont encadrés par une équipe de professionnels, qui sont là pour les accueillir, les aider dans l'élaboration de leurs projets et leur proposer des ateliers. Ouverte prioritairement aux jeunes de douze à 26 ans, la MJ accueille également les plus jeunes ou plus âgés ainsi que les personnes en situation d'handicap.

Une carte de membre est proposée aux jeunes (6 €/an) et leur permet de :

- participer à toutes les activités organisées par la MJ à un tarif préférentiel ;
- bénéficier et de s'impliquer au Conseil des Jeunes ainsi qu'aux différents Comités de Projets ;
- bénéficier de l'assurance de la MJ.

HORAIRES DE L'ESPACE D'ACCUEIL

La Maison de Jeunes est ouverte :

- les mardi, jeudi et vendredi, de 11h45 à 12h45 et de 16h à 18h ;
- le mercredi, de 12h à 18h.

ATELIERS 2020

- Guitare électrique
- Guitare folk
- Basse
- Batterie
- Chant
- Sessions combo
- Multimédias
- Radio
- Cuisine - mamy cooking (atelier cuisine intergénérationnel)
- Tea time
- Styliste

- Bio ti full (atelier do it yourself)
- Indiana jeunes – aventure / sport-découverte (9-12 ans)
- Jeux de rôles
- VTT

PROJETS 2020

Nuts Music Assoc et projets musicaux divers

La MJ organise tout au long de l'année des soirées concert : rock, rap, punk, électro...

Suite à une formation à la sonorisation de concerts proposée aux jeunes des ateliers musicaux, de nouveaux jeunes ont intégré la Nuts Music Assoc. Du booking des groupes à la sonorisation du concert ou la préparation du catering, ce sont les jeunes qui sont aux manettes des concerts.

2020 s'est vue amputée d'une bonne partie des projets musicaux. Toutefois, en janvier, un des groupes de jeunes s'est rendu au Aalborg, au Danemark, pour se produire sur l'une des scènes du plus gros festival jeunes d'Europe.

Durant l'été, un stage musique a été organisé durant la première semaine d'août lors duquel les jeunes ont eu l'occasion de composer une musique de A à Z et ensuite de l'enregistrer tout en étant aux commandes du matériel.

Enfin chaque année, un des groupes de la MJ se produit en première partie d'un concert du Centre culturel. Le groupe de jeunes peut choisir le groupe professionnel qui se produira ce soir-là et organise une rencontre durant l'après-midi.

Initialement prévu en octobre 2020, le concert a été annulé. Toutefois, la jeune chanteuse qui y était programmée s'est enregistrée chez elle et a publié une vidéo dans laquelle elle a chanté quelques titres. La vidéo a été partagée sur les réseaux sociaux de la MJ et du Centre culturel.

Développement durable

Un groupe de jeunes, organisateurs de la marche pour le climat en 2019, a mis en place dès la rentrée scolaire diverses actions durables et respectueuses de l'environnement.

Des actions fortes pour un message fort. Par exemple, ces jeunes ont installé sur un lieu de passage dans leur école, une œuvre composée de l'ensemble des bouteilles plastiques consommées par les jeunes au sein de l'école sur de grands tissus bleus symbolisant la mer.

Depuis leur rencontre à l'occasion de l'organisation de la marche pour le climat, la MJ encadre ces jeunes en se rendant sur place un temps de midi toutes les deux semaines, afin de les soutenir et les accompagner dans leurs projets. Malgré une année chahutée, la MJ a gardé le contact avec ce groupe de jeunes et a poursuivi le travail d'accompagnement pour certains projets, qui se verront déployés dès que la situation sanitaire le permettra à nouveau.

Ouverture le temps de midi

Chaque année, dès que le soleil fait son apparition, la MJ constate que les jeunes se regroupent en masse sur les escaliers longeant la Maison Mathelin et s'y installent pour prendre leur repas. Ces jeunes, fréquentant l'école du Séminaire pour la plupart, ne viennent quasiment jamais à la Maison de Jeunes (parce qu'ils n'habitent pas en ville et reprennent le bus en fin de journée).

Afin d'approcher ces jeunes et pouvoir leur donner l'envie d'intégrer le quotidien de la maison de jeunes, la MJ a décidé d'ouvrir durant les temps de midi.

Dès que le temps le permet, le mobilier est sorti et les jeunes s'y installent rapidement.

En 2020, la MJ a investi dans des petits transats de plage. Ajoutés au mobilier existant, ceux-ci ont été disposés de manière à respecter les distances sociales.

Plan de facilitation d'accès au développement socioculturel pour le public en situation précaire

Dans le respect de ses missions, la MJ tente de débloquer les éventuels freins rencontrés par les familles, dont le principal est d'ordre financier.

Pour une raison d'équité, la MJ ne peut pas appliquer la gratuité d'accès, sans en donner le droit à tous. Les tarifs sont donc adaptés dans la mesure du possible.

En plus, tout au long de l'année, la MJ réalise également plusieurs actions « lucratives » pour des projets particuliers (tenue de bar lors de manifestations, organisation des parkings pour certains événements...).

Lors de ces actions, certains jeunes participent parce qu'ils souhaitent donner un coup de main ou parce qu'ils n'ont pas la possibilité de participer au complément financier demandé pour un projet. En participant, les jeunes engrangent « des points » à faire valoir pour participer à l'une ou l'autre des activités au sein de la MJ.

La MJ souhaite développer davantage ces actions pour permettre aux jeunes de s'inscrire à un maximum d'activités socioculturelles qu'elle propose.

L'objectif n'est pas de se substituer à un job d'étudiant, mais bien de faciliter l'accès aux activités socioculturelles au sein de la MJ. Le jeune ne reçoit pas d'argent, les montants acquis sont sous forme de points. En interne, la MJ définit un équivalent en nombre de points en fonction des activités et du montant demandé initialement.

ACTIVITÉS 2020

- Trek vtt ;
- participation au concours Créajeunes ;
- sortie théâtre Namur ;
- sorties cinéma ;
- séjour ski à la Bresse ;
- sorties paintball ;
- visite d'expositions ;
- visite des studios TVLux ;

- soirée rétro-gaming...

La MJ propose également des activités récurrentes comme des soirées de jeux de société, des stages, des concours, des débats, etc. De façon très régulière, elle met sur pied des visites d'expositions, des sorties ciné, etc. et organise une fois par mois une sortie culturelle ou récréative à un prix défiant toute concurrence (Walibi, visite du Service Régional d'Incendie, match d'impro, etc.).